

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID

ACTIVITÉS ALGÉRIENNES

Pour une présentation globale de la [Compagnie de Mokta](#)

1845 (9 novembre) : ordonnance instituant la concession d'Aïn-Mokra au profit de M. Talabot.

Ancienne Société civile des mines et hauts fourneaux de Karezas.

1865. S.A.R.L. Substitution de la Société des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid aux droits de M. Talabot.

1865 (29 avril) : Société anonyme, après fusion avec les Mines de la Tafna.

Académie des sciences
Séances des 1^{er} et 8 mai
Richesses minérales de l'Algérie, d'Henri Fournel
(*Le Journal des débats*, 14 mai 1848)

[...] Au nord du lac F'Zara, c'est une montagne entière, le Mokta-el-Hadid (la carrière de fer) qui sort du milieu des gneiss et ne présente littéralement depuis le pied jusqu'au sommet, c'est-à-dire sur une hauteur de plus de cent mètres, qu'une masse de fer oxydulé pur, sans mélange d'aucune roche. À l'est de ce gisement avec lequel bien peu de gîtes connus ailleurs pourraient être mis en parallèle, le fer oxydulé perce sur divers autres points [...].

L'ALGÉRIE
PAR MM. LES CAPITAINES DU GÉNIE ROZET ET CARETTE
1850

[21] La ville de Bône [...] trouve encore dans ses mines de fer et dans ses forêts de nouveaux éléments de prospérité. [...] Le gisement le plus remarquable est celui de Mokta-el-Hadid ; [22] c'est une haute colline formée exclusivement de minerai de fer magnétique ; les Arabes l'ont appelée Mokta-el-Hadid (la carrière de fer) à cause d'une haute et large grotte taillée dans la masse métallifère, reste d'anciennes exploitations.

60 PARTS D'INTÉRÊT LIBÉRÉES
(*Le Journal des débats*, 2 février 1862)

Adjudication en l'étude de M^e CABARET, notaire à Paris, rue Louis-le-Grand. 28, le lundi 10 février 1862, à midi, des droits résultant de 60 parts d'intérêt libérées de 500 fr. chacune de la **Société des mines et hauts fourneaux des Karezas**, dont le siège est à Paris, boulevard Montmartre, 2. L'adjudication aura lieu en six lots de 10 parts chacun, sur la mise à prix de 4.000 fr. par chaque lot. S'adresser audit M^e Cabaret.

En 1865, Parran, qui venait d'occuper pendant plusieurs années avec grand éclat le poste d'Alès, quitta le service de l'État pour fonder, sur l'initiative de Paulin Talabot, cette grande affaire que constitua la Société de Mokta (nécro par Ernest Ledoux*).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS
L'ALGÉRIE
par Jules Duval
(*Le Journal des débats*, 4 septembre 1867)

[...] Dans l'ordre d'importance, les minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, près de Bône, exploités par la [Compagnie Talabot](#), tiennent le premier rang. Là, 190 ouvriers, dont 100 indigènes, produisent de 600 à 700 tonnes de mineraux par jour, 200.000 tonnes par an, qu'un chemin de fer de 28 kilomètres transporte au port de Bône, d'où elles se distribuent dans les usines de France. Très recherchés pour leurs propriétés aciéreuses, qui les rapprochent des meilleurs de Suède, les fers magnétiques de Mokta-el-Hadid sont fructueusement exploités. Cette compagnie expose, entre autres spécimens, un énorme échantillon qui pèse 7.000 kilogrammes, qui dose 66 pour 100 de fer pur, rendement général de cette mine. Non loin de là se voient, dans un trophée, des faux et d'autres instruments fabriqués avec cette matière première. Le jury a honoré d'une médaille d'or ce remarquable ensemble. [...]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE
EXERCICE 1874
(*Le Journal des finances*, 21 août 1875)

[...] Aïn-Mokra. — Ce centre, créé sur le petit azel dont il porte le nom, est destiné à un avenir plus industriel qu'agricole, en raison du voisinage de l'importante mine de Mokta-el-Hadid, qui occupe près de 1.000 ouvriers ; il contient, d'ailleurs, peu de terres propres à la culture. [...]

Légion d'honneur
(*Le Temps*, 15 novembre 1875)

Au grade de chevalier

M. Dumas, ingénieur civil, directeur de l'exploitation des mines de Mokta-el-Hadid, département de Constantine ; services exceptionnels rendus à l'Algérie au point de vue de l'extension de son commerce de minéraux ; travaux remarquables exploitation modèle donnant du travail à près de 1.800 ouvriers.

[L'Algérie]
par Paul Leroy-Beaulieu
(*Le Journal des débats*, 22 décembre 1875)

[...] Il y a [...] une industrie primitive qui, dès maintenant, a atteint de l'autre côté de la Méditerranée un certain degré de prospérité : c'est celle de l'extraction des minerais. On peut presque dire que d'un bout à l'autre, l'Algérie est un gisement de fer, tellement ce minerai y est commun. Le cuivre, le plomb et le zinc s'y rencontrent aussi ; mais ils y sont, jusqu'ici, moins exploités. L'extraction n'en a encore qu'une mince importance. La splendide mine de Mokta-el-Hadid au contraire, qui fournit chaque année 440.000 tonnes de minerai de fer d'une qualité exceptionnelle, d'autres exploitations plus jeunes, comme celle des Béni-Saf, ne donnent pas seulement des promesses, mais des produits abondants. L'humanité n'est pas à la veille de manquer de fer. Malgré la crise de l'industrie métallurgique en Europe, la production, en Algérie, des minerais de toute nature dans les premiers six mois de cette année a atteint, en chiffres ronds, 300.000 tonnes. C'est le cinquième de la production minière de la France en 1869. [...]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE
EXERCICE 1875
(*Le Journal des finances*, 9 septembre 1876)

[...] La Compagnie de Mokta fait, en ce moment, des essais pour cadres de mines avec des eucalyptus que nous lui avons livrés [...].

† Paul de Froment
(*Le Temps*, 11 septembre 1877)

Un terrible accident, dit le *Messager du Midi*, vient de frapper une des familles les plus honorables de la contrée. M. Paul de Froment, ingénieur en chef des mines de Mokta (Algérie), en villégiature à Montpellier, était allé passer la journée de mercredi au château de Restinclières.

Au retour, le propriétaire du château et M. de Froment montèrent dans la voiture qui devait les ramener à Montpellier, confiant les rênes à un cocher inexpérimenté. La voiture versa. M. de Froment fut précipité contre un tronc d'arbre et mourut une heure après. Son ami, bien que fortement contusionné, est dans un état relativement satisfaisant.

Algérie
(*Le Temps*, 16 septembre 1877)

En Algérie, les mines de fer de Mokta-el-Hadid, situées près de Bône, ont produit jusqu'ici plus de 3 millions de tonnes, dont la plus grande partie a été expédiée en

France (430.000 tonnes en 1874, 418.868 en 1875, 888.302 en 1876). En 1875, 1.420 ouvriers étaient employés à cette extraction.

L'Algérie possède d'autres mines encore inexploitées, mais qu'on suppose devoir être productives. En attendant, on a réussi à Atelick, près de Bône, à fabriquer de la fonte avec les minerais et le charbon du pays.

Algérie
[100.000 eucalyptus]
par A. VERNIER
(*Le Temps*, 27 septembre 1877)

Nous avons à signaler aujourd'hui l'apparition du sixième fascicule du beau *Dictionnaire de botanique* publié par MM. Hachette. A ce propos, nous mentionnerons aussi un rapport fait par un consul général anglais, M. Playfair, sur les forêts de la Tunisie et la question du reboisement en Afrique. Au temps de la conquête, tout le Sahel et une grande partie de la Mitidja étaient couverts de bois.

Le déboisement commença vers 1845, il a eu pour effet de modifier le climat et de diminuer les pluies. Pour obvier à la sécheresse, il faut essayer le reboisement, et l'essence qui s'y prête le mieux est, suivant M. Playfair, l'eucalyptus, arbre qui croît très vite et qui atteint en Afrique en six ou sept ans la dimension d'un chêne de vingt ans, qui donne un bois dur et dense, et qui à l'âge de vingt ans donne de magnifiques bois de construction.

La plantation de l'eucalyptus sur une vaste échelle serait en Afrique une excellente opération en règle générale, cet arbre vient bien partout où fleurit l'oranger il a une influence très salutaire dans les régions paludéennes, et on a déjà pu s'en apercevoir. Autrefois les mineurs de Mokta-el-Hadid désertaient les mines pendant l'été ; la Compagnie était du moins obligée de les y mener chaque matin d'une très grande distance, et de les emmener le soir. De 1868 à 1870, elle a planté 100.000 eucalyptus, et maintenant les mineurs restent toute l'année auprès des puits sans être décimés par les fièvres.

On pourrait citer d'autres endroits où l'eucalyptus a chassé la fièvre. Le gouvernement français en encourage aujourd'hui la plantation et partage les frais de ces plantations avec les communes. L'expérience de Mokta, faite sur une vaste échelle, est de nature à convertir les plus incrédules à l'efficacité hygiénique de la belle essence australienne.

[Recréer une mer intérieure ?]
(*Le Temps*, 15 janvier 1878)

Il y a un lac de ce genre auprès des beaux gisements de fer de Mokta-el-Hadid, près de Bône, et la compagnie qui les exploite fait de grands sacrifices pour le dessécher. Il ne semble donc pas que l'ouverture d'une petite mer saharienne soit un projet qui mérite de grands encouragements.

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Gaulois*, 7 mai 1878)

[...] Le rapport de la commission donne les chiffres suivants : production de l'année : 360.810 tonnes de minerais [...]. Les ventes de minerais ont été de 371.128 tonnes [...]. La production des minerais a diminué de 17.872 tonnes [...]. Les livraisons de minerais ont diminué de 1.486 tonnes[...].

[SGTM]

L'explosion de l'*Alsace*
(*Le Gaulois*, 28 juin 1878)

On écrit d'Alger :

« Le 14 juin, vers onze heures, une détonation, que la plupart de nos concitoyens prirent pour un coup de canon, ébranla, la ville. Immédiatement après, un nuage de vapeur s'éleva dans les airs. La machine de l'*Alsace* venait de faire explosion. L'*Alsace* venait d'entrer dans le port d'Alger; elle manœuvrait pour prendre place à l'appontement de la Compagnie du Mokta-el-Hadid.

On n'ignore pas que chacun des navires de la Société générale possède deux machines, dont l'une, connue sous le nom de « petit cheval », est placée sur le pont, auprès de la cheminée de la grande machine. Les treuils à l'aide desquels le navire se manœuvre et se charge sont mus par le « petit cheval ». C'est la chaudière de cette machine qui, par une cause que l'enquête éclaircira sans doute, éclata tout à coup. Les effets de l'explosion furent formidables. Des blocs de fer furent projetés à de grandes distances ; un morceau de tôle de 50 kilogr. est venu tomber sur le quai.

« A bord de l'*Alsace*, la cheminée, les treuils, et tout l'appareil accessoire du « petit cheval » ont été brisés et renversés ; mais, ce qui est particulièrement déplorable, c'est que trois personnes ont été tuées. Un homme du bord, occupé à serrer une voile, a été écrasé par la machine ; il a été impossible de le dégager, et son cadavre est resté longtemps exposé aux regards du public.

Le mécanicien en chef a été tellement broyé et brûlé, par la vapeur, qu'on a; dû retirer par lambeaux son cadavre enseveli sous les décombres. Enfin, un autre matelot a été, lui aussi, tué raide. Le capitaine du bord, qui se trouvait sur la passerelle, a été précipité sur le pont, ainsi qu'une ou deux autres personnes qui se trouvaient avec lui ; il aurait été. assez grièvement contusionné dans sa chute. D'autres marins ont été précipités à la mer et ont été recueillis par des embarcations. Quelque triste que soit cet accident, il est relativement moins étendu qu'on pouvait le craindre, car, si la chaudière eût éclaté quelques minutes plus tard, au moment du chargement, c'est par vingtaines qu'il aurait fallu compter les victimes.

Algérie

(*Le Temps*, 17 juillet 1878)

Sur 164 mines, minières ou gîtes minéralogiques reconnus, nous n'en trouvons que dix en exploitation plus ou moins active, et cependant, une seule de ces mines, Mockta-el-Hadded [*sic*], a exporté en une année 428.000 tonnes de minéral, soit une valeur de plus de quatre millions de francs.

REVUE AGRICOLE

(*Le Journal des débats*, 28 août 1878)

[...] N'oublions pas l'eucalyptus, cet arbre importé d'Australie, qui promet d'atteindre en Algérie les dimensions colossales de son pays d'origine. On dit de l'eucalyptus des choses prodigieuses. Il donnera, assure-t-on, un revenu annuel variant de 300 à 2.000 fr. à l'hectare, et une plantation de 25.000 pieds représentera à quinze ans une valeur, nette de tous frais, de 340.000 fr. Il est certain que cet arbre croît, en Algérie comme en Australie, avec une rapidité surprenante. Par exemple, à Mustapha Inférieur, il y a un eucalyptus âgé de douze ans qui présente une hauteur de 30 mètres et une circonférence de 2 mètres 12 centimètres à 1 mètre au-dessus du sol. Les 200.000 eucalyptus plantés au lac Fatzara et à la mine de Mokta-el-Hadid fournissaient déjà, au bout de cinq ans, des poteaux télégraphiques et des piliers de charpente d'une grande résistance. Cet arbre, à cinq ans, produit autant qu'un chêne à quarante; à quinze ans, autant qu'un chêne d'un siècle. Le bois de l'eucalyptus est dur, sans noeuds, incorruptible à l'eau et à l'air, inattaquable par les insectes. Il fournit des traverses pour les voies ferrées, des pièces utiles à la marine, au charronnage et à l'ébénisterie. L'écorce, épaisse et fibreuse, peut donner des cordes, des nattes, une sorte de feutre imputrescible pour couvertures légères. La parfumerie, la pharmacie surtout et les entreprises d'éclairage tirent un excellent parti de l'essence extraite des feuilles fraîches et des jeunes pousses. Enfin, il est démontré qu'une plantation d'eucalyptus, dans une contrée marécageuse et exposée aux fièvres, suffit pour assainir radicalement le pays.
[...]

FUSION AVEC LA COMPAGNIE DES MINES DE SOUMAH ET DE LA TAFNA

Compagnies des mines de Mokta-el-Hadid, de Soumah et la Tafna [...]
(*Le Temps*, 16 décembre 1878)

La Compagnie de Mokta-el-Hadid avait récemment négocié [...] l'achat des concessions et de l'actif de la Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna. [...]

L'assemblée générale de la Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna a voté le traité de cession. L'assemblée générale de la Compagnie de Mokta-el-Hadid n'avait donc à délibérer que sur ce dernier traité qu'elle a accepté.

En conséquence, l'actif total de la Compagnie de Soumah et la Tafna sera, le 31 décembre, passé au compte de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, sous la réserve qu'il sera retenu la somme nécessaire pour payer 20 fr. à chaque action de la Compagnie Soumah, au compte de l'exercice courant, et ladite Compagnie restera débitrice des versements en retard sur un certain nombre de ses titres.

En paiement de l'actif acquis, la Compagnie de Mokta créera 6.667 actions nouvelles, complètement libérées, qui seront remises à la Compagnie de Soumah. L'échange se fera à raison d'une action de Mokta contre 2 7/10 actions de Soumah.

Les actions nouvelles de la Compagnie de Mokta ne participeront pas aux bénéfices des exercices 1878-1879 : elles détacheront leur premier coupon en novembre 1880.

Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid
Assemblée générale du 11 décembre 1878
(*Le Capitaliste*, 18 décembre 1878)

Les actionnaires ont approuvé le contrat de cession passé avec la Société des mines de Soumah et de la Tafna, déjà consenti le 9 courant par les actionnaires de cette dernière société.

L'apport de l'actif de la Société de Soumah et la Tafna, est consenti moyennant 6,667 actions de Mokta-el-Hadid de 500 fr. entièrement libérées ; l'abandon d'une somme de 360.000 fr., pour être distribuée comme soulté aux 18.000 actions de la Société de Soumah ; la participation aux bénéfices à partir de l'exercice 1880 ; l'admission de six administrateurs de cette société dans celle de Mokta-el-Hadid.

Le capital social a donc été porté de 15 millions à 18.333.500 fr. et de 30.000 à 36.067 actions.

La Société à responsabilité limitée deviendra Société anonyme libre, et l'unification des titres se fera à 500 fr. dans un temps déterminé.

L'échange se fera dans la proportion de l'action Mokta contre deux et 7/10 actions de Soumah, l'action de Mokta étant évaluée à 1.350 fr., par rapport à celle de Soumah évaluée au pair à 500 francs.

TRIBUNAUX

Mines : évaluation de la redevance due à l'État
(*Le Temps*, 25 décembre 1878)

La Compagnie de Mokta-el-Hadid exploite en Algérie une concession de minerais reliée au port de Bône par un chemin de fer de 35 kilomètres.

Dans la fixation de ses recettes, la Compagnie a défalqué la somme de 469.967 fr. qu'elle attribuait aux bénéfices réalisés par le chemin de fer. La redevance due à l'État (qui est de 5 % du produit net des mines) se trouvait atténuée d'une somme de 26.623 fr. 70.

Le préfet, sur l'avis de l'inspecteur général des mines, a émis contre la Compagnie un rôle supplémentaire de 26,623 fr. 70.

Le conseil d'État, saisi de la réclamation de la Compagnie, vient de décider que si l'ingénieur ordinaire ou le directeur des contributions indirectes n'a élevé aucune objection contre la fixation de revenu net imposable fixé par le comité d'évaluation des redevances, la décision devient définitive et obligatoire pour l'administration, malgré l'opposition ultérieure de l'ingénieur en chef des mines.

M. Paul Mirabaud (marié à Hélène Dollfus, fille de Charles Dollfus et Émilie Galline) a été, en 1874, l'un des fondateurs de la Société des mines de la Tafna, fusionnée en 1879 avec la Compagnie de Mokta-el-Hadid

Société des mines de Mokta-el-Hadid
Assemblée du 26 avril 1879
(*Le Capitaliste*, 30 avril 1879)

Le rapport présenté aux actionnaires constate que les bénéfices nets se sont élevés à 2.149.670 fr. 70 pour l'exercice 1878, et en ajoutant 278.644 fr. 29 pour le solde créditeur de l'exercice 1877, à 2.428.314 fr. 99 qui ont été répartis de la manière suivante :

Réserve statutaire 5 % sur 2.428.314 fr. 99 c	121.415 74
Intérêts et dividende de 1878, soit 60 fr. par action de 400 fr. et 05 fr. par action de 500 fr.	1.805.000 00
Dotation pour le fonds de prévoyance et de secours	50.000 00
Solde reporté à nouveau	451.899 25

MM. Herpin ¹, Ferrouillat ² et de Nervo ³, administrateurs sortants ont été réélus. M. le baron de Vaufreland ⁴ a été nommé en remplacement de M. Benet et MM. le général de Chabaud-Latour ⁵, Victor Fère [Société générale], Louis Frémy ⁶, Paul Mirabaud, Tarbé des Sablons [Cie algérienne] et Vernes d'Arlandes ⁷, pris dans le conseil d'administration des Mines de Soumah et Tafna, ont été élus administrateurs.

Les actionnaires, siégeant ensuite à titre extraordinaire, ont approuvé la nouvelle rédaction des statuts, motivée par l'annexion des mines de Soumah et la Tafna, telle qu'elle avait été proposée par le conseil d'administration.

REVUE AGRICOLE (*Le Journal des débats*, 30 octobre 1879)

[...] De grands travaux ont été entrepris et conduits à bonne fin. Parmi eux, on doit signaler le dessèchement du lac Fetzara, situé au centre d'une large plaine qui s'étend entre Philippeville et Bône. Avant ces travaux, nous dit un agriculteur algérien, M. A. Bure, une surface de 14.000 hectares était couverte d'eaux saumâtres que les Oued-Melah et el Hout, les Chabet-Maetba et Bournessous, par la configuration naturelle du sol, venaient déverser dans un bas-fond marécageux où la hauteur d'eau maximum ne dépassait pas 2 mètres 50 centimètres, et dont les bords étaient toujours garnis de plantes aquatiques diverses. En été, ces plantes entraient en décomposition, et l'on avait là une source de miasmes fiévreux dont les ravages terribles se faisaient sentir non

¹ Charles-Louis-César Herpin (Carouge, Suisse, 22 juin 1832-Brides-les-Bains, 24 juin 1894) : ancien directeur de la Société générale (1865-1872), il se rapproche du groupe Mirabaud-Puerari : administrateur de Mokta-el-Hadid (avril 1873), de Fives-Lille (nov. 1877), du Chemin de fer et du port de la Réunion (mars 1878), de la Compagnie algérienne (juin 1878), de l'éphémère Société indienne d'électricité (Indes anglaises) (déc. 1878), de la Société française d'études et d'entreprises (septembre 1881), de Peñarroya (octobre 1881) et de la Société industrielle et commerciale des métaux (déc. 1881) — à l'origine du krach des cuivres qui emportera le Comptoir d'escompte en 1889.

² Émile Ferrouillat : administrateur du Crédit lyonnais, des Fonderies et forges de L'Horne, des Houillères de Montrambert et La Béraudière, de la Navigation mixte. Il démissionne en 1880 des Aciéries de Firminy, après avoir échoué à les faire absorber par la Société de L'Horme, beaucoup plus grosse mais beaucoup moins rentable.

³ Robert de Nervo (1849-1909) : marié à une nièce de Paulin Talabot, administrateur des Mines et fonderies de Pontgibaud (vice-pdt en 1890, pdt en 1898) (parenté Barante), président de Denain-Anzin, du Damas-Beyrouth-Hauran, administrateur des Houillères de Graigola-Merhyr, du PLM, des Éts Cail, des Ateliers et chantiers de la Loire, de la Cofrador...

⁴ Baron Fortuné de Vaufreland (1836-1917) : maître des requêtes au Conseil d'État. Marié à une Dlle Clary, fille de Sidonie Talabot. Administrateur de Denain-Anzin.

⁵ Chabaud-Latour (1801-1885) : ancien député du Gard, ancien ministre, sénateur inamovible.

⁶ Louis Frémy (1805-1891) : député de l'Yonne (1849-1851, 1865-1869), gouverneur du Crédit foncier (1857-1877), administrateur du Crédit foncier des États-Unis, de l'Aigle-Vie et, avec Talabot, de la Société générale algérienne et des Docks et entrepôts de Marseille,

⁷ Vernes d'Arlandes : membre en 1874 du syndicat des prêteurs de la Compagnie du chemin de fer des Charentes (comte Lemercier), administrateur du Comptoir d'escompte de Paris (1887-1882, 1884-1889). Il se retire en Suisse après le krack des cuivres.

seulement dans tous les villages et toutes les exploitations des environs, mais jusque dans la ville de Bône qui est éloignée d'environ 30 kilomètres.

La Société minière de Mokta-el-Hadid entreprit de dessécher le lac Fetzara, l'État lui donnant la propriété des terrains mis à sec. Actuellement, le canal d'écoulement atteint le bord du lac dont les eaux ont déjà laissé à découvert sur tout le pourtour une bande de 1.800 mètres de largeur environ, ce qui constitue une surface de près de 2.000 hectares qui sont en ce moment en culture. Quand ce travail sera fini dans deux ou trois ans, on espère pouvoir irriguer une partie de cette surface de 14.000 hectares de terres d'alluvions ; on plantera en eucalyptus une grande portion du lac, ce qui permettra de faire disparaître encore plus rapidement l'humidité du sous-sol et l'acidité de la couche arable. [...]

(*Gil Blas*, 16 avril 1881)

Marseille, 13 avril.

Les paquebots la *Ville-d'Oran*, *Abd-el-Kader* et *l'Afrique*, ayant à leur bord en tout 1.700 hommes, dont 193 officiers et 143 sous-officiers, commandés par le colonel d'état-major Barry, ont pris la mer ce matin.

L'embarquement des troupes n'a duré que trente-cinq minutes.

Des détachements des 86^e, 17^e, 15^e et 3^e de ligne partent samedi sur les [transports la Bourgogne et la Bretagne, ordinairement employés au service des mines de Mokta](#).

Le général de division Delebecque, commandant de la 13^e division d'infanterie, est mis à la disposition du commandant en chef du corps expéditionnaire et prendra le commandement d'un des groupes les plus importants.

Mokta-el-Hadid

(*Le Capitaliste*, 22 juin 1881).

[...] Des métallurgistes américains viennent de conclure un marché de 650.000 tonnes de minerai d'Algérie destinées aux États-Unis, savoir : 150.000 tonnes de minerais de Mokta et 500.000 tonnes de minerais de Tafna, le tout livrable en trois ans, au prix de 16 fr., la tonne, dans le port de Bône. Les Anglais ont apprécié depuis déjà longtemps l'excellence des minerais d'Algérie pour la fabrication de l'acier, qui prend de jour en jour un plus grand développement, et c'est avec nos incomparables minerais de Mokta que la métallurgie anglaise fabrique ses plus beaux ouvrages d'acier.

Nous signalons ces faits pour démontrer que les peuples étrangers et notamment les Anglais, qui récriminaient si aigrement en 1831 contre la prise de possession de l'Algérie par les Français, ont profité autant que nous de cette conquête.

Les améliorations que notre protectorat amènera dans l'exploitation des richesses de la Tunisie profiteront de même au monde civilisé.

Offre d'emploi

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 juillet 1883)

Une place est libre à Mokta par suite de la promotion de M. Arthaut à la direction de Vialas.

[Le pot de Noireterre contre le pot de fer]
(*Le Figaro*, 22 juillet 1883)

L'aventure du Tonkin donne quelque actualité à un procès engagé devant les tribunaux d'Algérie et au Conseil d'État. Avant de se lancer dans de nouvelles expéditions coloniales, mieux vaudrait rendre le séjour des colonies anciennes supportable à nos nationaux.

C'est ce dont les gouvernements n'ont cure, et il semble, au contraire, que les taquineries et les vexations administratives soient prodiguées à nos colons comme à plaisir.

Ce procès est pendant depuis tantôt huit ans entre un Français, M. de Noireterre, propriétaire, aux environs de Bône, d'une forêt de chênes-lièges de plus de 5.000 hectares, et la Compagnie minière de Mokta-el-Hadid.

La Compagnie des mines, qui avait vécu jusqu'en 1875 en relations de bon voisinage avec M. de Noireterre, avait découvert que la propriété de notre compatriote contenait des minières superbes, exploitables à ciel ouvert. Que fit-elle ? Le demandeur expose que, après quelques pourparlers infructueux, elle envahit la forêt de M. de Noireterre, malgré les protestations des plus énergiques de ce dernier contre ce coup d'État.

Mais voici le plus merveilleux : depuis qu'il a été dépossédé de la paisible jouissance d'une partie de sa forêt, M. de Noireterre demande en vain des juges. Il a lutté devant la juridiction ordinaire et devant la juridiction administrative, à Bône, à Alger, partout. Les ingénieurs, commis par le ministère des travaux publics, déclarent que les Mines exploitées sont « la propriété régulière du réclamant ». Le Conseil d'État lui donne tort tout de même, tout en limitant le droit de la Compagnie à une seule des minières existant sur la concession.

Le mal était fait : du moins, il était circonscrit. M. de Noireterre demanda alors aux tribunaux l'interprétation de l'arrêt du Conseil d'État, arrêt fort ambigu. Peine perdue : le tribunal de Bône et la Cour d'Alger refusent de statuer, et la Cour de cassation, tout en reconnaissant le droit de M. de Noireterre, a décidé après délibéré en Chambre du Conseil qu'il y avait lieu de retourner une quatrième fois devant le Conseil d'État.

Notre compatriote obtiendra-t-il enfin satisfaction ? M. de Noireterre l'espère, et il souhaite que l'issue de cette affaire, bien peu faite pour encourager nos colons, ne donne pas quelque raison au général Chanzy, qui, écrivant à un de nos confrères, lui disait en 1875 :

« On sait que c'est à vous, mais c'est si loin, dans un pays perdu ! On prend, on prend, on ne peut s'empêcher de prendre ! »

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 12 septembre 1883)

[...] Quand on étudie les statistiques, on s'aperçoit rapidement qu'il y a une décroissance annuelle dans les ventes de minerai et, au contraire, un développement un peu lent, toutefois, sur la vente des produits houillers.

C'est, sans doute, cette double situation qui a inspiré la présentation à l'assemblée générale extraordinaire tenue en décembre 1878, d'un projet contenant, à la fois, apport d'une nouvelle houillère, par la Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais, et l'apport de tout son actif par la Compagnie des mines de fer de Soumah et de la Tafna (Algérie).

La Compagnie des forges d'Alais s'étant refusée à approuver l'apport de sa houillère, la Compagnie de Mokta-el-Hadid dut se borner à réaliser le projet concernant les mines de Soumah et de Tafna.

Cette dernière société, existant depuis 1872, n'avait jamais donné de dividende ; seulement, plusieurs administrateurs lui étaient communs avec la Compagnie de Mokta-el-Hadid. A cette occasion, le capital fut porté à 18 millions 333.500 fr.

Les résultats de l'exercice 1879 s'annonçant comme devant être, ainsi qu'il l'a été du reste, le plus faible de la période quinquennale précédente, on imagina de transformer la société à responsabilité limitée en société anonyme libre conformément à la loi de 1867.

Sous cette nouvelle forme, la société s'occupa de l'achèvement du port de Bénisaf, où viennent s'abriter les navires venant charger le minerai de la Tafna.

Il ne semble pas que ces nombreuses modifications aient sensiblement amélioré les bénéfices de la Compagnie qui nous occupe, car voici que, dans une assemblée générale tenue en avril 1883, on a voté l'acquisition des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas, ainsi que de diverses installations situées dans la Lozère et dans le Gard.

*
* *

Années	Minerais
Ventes	Tonnes
1874	394.004
1875	399.639
1876	372.614
1877	371.128
1878	338.693
1879	492.382
1880	557.529
1881	566.331
1882	520.052

[...] Pour compléter le tableau précédent, il nous reste à indiquer comment se comportent les exploitations, en distinguant celles qui existaient avant 1879 de celles qui ont été ajoutées à cette époque.

Exploitation de minerais		
Années	ancien.	nouv.
Tonnes		
1878	338.693	—
1879	320.485	81.897
1880	350.465	207.064

1881	299.563	266.768
1882	258.562	261.480

INGÉNIEURS
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 30 septembre 1883)

M. Jean-Auguste-Marius Passebois, ingénieur des Mines, sous-directeur de la Compagnie des Mines de Mokta-el-Hadid (Algérie), maire de Aïn-Mokra, dont nous avions, annoncé la nomination dernièrement, vient de mourir subitement à Bône. Nous nous associons à la douleur de sa famille.

Jean Auguste Marius PASSEBOIS (1849-1883)
(Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'École des Mines, janvier-février 1884)

Marié avec Clara Alice BONNAL.

Père de Charles Félix René PASSEBOIS (né à Bône le 8/1/1883 ; décédé en 1929 ; X 1903), inspecteur principal des eaux et forêts.

Marius Passebois, né au Collet-de-Dèze (Lozère), le 8 mai 1849, fit de sérieuses et brillantes études au collège d'Alais [Alès], puis au lycée de Montpellier où il obtint en 1869 le prix d'honneur de la Ville, la plus haute récompense du lycée pour les facultés réunies des lettres et des sciences. Dans la même année il se présenta simultanément aux écoles Centrale et des Mines. Reçu à ces deux écoles dans les premiers numéros, il opta pour l'école des Mines.

En 1873, il débute dans la carrière d'ingénieur comme **chef de fosse aux charbonnages de Mariemont et Bascoup (Belgique)**, et s'y fait bientôt remarquer autant par ses aptitudes techniques que par le tact, la fermeté et la justice qu'il apporte dans la direction du nombreux personnel sous ses ordres. Quelque apprécié qu'il fût en Belgique, Passebois désirait vivement consacrer ses talents au service de son pays ; aussi, lorsqu'en 1877 une place lui fut proposée par la **Compagnie de Mokta-el-Hadid**, il n'hésita pas à se rendre en Algérie.

Deux ans à peine après son arrivée à Bône, Passebois remplaçait comme ingénieur principal et sous-directeur des exploitations notre camarade Fontaine, qu'une mort subite venait d'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Dans ce poste important, son zèle, son activité autant que la franchise et la loyauté de son caractère ne tarda pas à lui concilier l'estime et l'amitié de son directeur, M. [Philippe] de Cerner, qui l'associa intimement à son œuvre en lui confiant les missions les plus délicates. C'est ainsi qu'il collabore au grand travail de dessèchement du lac Fetzarah qui, tout en rendant à l'agriculture d'immenses terrains d'une fertilité exceptionnelle, supprime, à la porte de Bône, un foyer pestilentiel.

A peine Tabarka est-il occupé par nos troupes, qu'il y débarque pour diriger les recherches et reconnaître les gîtes miniers ; c'est à ces études périlleuses que la Compagnie de Mokta doit les découvertes pleines d'avenir qu'elle a faites dans le nord de la Tunisie.

Non content de travailler sans cesse à la prospérité de la société qui l'employait, Passebois voulut encore consacrer ses rares loisirs aux intérêts généraux du pays : il accepta en 1879 les fonctions de **maire de la commune d'Aïn-Mokra et de suppléant du juge de paix du canton** ; aimé de tous ses administrés pour son inaltérable bienveillance,

respecté pour sa droiture et son équité, il sut grouper autour de lui toute les bonnes volontés et rendit dans cette région, à la cause de la colonisation, des services signalés qui lui valurent une popularité rapide. C'est que Passebois demandait rarement à l'autorité dont il était officiellement revêtu l'exécution de ses ordres, mais préférait la devoir à cette brillante qualité de persuasion dont il était doué : il savait séduire et convaincre tous ceux qui l'approchaient, et leur inspirer un complet dévouement à ses idées et à ses projets.

Un mariage d'inclination contracté en 1881, et suivi à deux ans d'intervalle de la naissance d'un fils, en apportant un nouvel aliment au besoin d'affection et de dévouement dont était possédé notre cher et regretté camarade, sembla surexciter encore son ardeur au travail. Quoique fatigué par les fièvres, il ne voulait pas quitter le pays où l'attachait le souvenir de tant d'efforts et de tant de succès, et c'est à Bône, qu'en pleine jeunesse et en pleine activité, une mort foudroyante est venue le frapper, transformant en deuil général l'affection et le respect dont il était l'objet.

Passebois n'avait que trente-quatre ans ; mais sa carrière si courte et si bien remplie n'en mérite pas moins d'être proposée en exemple aux jeunes ingénieurs qui entrent dans la carrière, comme un modèle de désintéressement, de courage et d'honnêteté. Puisse cette pensée être une consolation à sa famille si cruellement éprouvée ! Quant à nous, qui avons connu et aimé cette nature d'élite, nous en conserverons pieusement le souvenir et pleurerons longtemps l'ami sur et dévoué, le camarade distingué, qui a maintenu si bien en Algérie la renommée de notre chère École.

Les minerais de Bilbao à Saint-Étienne
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mai 1884)

Les mines de Bilbao continuent, malgré les progrès incontestables de la déphosphoration, à être le régulateur du marché des minerais de fer, dit l'*Ancre*. L'abaissement de la barre du Nervion et l'abondance des frets permettent maintenant d'avoir dans le pays de Galles du rubio à 52 % de fer, au prix de 15 fr. 25 à 15 fr. 75. Il y a eu cependant, en 1883, une diminution de 300.000 tonnes sur l'exportation de 1882 (3.378.234 tonnes contre 3.692.542 tonnes).

Le bassin minier de Bilbao est donc actuellement l'équivalent de près de dix fois la production de Mokta.

Comment se décompose cette exportation de 3.378.234 tonnes ?

L'Angleterre à elle seule en absorbe 2.312.210 tonnes qui se répartissent de la manière suivante :

Pays de Galles, tonnes, 1.209.010. — Nord-Ouest de l'Angleterre, 680,146. — Ecosse, 347.656. — Cumberland et Lancashire, 13.776. — Autres régions de l'Angleterre, 1.516.

Puis viennent par ordre d'importance :

France, tonnes, 401.943. — Allemagne, 454.403. — Belgique, 141.318. — Amérique, 6.224. — Corse, 1.470.

L'importation en France est assez considérable. C'est au détriment de nos mines d'Afrique qu'il faut constater ce chiffre important. De nouvelles aciéries, alimentées exclusivement par le Bilbao, se sont créées sur la côte de l'Océan, Le Boucau, Saint-Nazaire, sans compter Denain-Anzin qui fait partie du Syndicat franco-belge des mines de Somorostro.

On voit que, pour fournir à Marseille des minerais africains au prix équivalent du Bilbao rendu dans le pays de Galles, il faudra que Mokta, Tafna, etc., abordent franchement le prix de 6 à 7 fr. la tonne au port ; autrement, leur extraction devra suivre la diminution de la production de la fonte en France.

Déjà, Le Creusot trouve avantage à consommer à 28 francs la tonne le bilbao à 52 %, tandis que le mokta à 55 % lui revenait à 40 fr. Il serait facile également de faire arriver dans la Loire le bilbao qu'on peut avoir à La Rochelle sur wagons pour 15 francs, tandis que le mokta revient, au minimum, à 38 francs. Avec un tarif spécial analogue à celui de La Rochelle, au Creusot, on aurait à Saint-Étienne du bilbao à 31 ou 32 francs. Il nous semble difficile de conjurer cette invasion.

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 19 août 1885)

[...] Voici ce tableau dans lequel nous groupons les ventes de minerais, de houille, leur tonnage total et les profits nets :

Années	Minerais (t.)
1881	566.331
1882	520.042
1883	494.188
1884	415.155

[...] Il apparaît de plus en plus probable que le fonctionnement des mines de Mokta-el-Hadid s'affaiblit graduellement. [...]

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 23 juin 1886)

Années	Minerais (t.)
1882	520.042
1883	494.188
1884	415.155
1885	441.646

1887 : rachat des Mines de fer de Camerata :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_de_fer_de_Camerata.pdf

Exploitation minière de Béni-Saf
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 juillet 1887)

Cette exploitation minière est la plus considérable du département d'Oran, peut-être, même de l'Algérie.

Elle a été mise en œuvre de 1865 à 1878, par la puissante Compagnie des mines de Soumah (Bône), qui a pris, à Béni-Saf, le titre de Mokta-el-Hadid.

L'exploitation de la mine avait produit, en 1877, 52.000 tonnes de minerai de premier choix et occupé 900 ouvriers.

En 1878, l'exportation du minerai en France, en Belgique, en Angleterre et jusqu'en Amérique, atteignait 61.446 tonnes, et occupait mille à douze cents ouvriers, en y comprenant ceux occupés aux travaux du port.

En 1880, l'embarquement des minerais était facilité par les admirables aménagements du port, dont la construction venait d'être terminée avec succès.

Les chantiers du Bricka et du Bou-Nif étaient établis à ciel ouvert et à gradins droits, sur les rives de l'oued Bricka, permettant ainsi une extraction méthodique, qui fournit, cette année-là, 204.400 tonnes d'hématite rouge manganésifère, que la Compagnie expédiait couramment en France et à l'étranger.

En 1881 et 1882, le gîte de Gar-Baroud dessert uniquement l'exploitation de la mine, qui comprend trois chantiers. Les aménagements du second étage, embrassant une tranche du gisement de 34 mètres de hauteur, sont commencés et poursuivis avec activité.

La production a atteint, en 1881, 288.200 tonnes d'hématite de bonne qualité.

Tout marche déjà, on le voit, d'une façon normale : les conditions du débouché sont des plus satisfaisantes, et les travaux de parachèvement du port facilitent le trafic.

Un remorqueur avec pompe Dumond, des pontons à clapet et un chaland-ponton à forte maturité dit *Hercule*, pour le transport et le placement des blocs artificiels, constituent l'outillage permanent de l'entretien du port.

La Compagnie, désignée d'abord sous le nom de Soumah et Tafna, prend en 1882 le titre de Mokta-el-Hadid. Elle continue l'abattage à ciel ouvert, sur une vaste échelle, du gîte de Gar-Baroud, mais elle se voit obligée de limiter sa production à l'importance croissante des débouchés, qui sont principalement les États-Unis, l'Angleterre et la Belgique.

L'extraction descend cette année-là à 250.057 tonnes de minerai.

En 1883 et 1884, c'est encore le gîte de Gar-Baroud qui fait les frais de l'exploitation en gradins, à la cote 176 vers le sommet de la région orientale.

L'aménagement de l'étage compris entre les cotes 142 et 176 se poursuit régulièrement, et le système de voies de transport au jour a été modifié pour obtenir un roulement plus méthodique dans l'exploitation simultanée des deux étages.

L'embarquement des minerais est ingénieux, rapide et économique, sans autre manutention que le chargement, depuis la mine jusques aux culbuteurs qui précipitent le minerai des wagonnets dans la cale des navires.

En 1883, l'extraction a été de 264.804 tonnes, et l'exploitation de 277.026 tonnes de minerai, en grande partie embarqué pour l'Amérique.

Telle est, en quelques lignes, l'impulsion donné par les agents de la Compagnie à cette exploitation minière, qui est en très bonne voie de prospérité.

La population ouvrière occupée à la mine dépasse aujourd'hui 3.000 personnes.

Demande de concession
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 janvier 1888)

Par pétition du 22 juin 1887, la Compagnie anonyme des minerais de fer de Mokta-el-Hadid, dont le siège est à Paris, sollicite l'autorisation de réunir aux concessions de minerais de fer qu'elle possède déjà, la concession des minerais de fer de Camerata, dans l'arrondissement d'Oran, d'une étendue superficielle de 942 hect. instituée par

décret du 9 février 1883, dont elle déclare avoir acquis le propriété sous la condition suspensive de cette autorisation de réunion.

Un traité de 120.000 tonnes
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mars 1888)

La Compagnie du Mokta-el-Hadid vient de traiter avec une Compagnie anglo-américaine pour une livraison de 120.000 tonnes de minerai dont la plus grande partie destinée à l'Angleterre.

NOUVELLES DIVERSES
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mars 1888)

[...] Les minerais de Mokta sont moins riches qu'ils n'étaient autrefois. Ceci est dû à ce que, en profondeur, le minerai de Mokta passe au fer carbonaté comme ceci se présente pour beaucoup de mines en Algérie. Quant au minerai de la Tafna, il ne contient guère que 50 % de fer métallique. [...]

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 27 juin 1888)

Années	Minerais (t.)
1883	494.188
1884	415.155
1885	441.646
1886	485.895
1887	518.204

Nous avions dit, en nous occupant de l'exercice 1885 ⁸, que la Compagnie nous paraissait optimiste en émettant l'opinion qu'elle avait franchi le point le plus bas de la dépression qu'elle avait eu à enregistrer depuis 1881 sur ses opérations.

L'année suivante, nous lui faisions remarquer que ses espérances de débouchés en Amérique n'avaient pas produit ce qu'elle attendait et, cette année-ci, elle-même corrobore notre manière de voir. Il nous suffira de rapprocher, à cet égard, deux extraits des rapports sur l'année 1886 et sur l'année 1887.

Résumant les opérations de 1886, le rapport disait :

« Cette reprise nous est venue exclusivement de l'étranger, où la métallurgie a retrouvé, surtout en Amérique, une certaine activité, tandis qu'elle demeurait languissante dans notre pays, notamment dans les régions industrielles de la Loire et du Midi. »

⁸ Voir le *Capitaliste* du 23 juin 1886.

Voici maintenant ce qui est écrit dans le rapport concernant l'exercice 1887 :

« A partir du mois d'août, le fret s'est raréfié... Ce qui est dû au ralentissement marqué des transactions avec les États-Unis d'Amérique et au mouvement considérable qui s'est produit vers la mer Noire pour l'exportation des blés. »

Ajoutons, toutefois, que la Compagnie avait des contrats fermes et que, si on ne lui a pas pris livraison de la totalité des tonnes portées aux contrats, elle s'était réservé, dans ceux-ci, le droit d'exiger le paiement à la fin de l'exercice, c'est-à-dire au 31 décembre 1887.

Elle a usé de son droit ; de sorte que les recettes dépassent les quantités réellement livrées et c'est pourquoi on peut remarquer dans nos tableaux un tonnage plus considérable en ce qui concerne l'exercice 1887.

Mais, justement, la diminution des produits, à côté de vente, dont les chiffres sont plus considérables, la persistance des diminutions annuelles devraient, ce nous semble, préoccuper davantage le conseil d'administration.

Nous avons bien vu que des minerais restés en souffrance, par suite de l'insuffisance des navires, ont occasionné des frais de matériel et de personnel demeuré inactif, des fausses manœuvres, toutes dépenses sans compensation et que le rapport chiffre à un franc par tonne, soit environ 170.000 fr., puisque les minerais en souffrance ou en stocks arriérés s'élèvent à 169.968 tonnes.

Cette explication, qui est absolument normale, n'en laisse pas moins subsister quelque incertitude pour les opérations à venir ; et lorsque la Compagnie nous dit que, malgré tout, c'est sur le marché international que s'écoule la majeure partie, sinon la totalité de ses minerais, lorsqu'elle ajoute que cette situation, si elle a l'inconvénient de la soumettre aux fluctuations du fret, a, par contre, l'avantage de l'affranchir des crises locales et d'assurer, dans les conditions les plus larges le placement de ses minerais, elle ne s'aperçoit pas que, depuis plus de cinq ans, elle tient à peu près le même langage, auquel les faits ne cessent de donner un démenti continual.

Comme on voit, du côté des minerais, la situation n'est pas des plus faciles. [...]

Faudrait-il admettre que, pour contrebalancer les aléas de l'avenir, la Compagnie fonde ses espérances, soit sur les mines de Camerata [Algérie] qu'elle a acquises et au sujet desquelles elle attend encore l'autorisation de l'État, et aussi sur sa participation aux mines de Krivoï-Rog* (Nouvelle-Russie), dont elle possède mille actions ?

C'est ce que nous dira l'avenir. [...]

Les suites du procès Numa Gilly
(*Le Journal des débats*, 21 novembre 1888)

M. Sarrien adresse la lettre suivante à M. le rédacteur en chef de l'*Union républicaine*, à Maçon.

Monsieur le rédacteur en chef,

J'arrive de Nîmes et il me convient, en présence de la campagne de calomnies organisée par les adversaires de la république, de donner des explications aux électeurs républicains de Saône-et-Loire qui, depuis douze années, m'ont honoré de leur confiance ainsi qu'aux honnêtes gens de tous les partis, mais à ceux-là, seulement.

J'ai été appelé comme témoin devant la Cour d'assises du Gard par M. Numa Gilly, instrument méprisable de gens plus habiles, pour déposer exclusivement sur un présumé déni de justice que j'aurais commis au préjudice d'un sieur de Noireterre, propriétaire, demeurant actuellement à La Lannelle (Haute-Garonne).

Le fait articulé résulterait d'une lettre que j'ai écrite comme ministre de la justice, le 6 avril 1887, au président de la Chambre des Députés, et qui a été distribuée comme annexe au feuilleton n° 203 du 26 mai 1887 à tous les députés et à tous les sénateurs. Cette lettre est un peu longue, mais il est nécessaire qu'elle soit mise intégralement sous les yeux de vos lecteurs, et la voici :

RÉPONSE DE M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, 6 avril 1881.

Monsieur le président,

« Vous avez bien voulu, conformément à une résolution de la Chambre des Députés, en date du 13 avril dernier, renvoyer à mon département une pétition de M. Jumel de Noireterre, demeurant à Paris.

Aux termes de cette pétition, M. de Noireterre, propriétaire de terrains cédés par l'État dans la province de Constantine, se plaint d'avoir été dépossédé à tort des minerais de fer situés à la surface de ces terrains, par un arrêté du préfet de Constantine en date du 21 avril 1875, et demande que l'État lui accorde une indemnité représentant la valeur des minerais.

J'ai dû recueillir des renseignements et prendre connaissance des diverses enquêtes auxquelles il avait été procédé par le ministre des travaux publics à la suite de précédentes demandes de M. de Noireterre. En outre, M. le ministre des finances, qui était directement intéressé, m'a fait connaître les motifs qui l'avaient porté à penser que la réclamation n'était pas fondée.

D'après M. de Noireterre, l'ordonnance du 9 novembre 1845 qui a institué la concession d'Aïn-Mokra au profit de M. Talabot, aux droits duquel a été substituée depuis lors la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, a expressément réservé par son article 5 les droits des propriétaires de la surface sur les minerais de fer susceptibles d'être exploités à ciel ouvert.

A la suite de l'arrêté préfectoral précité du 21 avril 1878 relatif à une occupation de terrains par la Compagnie de Mokta-el-Hadid, arrêté qui tranchait au profit de ladite Compagnie la question des minerais superficiels, les époux de Noireterre saisirent le Conseil d'État d'un pourvoi tendant à l'interprétation de l'ordonnance du 9 novembre 1845. »

La lettre dont M. Sarrien juge la reproduction utile entre dans de fastidieux détails sur les arguments de droit invoqués en faveur tant de la Compagnie que des époux de Noireterre : le seul point a eu retenir, c'est que le Conseil d'État s'est prononcé, à deux reprises, contre les prétentions des époux de Noireterre.

Repousses de ce côté, les époux de Noireterre se retournèrent contre l'État, leur vendeur, dont la responsabilité aurait été engagée à leur égard à raison de promesses constatées dans des actes écrits. La lettre discute cette nouvelle prétention et conclut à ce qu'elles soient rejetées

« J'ai en conséquence, Monsieur le président, conclut le ministre, l'honneur de vous faire connaître que la pétition de M. de Noireterre que la Chambre des Députés a bien voulu renvoyer à mon examen ne peut, à aucun point de vue, être l'objet d'un accueil favorable de la part du gouvernement.

Agréez, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Signé : SARRIEN. »

Après avoir cité cette lettre, M. Sarrien poursuit ainsi :

« Ainsi je suis attaqué parce que j'ai fait connaître à la Chambre des Députés, en réponse à une pétition, l'avis des ministres des travaux publics et des finances rendu après instruction préalable et sur l'avis conforme du gouverneur général de l'Algérie.

Je suis attaqué, parce que malgré les menaces d'interpellation de M. de Noireterre, qui prétendait avoir des députés dans sa main et dont les lettres sont au dossier du ministère de la justice, j'ai, comme ministre, émis l'opinion que l'État n'était point responsable vis-à-vis de M. de Noireterre, dont les prétentions avaient été condamnées par les tribunaux.

Après trois années de ministère et douze années de législature, voilà le seul grief qu'on ait pu relever contre moi dans l'affaire Numa Gilly et ce grief ne supporte pas un instant d'examen.

Il est vrai que dans notre département même, et pour un intérêt bien visible, on commence à insinuer dans une forme jusqu'à présent insaisissable que, ayant été quatre fois ministre et surtout ministre de l'Intérieur, ayant le maniement des fonds secrets, j'ai du m'enrichir aux dépens de l'État.

On feint d'ignorer ou on a oublié que j'ai hérité de ma mère d'abord, de mon père ensuite d'une fortune modeste établie par des titres irrécusables dont les revenus augmentés par la dot de ma femme ont toujours et avant que je fusse député plus que suffi à tous mes besoins. On ne sait pas, ce qui est cependant pour ainsi dire de notoriété publique, que je n'ai jamais fait d'affaires, que je n'ai jamais ni directement, ni indirectement, fait partie d'aucune Société financière, que je n'ai jamais ni directement, ni indirectement, été associé à aucune spéculation et que je n'ai jamais joué à la Bourse.

On ne sait pas que, comme ministre de l'intérieur, et je ne suie pas le seul qui ait pratiqué cette méthode, je n'ai pas payé un centime sans exiger un reçu des parties prenantes et que tous ces reçus, bien que je ne puisse pas les produire en justice, sont encore entre mes mains.

On ne sait pas que les paiements des fonds secrets ne sont point faits directement par le ministre, et que les comptes d'emploi sont soumis au Président de la république, qui doit les approuver, et qui a le droit d'en exiger la justification.

J'éprouve une profonde tristesse et une singulière humiliation d'être obligé d'entrer dans ces explications et de remuer cette fange.

Partisan de la liberté de la presse, j'ai eu le tort de dédaigner jusqu'ici, pour mon compte personnel, des calomnies au-dessus desquelles je suis placé. Mais aujourd'hui que ces calomnies font leur chemin et ne tendent à rien moins qu'à détruire la république elle-même en cherchant à jeter le soupçon sur tous les hommes du parti républicain qui ont occupé de hautes fonctions publiques, cela ne m'est plus permis.

Il est temps que la lumière vienne et que justice se fasse ; je ne suis responsable que de moi-même, mais je réponds de moi, et je mets au défi, dans le département et ailleurs, mes ennemis d'apporter un seul acte, de produire un seul fait qui puisse porter atteinte à ma probité et à mon honneur.

Veuillez agréez, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments distingués.

SARRIEN,
député de Saône-et-Loire.

[Le pot de Noireterre contre le pot de fer (suite)]

LE FIGARO EN ALGÉRIE

par Arthur Heulhard

(*Le Figaro*, 20 avril 1889)

Bône, 10 avril

Si jamais je me fixe en Algérie, ce ne sera pas sur un terrain acheté à l'État. Puisqu'il dépend d'un préfet de me déposséder de mon bien et que, dans une question de droit commun, il m'est impossible de me faire juger par les tribunaux ordinaires, en un mot, puisqu'il n'y a aucune garantie pour la propriété, je ne m'établirai pas ici. J'en jure par Beaumarchais, notre auguste patron, qui plaida beaucoup et longtemps.

Vous vous rappelez certainement l'affaire de Noireterre ? Bataille vous en a parlé jadis. Eh bien ! croiriez-vous qu'on ne prévoit pas encore la fin de ce duel inique et monstrueux d'un homme seul contre toute l'administration coalisée ? J'arrive à Bône au moment où de nouveaux incidents surexcitent les Bônois. Je demande à Bataille la permission de m'en emparer au point de vue de l'histoire coloniale : au point de vue spécial, l'affaire reviendra un jour devant lui, malheureusement pour le plaigneur, heureusement pour le lecteur.

En 1868, Mme de Noireterre hérita de son père la concession de forêts sises dans l'arrondissement de Bône. Les indigènes ayant mis le feu à ces forêts, le gouvernement, pour éviter une indemnité pécuniaire, convertit cette concession en propriété définitive. Mme de Noireterre accepta dans les délais prescrits et demanda la délivrance de ses titres. Par une bizarrerie qui ne s'explique pas tout d'abord, on les délivra sans difficulté aux autres concessionnaires, on ne les refuse qu'à elle seule. Vainement son mari s'adresse au gouverneur de l'Algérie, au préfet de Constantine, à toutes les autorités constituées. Pendant neuf ans on les demande, pendant neuf ans on les retient : Mme de Noireterre aurait dû les avoir dès 1871, M. de Noireterre ne les a qu'en 1878 : encore faut-il forcer la main à l'administration par un arrêt du Conseil d'État.

Vous ne comprenez pas ce refus obstiné ? Attendez, vous allez comprendre.

M. de Noireterre avait pour voisine la compagnie de Mokta-el-Hadid qui exploitait les mines d'Aïn-Mokra, concédées depuis 1845 à M. Talabot ; une partie de ses mines se trouvait sous les forêts de M. de Noireterre. En deux mots, voici la situation dans cette partie : M. de Noireterre est propriétaire du dessus, c'est-à-dire de la surface et des minières qui peuvent s'y trouver ; la Compagnie de Mokta est concessionnaire du dessous, c'est-à-dire du fond et des mines qui s'y trouvent. Pour la première fois peut-être, dans une question pareille, le cas se présente clairement. Or, en 1875, après des tentatives infructueuses, le Mokta élève des prétentions sur les minières qui se trouvent à la surface de la propriété de son voisin, il soutient que son titre de concession l'autorise à les exploiter ; il s'adresse à M. Desclozeaux, préfet de Constantine, qui, faisant acte de juridiction, prend un arrêté par lequel il attribue au Mokta la propriété de ces minières sur 90 hectares, et l'autorise à les exploiter au même titre que la mine.

Ainsi, Desclozeaux dit au Mokta : « Le terrain que l'État a vendu à votre voisin vous appartient sur 90 hectares, je vous le donne. » il est inutile de chercher à expliquer la conduite de ce préfet, si ce n'est par les raisons qui l'ont fait condamner plus tard à deux ans de prison pour escroquerie. En attendant, le Mokta pénètre chez M. de Noireterre, barre les routes, coupe les arbres et enlève le minerai. Que faire ? Intenter une action au Mokta. C'est ici qu'éclate dans sa splendeur la combinaison administrative. On a pris son bien à de Noireterre, et il ne pourra pas se défendre. Car il n'a pas ses titres, le pauvre ! Il n'a pas ses titres ! Et en effet, quand il poursuit devant le Conseil d'État l'annulation de l'arrêté qui le dépouille, on lui demande : « Où sont vos titres ? 00

Vous avez déjà jugé l'affaire sur cette première phase. Il est évident qu'avec la complicité de l'administration, le Mokta a détroussé de Noireterre. A moins, cependant, qu'il ne produise un titre de concession qui lui donne le droit d'exploiter les minières ? En ce cas, l'administration serait seule responsable du préjudice causé. A moins qu'à son tour, elle ne produise un titre constatant qu'en vendant les forêts à de Noireterre, elle en a excepté les minières ? Tout cela, nous allons le savoir, puisqu'en 1879 — après neuf ans d'attente — pendant lesquels l'administration et le Mokta n'ont pas perdu leur temps, Noireterre peut produire ses titres à l'encontre des titres du Mokta. Or, de

l'examen et des uns et des autres, il résulte formellement, absolument que l'État a réservé les minières dans la concession faite au Mokta, et qu'il les a vendues à de Noireterre en lui vendant les forêts.

Je n'ai pas besoin de dire que toute cette histoire fit un bruit d'enfer en Algérie, dans les ministères de la justice et des travaux publics, dans le corps des mines, dans les journaux locaux, dans ceux de Paris, partout. L'opinion publique se prononça pour M. de Noireterre, qui est un ancien officier supérieur infiniment honorable. On sut qu'on n'avait pas devant soi un intrigant qui voulait profiter d'une erreur administrative, l'éviction dont il était victime et les vexations dont il était l'objet faisaient de sa cause la cause de tout le monde.

Et ce ne sont pas seulement les hommes de bonne foi qui se déterminent en sa faveur. Ce sont ceux dont l'opinion fait autorité en la matière. C'est M. de Freycinet, ingénieur en chef des mines et ministre des travaux publics en 1879, qui dit que « le minerai extrait à ciel ouvert par le Mokta dans les terrains appartenant aux époux Noireterre est, suivant la loi qui régit la concession, la propriété régulière de ces derniers et que, si on avait voulu formellement leur réserver cette propriété, on n'aurait pu s'y prendre autrement qu'on ne l'a fait ». Ce sont les plus compétents, MM. Varroy, Lamé-Fleury, Hanet-Cléry, Lefébure de Fourcy, Anatole Dunoyer, j'en passe. C'est l'unanimité du comité du contentieux et d'études au ministère des travaux publics. C'est le ministre de la justice en 1880, disant « qu'il n'y a aucune raison d'État pour soutenir par des dénis de justice les envahisseurs de la propriété. » En un mot, ce sont tous ceux qui ne se sentent pas engagés dans la partie liée entre la Compagnie du Mokta et l'administration.

Depuis quatorze ans bientôt, M. de Noireterre réclame des juges autres que les conseillers d'État qui sont parties dans le procès. Le bon plaisir administratif s'est substitué pour lui à la justice ordinaire. Il n'y a plus de droit de propriété, il n'y a plus de loi, il n'y a plus de tribunaux. La justice d'exception a toujours penché dans le sens indiqué par l'État. Elle a, par une série d'arrêts qui date de 1880, définitivement consacré la spoliation dont M. de Noireterre est frappé, sans qu'il ait pu, dans l'intervalle, se faire entendre des juges ordinaires, seuls compétents pour trancher les questions de propriété. Non seulement elle l'a consacrée sur les points que le préfet Desclozeaux a illégalement livrés au Mokta dès 1875, mais encore elle l'a étendue par interprétation à de nouveaux points, sans admettre d'autre sentence que la sienne dans un débat d'ordre privé.

Par ses agents, l'État a fait expulser M. de Noireterre des biens qu'il lui a vendus ; par ses juges, il a maintenu les spoliateurs en possession de ces mêmes biens. Sommes-nous au temps de Verrès ?

Mais si M. de Noireterre a succombé devant la juridiction administrative, il ne se tient pas pour battu devant le droit commun. Une première fois, en 1886, il s'est adressé à la Chambre par voie de pétition pour dénoncer aux législateurs un ensemble de faits et d'incidents qui constituent, à son sens, un concert frauduleux dirigé contre lui par l'administration et la Compagnie du Mokta. Il s'appuyait, pour le démontrer, sur certaines relations de famille et d'intérêts, sur les enquêtes incomplètes ou mensongères introduites dans le procès, sur des dissimulations de pièces, etc., toutes choses entraînant la révision des arrêts qui ont décidé contre lui. La Chambre, émue par la gravité des accusations et des revendications formulées, a accueilli la pétition sur le rapport de M. Léon Renard, et engagé le ministre de la justice à lui donner les suites qu'elle comporte.

Une seconde fois, en 1888, à l'occasion des affaires Caffarel-Wilson, M. de Noireterre a saisi la Chambre des faits scandaleux qui se rattachent à son procès. Vous savez qu'il a été nommé une Commission chargée de procéder à une enquête générale « sur tous les faits touchant à l'administration qui lui paraîtraienr de nature à mériter soit un blâme soit une répression ». La Commission serait sortie de son rôle en

concluant à la responsabilité de l'État envers les époux de Noireterre : mais elle a reconnu qu'il leur était dû une indemnité à raison du préjudice causé par l'administration ; elle a même invité le gouvernement à les indemniser, sous forme de concession par exemple. Elle constate que la concession première leur avait été faite « dans les termes les plus formels et les plus précis », et que les arrêts du Conseil d'État « sont venus les dépouiller » d'une partie de leur propriété.

En attendant que l'administration capitule, M. de Noireterre s'est rappelé qu'il y avait une justice civile égale pour tous, un code applicable à tous. L'État n'est pas au-dessus des lois, il l'a assigné en responsabilité devant le tribunal de Bône. Pour échapper aux conséquences de la garantie, l'administration attaque un thème nouveau : « J'avais, dit-elle, concédé depuis longtemps au Mokta les minières en litige. » A quoi de Noireterre réplique : « Vous n'aviez rien concédé et vous le savez bien ; en tout cas, il ne fallait pas me vendre, en 1870, ce que vous aviez déjà concédé au Mokta, parce qu'alors vous ne me vendiez rien du tout. Vous devez savoir ce que vous faites, vous et vos agents ; les contribuables vous paient assez cher pour cela. »

Ce qui aggrave encore la responsabilité de l'État, c'est le concours moral et matériel qu'il a constamment prêté au Mokta par l'intervention de Desclozeaux et par son refus persistant de délivrer les titres.

Quand cette lutte finira-t-elle ? Jamais peut-être, tant qu'il y aura deux justices en France : une justice administrative juge et partie, et une justice civile soucieuse de plaire à sa sœur. C'est ainsi que, tout en se déclarant compétent par la raison que « la vente du domaine privé de l'État est une convention ordinaire de droit privé », le tribunal de Bône renvoie aujourd'hui les parties à se pourvoir pour l'interprétation de l'acte originel. Ce qui a permis au préfet de Constantine de prendre un arrêté de conflit. Voilà donc l'affaire renvoyée devant le Tribunal des conflits, composé de trois conseillers à la Cour de cassation et de trois conseillers d'État sous la présidence du ministre de la justice. Là encore, la majorité n'est point aux légitimes, elle est à quatre personnes amovibles appartenant à l'administration, dépendant d'elle, et chez qui M. de Noireterre peut rencontrer des adversaires ayant déjà pris parti dans la question.

Et les choses vont s'envenimant. L'Algérie est divisée en deux camps : l'administration d'un côté, les colons de l'autre. L'administration puisant des ressources misérables dans la nécessité d'échapper à une réparation pécuniaire, et persistant, contre toute honnêteté, dans les conséquences d'une première faute ; les colons se sentant soulevés par le flot de mécontentements qui menace de tout emporter, et par le besoin d'assurer la victoire du droit contre l'arbitraire.

« Rien ne peut lasser ma patience, ni vaincre ma défense », écrit M. de Noireterre. Et il en est déjà à sa douzième brochure, conçue, comme les précédentes, dans un style de vieux militaire peu habitué aux détours de la pensée.

Je n'ai pas voulu le suivre dans les accusations énormes qu'il lance contre les plus hauts fonctionnaires de France et d'Algérie, malgré l'air de vraisemblance et de sincérité que respirent quelques-unes. Mais on ne saurait tirer argument de sa violence pour lui refuser le bénéfice de son droit qui est aveuglant. On frémît, au contraire, en pensant à la rude bataille qu'il livre et on se félicite qu'il ait eu les reins assez solides pour porter sans flétrir ce harnois de plaideur qui eût infailliblement écrasé un pauvre diable. Il est grand temps toutefois qu'une transaction intervienne qui suspende le cours de ces vexations abominables et fasse cesser un scandale qui éclabousse l'échelle administrative et judiciaire à tous les degrés. Au voleur ! au voleur ! crie M. de Noireterre. Au voleur ! est à coup sûr une injure, mais c'est aussi une opinion. On devait prévenir M. de Noireterre qu'on lui vendait la forêt de Bondy.

Projet de construction de hauts fourneaux en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 juillet 1889)

Il est question de la construction de hauts fourneaux sur notre côte algérienne. C'est la Compagnie de Mokta-el-Hadid qui se chargerait de ce soin. Ses minerais seraient employés dans ces hauts fourneaux. La fonte serait ensuite traitée dans une grande usine que la Compagnie établirait sur le littoral français de la Méditerranée.

On sait que la Compagnie de Mokta, outre ses mines de Mokta et celles acquises il y a quelques années de la Tafna, possède aussi les mines de houille des Salles-de-Gagnières et de Cessous, dans le Gard, et exploite par amodiation celles de Comberedonde. Mais ces différentes houillères, qui ont coûté fort cher, sont fort peu productives, et l'on prête à la Compagnie l'intention d'acheter dans la faillite de Terrenoire, celles de Lalle, qui sont très riches, mais où il y a des travaux importants à faire. Ces mines de fer, ces houillères et les établissements métallurgiques projetés feraient de la Compagnie de Mokta une puissance considérable dans le monde industriel.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION
L'EXPOSITION DE L'ALGÉRIE
IV
LES MINES

(*Le Journal des débats*, 26 septembre 1889)

[...] Dans le département de Constantine, si abondant en métaux, il n'y a pas plus de huit mines exploitées et encore il en faut rabattre, quand on examine de près ce qu'elles rapportent. Ni la mine de Tarhit, ni celle du Filfila, ne figurent dans cette liste officielle ; les travaux y sont suspendus. La mine de plomb et de mercure des Beni-Salah, qualifiée de riche par le service des mines, n'a fourni, que quinze tonnes en 1887 ; la mine de zinc de Djendeli [Djendli] n'a produit absolument rien ; la mine de cuivre d'Aïn-Barbar a livré une demi-tonne en 1835, 18 tonnes en 1836, puis rien en 1887 ; la mine d'oxyde de fer magnétique des Karézas semble abandonnée depuis 1886. Restent réellement quatre mines, une de zinc à Hammam-Nbaïls, une de plomb, argent et cuivre à Oum-Teboul, une d'oxyde de fer magnétique à El-Mkimen près de Bône, et **la célèbre mine de fer d'Aïn-Mokra**. Cette dernière, dont le produit dépasse de beaucoup celui des autres, a, en 1887, employé 616 ouvriers, 32 bêtes de somme, 12 machines à vapeur, et a rapporté brut 1.166.627 fr., ce qui donne un revenu net de 217.858 fr. C'est encore peu de chose. En somme, dans cette même année 1887, que les statistiques publiées ne nous permettent pas de dépasser, l'Algérie n'a tiré de son sol que 186.655 tonnes de minerais, dont le produit brut a été de 2.262.799 fr., et le revenu net de 138.355 fr. [...]

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 avril 1890)

M. Nugue (École des mines de Saint-Étienne, 1888) est nommé ingénieur aux mines de fer de la Tafna, à Bénisaf (Algérie), mines, appartenant à la Compagnie de Mokta-el-Hadid. M. Nugue est le fils de l'honorable chef des approvisionnements de la Compagnie des houillères de Saint-Étienne.

Les Annamites en Nouvelle-Calédonie
par F[rancis] L[laur]
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 mars 1891)

La société du Nickel [...] vient de faire transporter 800 Annamites à Nouméa. [...] La Cie du Nickel fera bien aussi d'essayer des Marocains et de certains Kabyles : nous avons pu les voir à l'œuvre, et la Cie de Mokta en est enchantée.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
(*Le Journal des chemins de fer*, 11 avril 1891)

Cette année, les plantations ont produit quelques bénéfices, un marché de 5 ans a été passé avec la Compagnie de Mokta-el-Hadid pour la coupe des arbres du domaine d'Aïn-Mokra.

MOKTA-EL-HADID
(*Paris-Capital*, 8 juin 1892)

[...] La production et les ventes pour les mines de Bône, pour 1891, se résument comme suit : Production 121.334 (129.067 en 1890), quantités embarquées 132.333 (172.826 en 1890), quantités vendues et livrées 182.317 (176.409 en 1890); pour les minerais de Bénisaf, production 277.965 tonnes (353.553 en 1890), quantités livrées et vendues 271.977 (353.506 en 1890). [...]

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 18.333.500 francs.
26, avenue de l'Opéra, 26
Assemblée générale ordinaire du 25 avril 1883
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 septembre 1893)

Minerais de fer

La production et les ventes pour les mines de Bône se résument comme suit dans les deux dernières années :

(en tonnes)	1891	1892
Production	121.384	123.599
Quantités embarquées	132.333	77.058

Quantités vendues et livrées	132.317	76.182
------------------------------	---------	--------

Le chiffre de l'extraction a été supérieur à celui des livraisons de 7J.77 tonnes qui ont été mises en stocks.

Pour les mines de Bénisaf, nous avons :

(en tonnes)	1891	1892
Production	277.965	320.201
Quantités livrées et vendues	271.977	290.218

Le chiffre de l'extraction a excédé celui des livraisons de 29.983 tonnes qui ont été mises en stocks.

Le total de l'extraction de nos mines d'Algérie a donc été de 443.800 tonnes. Il avait été l'année dernière de 399.340 tonnes et présente ainsi une augmentation de 44.451 tonnes, soit environ 10 %.

Le total des livraisons a été de 366.340 tonnes contre 404.294 tonnes ; présentant une diminution de 37.954 tonnes, soit 10 %.

La réduction a porté sur les ventes de minerai de Mokta, qui ont fléchi de 56.195 tonnes, tandis que les ventes de minerais de Bénisaf ont au contraire reçu un accroissement de 18.241 tonnes.

La situation de la métallurgie ne s'est point améliorée en 1892 dans les pays étrangers où nous écoulons d'ordinaire nos minerais. La demande s'est ralentie, les cours ont légèrement fléchi et jusqu'à présent, ils ne tendent pas à se relever.

La réduction dans le tonnage de nos ventes a amené une réduction dans le produit net réalisé de l'exercice, mais il importe de remarquer que le total de l'extraction: a été augmenté de 10 %.

Nous avons pu dans ces conditions reconstituer nos stocks à peu près épuisés en 1890 et les porter au chiffre le plus élevé qu'ils aient atteint jusqu'ici.

C'est une véritable réserve que nous avons ainsi reconstituée et qui nous permet de dire qu'en définitive, les résultats de l'exercice n'ont pas été, dans leur ensemble, inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Les dépenses pour les travaux d'aménagements se sont élevés à Bône à 41.394. fr. 30 et à Bénisaf à 146.990 fr. 30.

Ces dépenses ont été soldées par les comptes d'exploitation.

Nous poursuivons avec activité à Bône comme à Bénisaf, les travaux d'avenir susceptibles d'accroître nos existences de minerais et nous sommes heureux de vous annoncer qu'à Bône comme à Bénisaf, les résultats obtenus en 1892 sont satisfaisants.

L'exploitation des chemins de fer algériens pendant le 1^{er} trimestre des années 1893
et 1892
(*Paris-Capital*, 30 août 1893)

Le *Journal officiel* vient de publier le tableau des recettes de l'exploitation des chemins fer algériens pendant le 1^{er} trimestre des années 1893 et 1892. [...]

La Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, qui exploite la petite ligne de ligne à Aïn-Mokra (33 kilomètres), a vu le produit de cette ligne s'abaisser de 15.339 fr. à 14.294 fr. [...]

UN MEURTRE

(Le Journal des débats, 8 septembre 1893)

Bône, le 8 septembre.

Trois ouvriers mineurs du Mokta-el-Hadid, les nommés Garcia, Segui et Santander, tous trois de nationalité espagnole, habitaient la même chambre dans une maison meublée de Bône.

Mardi, en rentrant de leur travail, les trois ouvriers se prirent de querelle au sujet d'un chien appartenant à l'un d'eux.

Le lendemain matin, ils ne répondaient pas à l'appel. Le chef d'équipe avertit les gendarmes qui se présentèrent à leur domicile, et, n'obtenant pas de réponse, enfoncèrent la porte de la chambre. Un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux. Au milieu de l'appartement, le corps de Garcia gisait lardé de trente-quatre coups de couteau l'arme était restée dans l'œil enfoncée jusqu'au manche et on ne put l'enlever sans casser la lame.

La victime avait aussi reçu un formidable coup de hache sur la tête.

Segui et Santander sont en fuite.

MINES

Les Richesses minérales de l'Algérie
par Ch. MARSILLON, ingénieur des Arts et Manufactures
(*La Revue encyclopédique*, Larousse, 1^{er} octobre 1893)

Mine de fer du Mokta-el-Hadid. — Cette mine, située à 33 kilomètres de Bône, dans le département de Constantine, a été concédée en 1845 [*sic : la société éponyme n'a été constituée qu'en 1865*]. Elle est aujourd'hui des plus prospères. C'est certainement de beaucoup la mine la plus importante de notre colonie, et elle peut rivaliser avec les établissements similaires les plus florissants d'Europe. Seize cents ouvriers sont attachés à son exploitation, et la production journalière dépasse 1.800 tonnes de minerai. L'Amérique elle-même s'en approvisionne, tant est grande la réputation de ces minerais. La mine touche au village d'Aïn-Mokra et avoisine le lac Fetzara. Elle comprenait autrefois des travaux à ciel ouvert et des travaux souterrains. Le travail à ciel ouvert se faisait par gradins de 5 à 6 mètres de hauteur et se pratiquait au sommet de la montagne. Le minerai extrait était amené sur une voie principale à l'aide de wagons et de plans inclinés. Aujourd'hui, de nombreux puits de recherche ont été creusés sur les flancs de la montagne ; ils sont désignés par des numéros d'ordre, le plus ancien portant le numéro 1. De ces puits partent en tous sens des galeries souterraines servant aux travaux intérieurs, analogues à ceux qui se faisaient à ciel ouvert. Les ouvriers des puits et des galeries travaillent par postes de dix heures, jour et nuit. Ceux qui travaillaient à ciel ouvert ne le faisaient que pendant le jour.

Les environs de la mine sont couverts de maisons d'aspect riant, au milieu de jardins et de plantations d'eucalyptus. La Société ne néglige rien pour assurer le bien-être de ses ouvriers. Pendant l'été, époque à laquelle le lac Fetzara est le plus malsain par ses émanations paludéennes, des trains spéciaux conduisent tous les soirs les ouvriers jusqu'à Bône et les ramènent le lendemain, car la mine est reliée à la gare et au port de cette ville, où des navires français, suédois, américains et autres viennent opérer leurs chargements de minerai. Près de l'embouchure de la Seybouse, à Bône, se trouvent les ateliers de construction et de réparation de cette puissante Société minière. Ses ateliers

emploient un nombre considérable d'ouvriers et forment l'établissement de ce genre le plus complet d'Algérie. Les magasins d'approvisionnement, à côté des ateliers, renferment constamment pour près d'un million de marchandises.

La Société de Mokta possède encore d'autres mines de moindre importance : celle de fer oxydulé de Karézas et le gisement de fer oxydulé de Marouania.

Mokta-el-Hadid
(*Paris-Capital*, 3 janvier 1894)

1° La division de l'Algérie comprend elle-même deux subdivisions qui sont les mines de Bône et celles de Bénisaf.

La production de ces mines pendant les trois dernières années est très intéressante à suivre car elle indique dans quelles conditions industrielles la société s'est trouvée depuis trois ans.

Division de Bône

(en tonnes)	1890	1891	1982
Production	129.087	121.384	123.599
Ventes et livraisons	176.409	132.317	76.122

On remarque dans ce tableau qu'en 1890, la production a été inférieure de 47.342 tonnes aux ventes effectuées. Le même événement se produit en 1891 : les ventes dépassent la production de 10.933 tonnes. La quantité de tonnes vendues, supérieure à l'extraction a été naturellement prise sur les stocks existants : soit 58.275 tonnes pour les deux années. Mais le phénomène inverse s'est produit en 1892 : c'est l'extraction qui a été supérieure de 47.477 tonnes aux ventes effectuées. C'est un avantage en ce sens que les stocks ont pu être reconstitués.

Division de Bénisaf

(en tonnes)	1890	1891	1982
Production	353.508	277.965	320.201
Ventes et livraisons	353.506	271.977	290.218

Dans cette division, la production a un peu diminué. Les ventes aussi ; mais la diminution de celles-ci n'a pas suivi une marche régulière et aussi accentuée que dans la division précédente.

Au total, en 1892, la somme des extractions a été de 443.800 tonnes, et l'ensemble des ventes et livraisons a été de 330.340. La société a pu ainsi reconstituer les stocks et les augmenter de 77.400 tonnes. Les stocks étaient à peu près épuisés depuis 1890. Cet épuisement constituait, dans une certaine mesure, un danger pour la Société : car, à un moment donné, elle pouvait se trouver dans l'impossibilité de satisfaire ses clients. Aujourd'hui, l'équilibre est rétabli et les stocks sont reconstitués.

Ministère du commerce, de l'industrie et des télégraphes
Médailles d'honneur
(*JORF*, 1^{er} août 1894)

ALGÉRIE

M. Farrugia (Joseph), employé à la compagnie Mokta-el-Hadid à Bône.
M. Génova (Xavier-Antoine), chef de comptabilité à la compagnie Mokta-el-Hadid à Bône.
M. Orth (Philibert), mécanicien à la compagnie de Mokta-el-Hadid à Bône.
M. Rouvevre (Pierre-Henri), chef poseur à la compagnie de Mokta-el-Hadid à Bône.
M. Serveille (Pierre-Napoléon-Alfred), chef de mouvement à la compagnie de Mokta-el-Hadid à Bône.
M. Still (Joseph), employé à la compagnie de Mokta-el-Hadid à Bône.

EXPOSITION DE LYON
SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES ET FORGES DE FIRMINY
CAPITAL : 3 MILLIONS
Siège social, à Lyon, rue de la République, 45
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 août 1894)

[...]
Minerais

Les minerais servant de base aux fabrications [de Firminy] proviennent des mines de Mokta-el-Hadid (Algérie), universellement connues et appréciées, et de la mine de La Fragua (Espagne), propriété de la Compagnie ; les minerais de cette dernière mine, bien que moins riches en fer que ceux de Mokta, sont d'une pureté plus grande encore. [...]

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme
Capital : 18.333.500 francs
Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1895
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 mai 1895)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MINERAIS DE FER

La production et les ventes pour les mines de Bône se résument comme suit pour les deux dernières années.

(en tonnes)	1893	1894
Production	121.914	108.821
Quantités embarquées	54.757	65.914

Quantités vendues et livrées	55.571	65.856
------------------------------	--------	--------

Le chiffre de l'extraction a été supérieur à celui des livraisons de 42.907 tonnes qui ont été mises en stocks. Les quantités vendues ont dépassé celles de l'année précédente de 10.285 tonnes, et les quantités mises en stocks ont été inférieures de 24.250 tonnes à celles de l'année précédente.

Il a été dépensé dans l'exercice 116.552 fr. 30 c. en travaux d'aménagement aux mines de Mokta et à celles des Karézas. Nous avons en outre acquis de la Compagnie Algérienne au prix de 104.581 fr. 85 c, frais compris, une propriété de 475 hectares pour nous permettre d'étendre nos travaux de mines dans la direction de l'ouest.

Les dépenses d'aménagement ont été mises à la charge de l'exercice, mais le prix de l'acquisition a été porté à l'actif en accroissement du compte immeubles.

La production et les ventes pour les mines de Bénisaf se résument comme suit pour les deux dernières années :

(en tonnes)	1893	1894
Production	263.357	227.753
Quantités embarquées	208.088	236.485
Quantités vendues et livrées	208.434	236.546

Le chiffre des expéditions a excédé celui de l'extraction de 8.732 tonnes, ce qui a diminué d'autant le tonnage du stock. Ces expéditions ont dépassé de 26.002 tonnes celles de l'année précédente.

Les travaux d'aménagement et d'entretien au port ont exigé une dépense de 145.017 fr. 80 c. qui a été mise à la charge de l'exploitation.

Le total de l'extraction de nos mines d'Algérie a donc été de 336.574 tonnes au lieu de 385.271, en diminution de 48.697 tonnes.

Cette diminution a porté pour la majeure partie sur l'extraction à Bénisaf. Elle a été intentionnelle de notre part et ainsi réglée pour diminuer l'importance des stocks qui avait atteint un chiffre considérable.

Le total des livraisons a été de 302.402 tonnes, au lieu de 264.005 tonnes l'année dernière, présentant ainsi une augmentation de 38.397 tonnes dont 10.285 tonnes pour Bône et 28.112 tonnes pour Bénisaf.

Il y a donc eu sur le chapitre des ventes et par comparaison avec l'exercice précédent une amélioration assez sensible qui, malgré la baisse des prix, a influé favorablement sur le résultat de l'exercice.

L'état général de la métallurgie ne s'est point amélioré et ne laisse guère entrevoir d'amélioration prochaine. Cette situation tient non à une crise passagère, mais à un excès de production qui pèse sur tout le marché international et a pour effet d'avilir les cours des produits finis et, par suite, le cours des minerais.

Nous ne sommes pas près d'en avoir fini avec les interpellations, les questions, ou les procès sur les affaires algériennes, car, de tous côtés, sortent de nouvelles preuves de la coupable indifférence de l'administration ou du gouvernement.

On n'entend plus parler que de fraudes ou de concussions. Ce sont là des mots bien gros, nous l'avouons, et nous croyons qu'on exagère la portée des faits que l'on veut dénoncer au public mais la prochaine discussion du budget de l'Algérie nous semble une occasion tout à fait propice pour procéder sur ce point à une sorte d'examen de conscience dont la conclusion sera qu'« il faut tout changer ».

Nous n'avons pas la prétention de faire une enquête particulière avant l'enquête générale que le Parlement stupéfait sera, tenté d'ordonner, mais nous ne pouvons nous empêcher de souligner dès maintenant certains détails par trop monstrueux à ceux qui voudront nettoyer et purifier enfin ce beau pays.

C'est ainsi que de tous côtés, on nous signale une contrebande sur les alcools qui frustrerait de plus de deux millions le Trésor public ; de tous côtés, on nous affirme que les subventions accordées par l'État à certaines Compagnies de chemins de fer sont indignement gaspillées, et on nous mentionne, comme étant la note la plus significative de cet état d'anarchie, la façon dont on s'y est pris, dans l'affaire Noireterre, par exemple, pour faire disparaître des titres de propriété devenus gênants. Qu'on s'étonne, après de telles iniquités, que M. de Noireterre, victime de ces singulières pratiques, soit devenu, dans ses revendications forcément violentes, un plaideur quelque peu exaspéré et exalté !

Cette affaire Noireterre, qui semblerait un conte ou une folie dans un autre pays qu'en cette Algérie encore mal équilibrée, est une vieille histoire que beaucoup de nos lecteurs connaissent. Elle revient sur l'eau parce que le principal intéressé, un des plus vaillants officiers de notre ancienne armée, soutient, avec l'entrain et l'opiniâtréte que ses amis lui connaissent, un procès trois fois perdu.

*
* *

De quoi s'agit-il ?

M. de Noireterre est concessionnaire de forêts de liège sises dans l'arrondissement de Bône. À la suite d'un incendie allumé par des indigènes, l'État, pour éviter de payer une indemnité, convertit la concession temporaire en concession définitive. M. de Noireterre était donc le seul et véritable maître du sol. Tel n'a pas été l'avis de la Société des mines de Mokta-el-Hadid à qui avaient été concédés le fond et les mines qui s'y trouvent.

Cette société a émis la prétention de s'emparer des minières qui étaient à la surface du sol et de les exploiter. L'administration a pris parti pour la Société de Mokta. M. de Noireterre a eu beau protester devant toutes les juridictions, il a partout rencontré l'administration algérienne apportant le concours de son influence en faveur de la Société des mines.

Malgré le ministre de la justice, qui déclarait « qu'il n'y avait aucune raison d'État pour soutenir par des dénis de justice les envahisseurs de la propriété » ; malgré M. de Freycinet, ministre des travaux publics, qui déclara que « le minerai extrait à ciel ouvert par le Mokta dans les terrains appartenant à M. de Noireterre est, suivant la loi qui régit la concession, la propriété régulière de ce dernier, et que si l'on avait voulu formellement lui réservé cette propriété, on n'aurait pu s'y prendre autrement qu'on l'a fait » malgré les efforts de plusieurs autres personnalités importantes, la spoliation dont a été victime M. de Noireterre a été également consacrée par le Tribunal des conflits, c'est-à-dire par une juridiction soumise à l'influence politique.

Voilà le fait dans sa brutalité.

Un nouveau procès doit venir incessamment. Une nouvelle pétition de M. de Noireterre à la Chambre des députés, pétition sur laquelle M. Denis, député, va très prochainement déposer le rapport, soulève une fois encore cette affaire qui a passionné le département de Constantine. Pour la quatrième fois, on va s'emparer d'une minière. Et M. de Noireterre, malgré qu'il ait eu à subir trois fois une spoliation, recommence à se défendre et à crier « Au voleur ! »

Sera-t-il plus heureux que dans le passé ?

Dans l'affaire des Phosphates, il y a la question de la carrière opposée à celle de la mine. Dans celle de Mokta, c'est la question de la mine en lutte avec celle de la minière.

Or, la loi dit que la minière doit être exploitée comme une carrière.

M. Ferrouillat⁹, malgré toute son influence politique, n'a pu venir à bout de l'administration algérienne. Il n'est pas surprenant que M. de Noireterre, qui n'avait pas à son service l'influence politique du directeur du *Lyon républicain*, n'ait point encore réussi à obtenir justice contre ceux qui l'ont dépouillé.

Les temps vont-ils changer ? [...]

Un Algérien.

COMPAGNIE DE MOKTA-EL-HADID
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 octobre 1896)

[...] Le bénéfice résulte encore tout entier de l'exploitation des minerais de fer d'Algérie. Les houillères du Gard n'ont pas encore été rémunératrices [...]. L'extraction totale, tant aux mines de Bône qu'à celles de Bénisaf, a été en 1895 de 313.186 tonnes, présentant sur le chiffre de l'année précédente une diminution de 23.389 tonnes, qui est la conséquence d'un état sanitaire défavorable au recrutement de la main-d'œuvre dans les mines de Bône.

Le chiffre total des expéditions a été en 1895 de 829.704 tonnes au lieu de 302.399 en 1894. En dépit de cet accroissement de tonnage, le produit net de l'exercice s'est trouvé, sur celui du précédent exercice, en diminution de 50.000 francs par suite de la situation générale défavorable du marché, et d'un nouveau fléchissement du cours des minerais.

Mais au début de 1890, les transactions se sont ranimées sur le marché européen et la compagnie a pu conclure pour 1896 des contrats qui assurent un chiffre de vente supérieur à celui de l'année précédente. Or, nous savons, d'autre part, que le cours du minerai s'est amélioré à la faveur d'un retour d'activité dans les industries métallurgiques, et de prix de fret d'Algérie en Europe plus favorables. L'Allemagne et l'Angleterre sont les deux principaux clients de Mokta-el-Hadid. Quant aux établissements français, ils s'alimentent principalement aux mines de Bilbao qui extraient un minerai moins riche, mais qui ont l'avantage d'être peu éloignés.

Pour l'Angleterre, l'Allemagne, dont le commerce est si développé, la différence de distance, qu'il s'agisse de Bilbao (Espagne) ou de Bône, est peu sensible ; aussi ces pays recherchent-ils le minerai de Mokta à destination d'Allemagne ou d'Angleterre représentent, en quelque sorte, du fret de retour. Aussi, on conçoit que les armateurs se contentent pour ce fret d'un prix modique, circonstance favorable pour la vente des minerais de Mokta, si le fret d'aller est satisfaisant et les engage à naviguer, et c'est ainsi que la question du fret est d'importance primordiale pour la Compagnie Mokta-el-Hadid. [...]

⁹ Auguste Ferrouillat (1847-1922) : neveu du Garde des sceaux, Joannis Ferrouillat. Fondateur en 1875, avec son frère Prosper, de *Lyon Républicain*, président du conseil général du Rhône.

En résumé, il faut considérer que la seule exploitation des minerais de fer d'Algérie a permis de maintenir le dividende au chiffre très satisfaisant de 40 francs dans ces six dernières années, et que les gisements de la Compagnie assurent encore l'extraction pour un long temps. [...]

(*Le Pour et le Contre*).

Compagnie des minerais de fer magnétique
DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme au capital de 18.333.500 francs.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 1897
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 30 mai 1897)

MINERAIS DE FER

La production et les ventes, pour les mines de Bône, se résument, comme suit, pour les deux dernières années :

(en tonnes)	1895	1896
Production	89.189	110.425
Quantités embarquées	107.539	100.409
Quantités facturées	107.521	99.066

La production a augmenté de 21.236 t. ; elle a atteint et même dépassé le chiffre de l'année 1894, qui avait été de 108.821 t. L'état sanitaire a été plus satisfaisant en 1896 qu'en 1895.

Le chiffre des ventes a diminué de 7.855 t. L'excédent de la production a été mis en stock.

Il a été dépensé, en travaux d'aménagements, une somme de 70.047 fr., au lieu de 88.811 fr. 75, l'année précédente. Cette dépense a été mise à la charge de l'exploitation.

La production et les ventes, pour les mines de Bénisaf, se résument comme suit, pour les deux dernières années.

(en tonnes)	1895	1896
Production	223.996	260.799
Quantités embarquées	222.165	256.643
Quantités fracturées	236.233	261.424

L'exercice 1896 a donc présenté, -sur le précédent, une augmentation de 36.803 t. pour la production et de 25.191 t. pour les ventes. Les résultats sont satisfaisants, surtout si on considère que, pendant les mois de septembre, octobre et novembre, les expéditions ont été réduites, les navires ayant délaissé le transport des minerais de fer pour aller charger, dans les ports de la mer Noire, les blés qui leur donnaient un fret beaucoup plus avantageux.

Les travaux d'aménagement de la mine et les travaux d'entretien du port ont coûté : 107.188 fr. 50 contre 81.156 fr. 10 dans l'exercice précédent. Cette dépense a été mise à la charge du compte d'exploitation.

La production totale de nos mines d'Algérie a été, en 1896, de 371.224 t., en augmentation de 58.038 t., sur le chiffre correspondant de l'année précédente.

Le total des expéditions s'est élevé à 357.052 t. au lieu de 329.704 t. dans l'année précédente, soit une augmentation de 27.348 tonnes.

Les quantités facturées ont été de 361.090 t., au lieu de 348.754 t. dans l'année précédente, en augmentation de 17.336 tonnes.

La situation du marché s'est améliorée en 1896 et les minerais se sont écoulés plus facilement, sans qu'il y ait eu, toutefois, dans le prix moyen de vente, d'augmentation sensible. D'après les contrats passés pour l'année 1897, le tonnage de minerai à livrer sera supérieur à celui de 1896. Il est même permis d'espérer une certaine plus-value sur le prix de vente des minerais, si le prix du fret se maintient dans les limites de nos prévisions. [...]

(Suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 juin 1897)

Les stocks de minerais sont considérables et méritent une explication. On peut les considérer comme composés en deux parties :

L'une, destinée à parer aux écarts qui existent entre la production de la mine, nécessairement régulière, et les expéditions de minerais, subordonnées aux fluctuations du fret. Ces écarts sont parfois très considérables. Les stocks permettent non seulement d'y faire face et de profiter ainsi des périodes de fret à bon marché, mais encore ils permettent d'accélérer le chargement des navires et de toucher les primes stipulées dans les chartes parties **[sic]**, pour le temps de stationnement économisé aux vapeurs. Cette partie des stocks ne saurait être réalisée sans dommage pour la société et doit être reconstitué aussitôt qu'on en fait usage.

L'autre partie provient de l'accumulation des minerais pendant les années où les ventes n'atteignent pas le chiffre de la production : elle constitue une réserve disponible destinée à s'écouler à un moment donné lorsque la demande arrive à dépasser la production.

La réalisation de cette dernière partie est toujours désirable, mais elle n'est possible que dans certaines circonstances qui se reproduisent à des intervalles dépendant de la situation du marché. Une liquidation intempestive n'aurait pour effet que de déprécier le cours des minerais.

Bien que, dans ces derniers temps, les transactions aient été plus actives et qu'une certaine partie de nos stocks de Bénisaf soit destinée à disparaître en 1897, nous ne pouvons avoir la certitude d'en écouter, dans le délai des versements à faire à la Société de Gafsa, une quantité suffisante pour réaliser la somme de 1.290.000 francs et compléter ainsi les 4 millions, montant de notre souscription. [...]

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 20.000.000 de francs
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 1898
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 mai 1898)

Minerais de fer

La production et les ventes pour les mines de Bône se résument comme suit dans les deux dernières années :

Tonnes	1896	1897
Production	110.425	102.431
Quantités embarquées	100.409	109.481
Quantités facturées	99.666	109.847

La production a diminué de 7.994 tonnes.

Le chiffre des ventes a augmenté de 10.181 tonnes, la différence entre le chiffre des ventes et celui de la production a été fournie par les approvisionnements en réserve.

Il a été dépensé, en travaux d'aménagements, une somme de 64.495 fr. 85 au lieu de 70.047 francs l'année précédente. Cette dépense a été mise à la charge de l'exploitation.

La production et les ventes pour les mines de Bénisaf se résument comme suit, pour les deux dernières années :

(en tonnes)	1896	1897
Production	260.799	332.533
Quantités embarquées	256.643	343.658
Quantités facturées	264.424	347.313

L'exercice 1897 a donc présenté, relativement au précédent, une augmentation de 71.734 tonnes sur la production et de 85.889 tonnes sur les ventes.

La différence entre la production et la vente a été fournie par les approvisionnements en réserve.

Les travaux d'aménagement de la mine et les travaux d'entretien du port ont coûté 99.000 fr. 05 contre 107.158 fr. 50 dans l'exercice précédent. Cette dépense a été mise à la charge du compte d'exploitation.

La production totale de nos mines d'Algérie a été, en 1897, de 434.964 tonnes, en augmentation de 63.740 tonnes sur le chiffre correspondant de l'année précédente.

Le total des expéditions s'est élevé à 453.139 tonnes au lieu de 357.052 tonnes dans l'année précédente, soit une augmentation de 96.087 tonnes.

Les quantités facturées ont été de 457.160 tonnes au lieu de 361.090 tonnes dans l'année précédente, en augmentation de 96.070 tonnes.

Cet accroissement de tonnage, la fermeté du marché métallurgique et les conditions favorables de fret ont amené des résultats supérieurs à ceux des exercices précédents.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 20.000.000 de francs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 1899
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 27 juillet 1899)

MINERAIS

La production et les ventes pour les mines de Bône ont donné dans les deux derniers exercices les chiffres suivants :

(en tonnes)	1897	1898
Production	102.431	92.377
Quantités embarquées	109.481	118.093
Quantités facturées	109.847	117.901

La production a diminué de 10.054 tonnes.

Le chiffre des ventes a augmenté de 8.054 tonnes.

La différence entre le chiffre des ventes et celui de la production a été fournie par les approvisionnements en réserve.

Il a été dépensé en travaux d'aménagements, une somme de 48.355 fr. 60 c. au lieu de 64.495 fr. 85 c. l'année précédente.

Cette dépense a été mise, comme d'habitude, à la charge de l'exploitation.

La production et les ventes pour les mines de Béni-Saf se résument de la manière suivante pour les deux derniers exercices :

(en tonnes)	1897	1898
Production	332.533	347.997
Quantités embarquées	343.058	366.942
Quantités facturées	347.313	368.552

La production a donc augmenté de 15.464 tonnes et les ventes se sont accrues de 91.239 tonnes.

La différence entre le chiffre de la production et celui des ventes a été fournie par les approvisionnements en réserve.

Les travaux d'aménagement de la mine et les travaux du port se sont élevés à 116.972 fr. 40 c. contre 99.000 fr. 05 c. dans l'exercice précédent. Cette dépense a été mise comme d'habitude à la charge du compte d'exploitation.

La production totale de nos mines de fer d'Algérie a été en 1898 de 440.374 tonnes, en augmentation de 5.410 tonnes sur le chiffre correspondant de l'année précédente.

Le total des expéditions s'est élevé à 485.035 tonnes au lieu de 453.139 tonnes dans l'année précédente, soit une augmentation de 31.896 tonnes.

Les quantités facturées ont été de 486.453 tonnes au lieu de 457.160 tonnes dans l'année précédente, soit une augmentation de 29.293 tonnes.

Il faut remonter jusqu'à l'exercice 1883 pour retrouver des chiffres de vente aussi élevés.

Les conditions favorables du marché nous ont engagés, comme l'année dernière, et dans une plus large mesure, à réaliser une partie de nos approvisionnements en minerais, et nous avons pu obtenir ainsi des résultats supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

INFORMATIONS ALGÉRIENNES

Médailles d'honneur
(*L'Express algérien*, 5 janvier 1900)

Sur la proposition du Gouverneur général de l'Algérie, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, à l'occasion du 1^{er} janvier 1900, a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers et employés de la colonie algérienne désignés ci-après :

Département de Constantine

Capo Anetto-Pierre, surveillant à la Compagnie des mines du Mokta-el-Hadid, à Bône.

M. Falzon Antoine, aiguilleur à la Compagnie des mines du Mokta-el-Hadid, à Bône ;

M. Jannite Pierre-Sauveur-Thomas, charpentier à la Compagnie du Mokta-el-Hadid, à Bône ;

MM. Sammut Carmel Jean-Gratien-Antoine, chef d'équipe à la Compagnie du Mokta-El-Hadid, à Bône ;

Tabone Lorenzo, chaudronnier à la Compagnie du Mokta-el-Hadid ;

Théron, Clément-Pierre-Vincent, contremaître à la Compagnie du Mokta-el-Hadid ;

Martin-Antoine-Pierre-Marie ANGELVY
directeur des mines de Beni-Saf

Né le 15 octobre 1862 à Yssingeaux (Haute-Loire).

Fils de Pierre Angelvy, maréchal des logis de gendarmerie.

Ingénieur civil des mines (Saint-Étienne, 1883).

Entré en 1883 chez Mokta aux Houillères de Cessous et Comberedonde.

Marié le 2 mars 1896, à Tipaza, avec Claire Trémaux. Dont Marthe (1896), Pierre (1898) et Odette (1901).

Directeur des mines de Béni-Saf (1900).

Chevalier de la Légion d'honneur du 30 octobre 1920 (min. Intérieur) : a assuré de 1914 à 1918 l'exploitation intensive des mines de fer nécessaire à la fabrication des obus anglais en fonte acierée, a exploré l'Anti-Atlas marocain en 1917 et aidé à la pénétration française de ces régions. A organisé également en 1918 l'exploitation des houillères de Kenadsa.

Maire de Béni-Saf depuis 1892. A doté la ville de nombreuses améliorations.

Décédé le 14 mars 1959 à Tipaza.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 21 janvier 1904)

Charbonnier (Saint-Étienne 1898) a été chargé de diriger les travaux de recherches que poursuit la Compagnie de Mokta-el-Hadid, dans la région d'Aïn-Sefra.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID

Assemblée générale du 9 avril 1904
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 mai 1904)

Mineraï de fer

MINES DE BÔNE. — La production et les ventes pour les mines de Bône dans les deux derniers exercices, sont résumées dans le tableau suivant :

(en tonnes)	1902	1903
Production	97.752	92.019
Quantités embarquées	55.624	71.835
Quantités facturées	55.472	67.999

La production a diminué de 5.533 tonnes et les expéditions ont augmenté de 16.211 tonnes. La différence entre les expéditions et la production a été fournie par les stocks existant au port de Bône.

Ainsi que nous vous le faisions pressentir l'an dernier, nous avons achevé sur ces mines l'extraction des produits pouvant être avantageusement exportés, et nous n'y entretenons en activité que quelques chantiers pour terminer l'enlèvement des minerais restant à prendre.

Nous n'aurons donc plus, dans nos rapports annuels à vous parler des mines de Bône jusqu'au jour où nous pourrons amener à ce port des minerais du sud de la province dont nous vous parlerons plus loin.

Notre service d'embarquement du port de Bône sera utilisé au chargement des minerais encore emmagasinés sur nos terre-pleins, et il sera en même temps occupé à la manutention et au chargement des minerais divers provenant de gîtes situés à proximité de notre chemin de fer, qui vont être mis en exploitation par leurs propriétaires.

Le chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, prolongement de notre chemin de fer de Bône à Aïn-Mokra, qui doit être ouvert par le département à la fin de l'année, apportera, dès l'exercice 1905, à notre ligne, le trafic qui lui est nécessaire et assurera une certaine rémunération au service de l'exploitation dont nous sommes concessionnaires.

Nous avons acheté, près de la frontière tunisienne, une concession de mines de zinc, plomb et autres métaux connexes, dite de Bou-Kadra, dans laquelle nous avons fait, au point de vue du fer, des recherches qui ont amené la découverte de richesses minérales assez importantes. Nous sommes en instance auprès du Gouvernement pour obtenir le droit d'exploiter ce gîte, susceptible de fournir plus tard des quantités de mineraï pouvant remplacer celles de Mokta.

La question du transport de ces minerais à la mer n'est pas entièrement résolue, mais le Gouvernement général de l'Algérie vient de conclure et de soumettre aux Délégations financières qui les ont ratifiées, des conventions relatives à l'amodiation de la minière de l'Ouenza, comportant la construction d'un chemin de fer, d'environ 200 kilomètres pour le transport de ces minerais et de ceux de Bou-Kadra vers le port de Bône.

Si ces conventions reçoivent l'approbation des pouvoirs publics de la Métropole, le transport de nos minerais sera de cette façon assuré.

MINES DE BÉNISAF. — La production et les ventes pour les mines de Bénisaf dans les deux derniers exercices, sont résumées dans le tableau suivant :

(en tonnes)	1902	1903
Production	374.452	390.814
Quantités embarquées	394.697	390.308
Quantités facturées	394.256	390.823

La production qui a été réglée sur les expéditions, a augmenté de 10.362 tonnes.

Nous poursuivons les travaux dont nous avons déjà parlé pour reporter sur nos mines souterraines de Dar-Rih et de Camerata, une partie de l'extraction qui provient aujourd'hui tout entière des carrières de Bar-el-Baroud.

En outre, nous nous occupons de faciliter au public l'utilisation du port de Bénisaf, qui, jusqu'à présent, ne servait, pour ainsi dire, qu'à nos minerais, et dont la jetée Est pourra être employée avec avantage, d'une part, à l'embarquement des produits du pays, minerais, céréales et marchandises diverses, d'autre part, au débarquement et au transit de toutes les marchandises d'importation.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1904)

M. Castanié, Ernest (E. M. E., 1858), directeur des mines de Soumah et de La Tafna, à Oran, est nommé ingénieur-conseil de la Compagnie de Mokta, chargé plus spécialement des recherches de mines.

M. Castanié se retire à Paris et les services de Mokta, à Oran, seront plus spécialement concentrés à Béni-Saf, sous la direction de M. Angelvy (École des mines de Saint-Étienne-E. M. E., 1883).

Compagnie des minerais de fer
DE
MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 15 septembre 1904)

Les prix des minerais, dont le fléchissement avait affecté les résultats de l'exercice 1902, ne se sont pas relevés l'an dernier, suivant en cela le sort de la métallurgie dans les pays qui les emploient. Ainsi les perspectives plus satisfaisantes qui paraissaient se manifester au début de l'exercice 1903 ne se sont pas réalisées.

Toutefois, la baisse persistante des frets a favorisé la société dans ses exportations et a pu compenser l'augmentation du prix de revient de l'extraction, conséquence inévitable de l'approfondissement des travaux d'exploitation. [...]

Minerais de fer

(en tonnes)	Mines de Bône		Mines de Bénisaf	
	Production	Ventes	Production	Ventes
1899	98.134	155.605	372.152	395.349

1900	86.211	125.498	428.273	392.895
1901	83.485	83.144	380.578	416.445
1902	97.552	55.472	374.452	394:256
1903	92.019	67.999	390.814	390.823

Les mines de Bône, dont on savait l'épuisement proche, vont cesser d'être exploitées. La Société a achevé, en effet, sur ces mines l'extraction des produits pouvant être avantageusement exportés et elle n'y entretient plus en activité que quelques chantiers pour terminer l'enlèvement des minerais restant à prendre.

Pour compenser cette disparition, la Compagnie a acheté, près de la frontière tunisienne, une concession de mines de zinc, plomb et autres métaux connexes, dite de Bou-Kadra, dans laquelle les recherches faites au point de vue du fer ont amené la découverte de richesses minérales assez importantes. Ce gisement semble susceptible de fournir plus tard des quantités de minerais pouvant remplacer celles des mines de Bône.

A Bénisaf, l'exploitation se poursuit dans des conditions satisfaisantes. [...]

Les ingénieurs-conseil
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 décembre 1904)

Castanié, ingénieur civil des mines, Mokta.

Algérie
Demande en concession de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 janvier 1905)

Par une pétition en date du 6 décembre 1904, M. de Corner (Philippe), agissant au nom de la « Compagnie des minerais de fer de Mokta-el-Hadid », dont le siège social est à Paris, 26, avenue de l'Opéra, sollicite :

1° L agrandissement du périmètre de la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes du Bou-Kadra, sur le territoire de la commune mixte de Morsott, arrondissement de Constantine, département de Constantine ;

2° L extension au fer de cette concession ;

3° La réunion de cette concession à celles :

D'Aïn-Mokra, communes mixtes de l'Edough et de plein exercice d'Aïn-Mokra, arrondissement de Bône, département de Constantine, d'une étendue de 1.996 hectares ;

De Karézas, communes de plein exercice, de Bône et de Duzerville, arrondissement de Bône, département de Constantine, d'une étendue de 1.438 hectares ;

De Bou-Hamra, commune de plein exercice et arrondissement de Bône, département de Constantine, d'une étendue de 1.375 hectares ;

De Camerata, commune mixte d'Aïn-Temouchent, arrondissement et département d'Oran, d'une étendue de 912 hectares ;

De Dar-Rih, communes de plein exercice de Béni-Saf et mixte d'Aïn-Temouchent, arrondissement et département d'Oran, d'une étendue de 613 hectares, dont la Compagnie de Mokta-el-Hadid est déjà concessionnaire.

Algérie
Compagnie des mines de Mokta
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 février 1905)

Par arrêté en date du 24 avril 1904, le préfet du département de Constantine avait décidé que les minerais de fer exploitables à ciel ouvert dans le périmètre de la concession des Karézas, instituée par l'ordonnance du 9 novembre 1845, faisaient partie des minerais concédés à la Compagnie de Mokta-el-Hadid. Quelques propriétaires de divers terrains situés dans le périmètre des concessions des mines de Karézas et Bou-Hamra dont est bénéficiaire la Compagnie de Mokta-el-Hadid, demandèrent au gouverneur général de l'Algérie d'annuler cette décision du préfet de Constantine, mais le gouverneur ne fit que confirmer la décision en question. Ces personnes adressèrent alors au Conseil d'État une requête tendant à faire annuler, pour excès de pouvoir, l'arrêté du préfet de Constantine et celui du gouverneur général de l'Algérie. Mais le Conseil d'État vient de rejeter les requêtes présentées par les intéressés.

Mokta-el-Hadid
(*Le Journal des finances*, 4 mars 1905)

Cette société avait obtenu du préfet de Constantine l'autorisation d'exploiter, à ciel ouvert, les minerais de fer de la concession de Karézas.

Les propriétaires de terrains situés dans le périmètre de cette concession avaient intenté un procès tendant à faire déclarer nulle l'autorisation préfectorale.

Le Conseil de préfecture de Constantine leur avait, une première fois, donné tort ; le Conseil d'État vient de les débouter définitivement de leur demande.

Mokta-el-Hadid
(*Le Journal des finances*, 13 mai 1905)

[...] L'abaissement des bénéfices est dû principalement à la diminution de la production. Les mines de Bône s'épuisent, comme on le sait ; les travaux d'approfondissement de Baïroud ont ralenti l'extraction aux mines de Bénisaf. Enfin, la nouvelle concession de Bou-Kadra n'a pu encore être mise en exploitation par suite du retard dans la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de l'Ouenza qui transportera à Bône les minerais de Bou-Kadra. [...]

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 20.000.000 DE FRANCS
26, avenue de l'Opéra, 26
Assemblée générale du 18 avril 1905
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 mai 1905)

MINES DE BÉNISAF. — La production et les ventes dans les deux derniers exercices se résument comme suit

(en tonnes)	1903	1904
Production	390.814	306.643
Quantités embarquées	390.308	363.626

Nos ventes ont pu dépasser notablement la production grâce à des prélèvements effectués sur des stocks aménagés à proximité du port de Bénisaf.

La diminution de production est due à l'approfondissement de nos travaux de Baroud et à l'augmentation des découvertes qui en est la conséquence.

Les minéraux de notre concession de Camerata pourront prochainement arriver au port de Bénisaf, le dernier tunnel du chemin de fer qui doit relier ces deux points ayant été récemment percé.

Nous avons déposé au conseil général du département d'Oran des propositions en vue d'obtenir la concession d'une ligne de chemin de fer d'intérêt local de Tlemcen au port de Bénisaf par la vallée de la Tafna.

Si ces propositions sont acceptées, nous ferons profiter une région qui s'ouvre à la colonisation et une ville importante qui en est le centre, des avantages que peut leur donner notre port pour l'expédition de leurs produits d'exportation et pour la réception de leurs marchandises de consommation.

MINES DE BÔNE. — Nous avons extrait dans l'exercice par divers chantiers conservés en activité dans la concession de Bou-Hamra et de Mokta, 38.731 tonnes de minéraux sur lesquelles nous avons livré 32.862 tonnes à nos acheteurs ; le surplus a été ajouté à nos stocks existant sur le port de Bône.

Les travaux de construction par le département du chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles ont subi quelques retards. L'ouverture de cette ligne, dont l'inauguration ne saurait tarder, apportera un trafic appréciable à notre chemin de fer de Bône à Aïn-Mokra.

Nous vous avions annoncé l'an dernier l'acquisition faite par notre Compagnie des mines du Bou-Kadra dont les produits sont destinés à venir s'embarquer à Bône après la construction du chemin de fer de l'Ouenza.

Des compétitions sur la propriété du gîte de l'Ouenza et les difficultés administratives qui en ont été la conséquence ont arrêté et arrêtent encore la procédure de la déclaration d'utilité publique et de la concession de ce chemin de fer.

Ces délais retardent malheureusement le moment où nous pourrons, après l'achèvement du chemin de fer, tirer parti de notre concession du Bou-Kadra.

Le commerce général des minéraux est actuellement affecté par la mise en exploitation des vastes gisements de fer phosphoreux en Lorraine française et en Suède qui coïncide avec l'appauvrissement des minéraux de fer pur de Bilbao.

Mais les usines qui auront intérêt à maintenir la fabrication des produits purs en Angleterre, en France et en Allemagne représentent une consommation de minéral telle que nous n'hésitons pas à rechercher de nouveaux gisements à exploiter dans l'assurance d'écouler des quantités de minéraux très supérieures à celles que nous vendons actuellement.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 octobre 1905)

M. Petit, Paul (Saint-Étienne, 1892), directeur des mines de Cessous et Comberedonde, est nommé sous-directeur des exploitations de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, à Bône, où il secondera M. de Cerner. Nos compliments.

MOKTA-EL-HADID
(*Le Journal des finances*, 2 juin 1906)

[...] Le commerce des minerais s'est relevé dans le courant de l'exercice, ce qui a encouragé la Société à entreprendre de nouvelles recherches.

Les expéditions ont été de 362.536 tonnes, contre 396.488 tonnes en 1904. La production ayant été de 336.399 tonnes, 22.137 tonnes ont été prises aux stocks de minerai.

Le gisement de Bénisaf a fourni 328.512 tonnes de minerai, contre 306.643 pour 1904. Cette augmentation provient de la mine de Camerata.

La société prépare l'exploitation souterraine du gîte principal de Rar-el-Bahroud et d'une mine de fer dans les environs de Tenez, province d'Alger.

Le conseil général d'Oran a adopté les propositions ayant pour objet de faire concéder à la Compagnie la construction et l'exploitation du chemin de fer de Bénisaf à Tlemcen. L'affaire sera soumise au gouvernement de l'Algérie, puis au Parlement.

Aux mines de Bône, l'extraction n'a été que de 7.787 tonnes ; elle se réduit à l'abattage de quelques chantiers productifs dans les concessions de Bou-Hamra et de Mokta. Les expéditions, qui se sont élevées à 56.206 tonnes, continueront jusqu'à épuisement des stocks du port de Bône.

La mise en exploitation du gîte de Bou-Kadra est subordonnée à la construction du chemin de fer sur Bône qui dépend elle-même du règlement des différends entre les amodiataires et les concessionnaires de l'Ouenza. [...]

MINERAIS DE FER DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Journal des finances*, 4 mai 1907)

[...] La production et les ventes du groupe de Béni-Saf ont été les suivantes pour les deux derniers exercices :

(en tonnes)	1905	1906
Production	328.512	379.052
Expédition	310.330	372.068

La production a été poussée en 1906 au delà du programme primitif, afin de profiter des facilités de vente que donnait la hausse des produits métallurgiques mais l'extraction a repris maintenant sa marche normale.

Quant aux mines de Bône, il a été expédié 57.330 tonnes sur les stocks ; l'extraction des quelques chantiers encore productifs au Bou-Hamra et au Mokta a donné 9.365 tonnes.

IV. — Les travaux de recherches, entrepris autour du gisement de Rar-el-Baroud ont révélé vers l'ouest un prolongement du gîte. Quant à la mine de Djebel-Hadid, on compte que les premiers chargements partiront avant fin juin.

Les travaux effectués sur le gîte du Kanguet-el-Mouhade, dans la région de Tebessa, montrent qu'il y a, en ce point, une réserve de minerai riche.

La question de la concession du Chemin de fer de l'Ouenza, qui doit desservir les gisements du Bou-Kadra, est toujours en instance devant les pouvoirs publics. [...]

Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid
Assemblée générale du 9 avril 1907
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 mai 1907)

Mines de Bénisaf. — La production et les ventes du Bénisaf, pour les deux derniers exercices, se résument comme suit :

(en tonnes)	1905	1906
Production	328.512	379.002
Expéditions	310.330	372.068

Nous avons poussé, cette année, la production au delà de notre programme primitif, afin de profiter des facilités de vente que nous donnait la hausse des produits sidérurgiques. Mais l'extraction a repris maintenant sa marche normale, établie d'après le régime actuel de la mine.

Les travaux de recherches entrepris autour de notre gisement de Bar-el-Baroud, nous ont révélé l'existence, vers l'ouest, d'un prolongement du gîte, dont nous préparons en ce moment l'attaque.

Les produits de cette nouvelle exploitation viendront à temps pour permettre de maintenir le chiffre de notre tonnage, le jour où la capacité de production de notre gîte principal viendra à flétrir, par suite de la substitution de l'extraction souterraine à ciel ouvert.

A Ténès, nous terminons, en ce moment, les travaux entrepris pour la mise en exploitation de la mine du Djebel-Hadid. Nous comptons que les premiers chargements partiront dans le courant du présent semestre, aussitôt que nous aurons constitué au port un stock de minerai formant une réserve suffisante.

L'affaire de la concession du chemin de fer de Tlemcen à Bénisaf dont nous vous entretenions l'an dernier n'est pas encore réglée. Cette ligne présente un tel intérêt pour le développement de la région de la basse Tafna que nous ne doutons pas de la voir aboutir malgré les difficultés qu'elle rencontre en ce moment.

Les travaux neufs, aux mines de Ténès ont entraîné une dépense de 457.809 fr. 88 c. imputable au compte du Premier établissement. Nous avons maintenant à entreprendre à Bénisaf l'exécution d'un programme important de travaux pour la découverte et l'aménagement des nouveaux quartiers signalés plus haut.

Nous vous préposerons, dans le chapitre relatif au bilan, de constituer dès à présent une provision en vue de couvrir une partie de cette dépense.

Mines de Bône. — Les expéditions de minerais de fer provenant des stocks existant sur nos terrains du port de Bône se sont élevées dans l'exercice à 57.330 tonnes. L'extraction des quelques chantiers encore productifs au Bou-Hamra et au Mokta a donné 9.365 tonnes qui sont venues s'ajouter à nos stocks. Les recettes du chemin de fer sont en progrès sur notre ligne de Bône à Aïn-Mokra et aussi sur la ligne

départementale que nous exploitons d'Aïn-Mokra à Saint-Charles. Le développement du trafic confirme nos prévisions sur les services que ces lignes sont destinées à rendre à la région qui s'étend entre les ports de Bône et de Philippeville. Une partie de ce trafic — environ 45.000 tonnes — provient des minerais extraits à proximité de nos lignes par la maison J. de Poorter, de Rotterdam, et embarqués à Bône par nos soins. Nous espérons que ce mouvement se développera et maintiendra l'activité de notre service d'embarquement jusqu'au jour où il retrouvera toute son ancienne importance par l'arrivée des minerais à extraire de nos nouveaux gisements du Sud.

Les travaux d'exploitation entrepris sur le gîte du Kanguet-el-Mouhade, dans la région de Tébessa auprès de la frontière tunisienne, sont terminés et montrent que nous avons en ce point une réserve de minerai riche à prendre quand on pourra se relier à un chemin de fer aboutissant à un port d'exportation.

La question de la concession du chemin de fer de l'Ouenza qui doit desservir nos gisements du Bou-Kadra est toujours en instance devant les pouvoirs publics. [...]

La fraternité dans le travail
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 septembre 1907)

La Compagnie de Mokta-el-Hadid a d'excellentes et fraternelles traditions en Algérie. On sait qu'elle occupe à Béni-Saf de nombreux Marocains.

Pour bien établir que les événements actuels ne modifient en rien les bonnes relations qui existent entre l'administration de cette Compagnie et son personnel ouvrier, le directeur a réuni ces jours derniers ses ouvriers dans un banquet monstre où le plat affectionné des Arabes, le couscous, a été servi à un millier de Marocains.

Les chefs de la Compagnie Mokta-el-Hadid et les notabilités de Béni-Saf étaient réunis dans deux vastes salles. Les Marocains et les Arabes s'étaient assis sur la place publique par groupes de cinquante et de cent formant cercle.

Au début du repas, un Arabe, porteur d'un grand seau, passe devant le cercle, et chaque convive, à tour de rôle, plonge dans l'eau la main droite qui doit lui servir de cuiller.

Le silence le plus complet règne pendant le repas ; puis le thé, boisson favorite des Marocains, est servi à satiété. Les chansonnettes et les danses commencent ensuite pour ne prendre fin qu'à la nuit.

Les Marocains se sont montrés particulièrement chaleureux dans l'expression de leur reconnaissance pour la bienveillance que leur témoignent constamment la Compagnie et toutes les autorités françaises.

Voilà qui fait autant pour la pacification qu'une expédition militaire.

Les mines en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 novembre 1907)

[...] Alger. — Aïn-Oudrer est rouvert et l'extraction du fer est satisfaisante.

La mine de Djebel-Hadid est également rouverte (fer).

Les concessions de Sakamody donnent du zinc, Larrath du fer. [...]

Béni-Saf.

Le boom (vogue) dans le commerce du fer est sans doute la cause du grand accroissement des changements de minerai de ce port. Voici les chiffres :

	tonnes
1905	310.890
1906	372.068
Accroissement	61.738

Les chargements étaient aux destinations suivantes :

	tonnes
Royaume-Uni	163.438
Allemagne (via) Hollande	156.802
France	33.830
États-Unis	14.856
Autriche-Hongrie	3.412
Total	372.338

[...] Quand les mines de fer, dont on a tant parlé [Ouenza], seront en exploitation et que le railway nécessaire sera fait, on s'attend à charger par an au port de Bône, 1 million de tonnes de ce minerai.

Un tel rendement est une bonne affaire pour les navires anglais, comme c'était le cas, il y a quelque 25 ans, quand les mines de Mokta-el-Hadid extrayaient 2.000 tonnes par jour. [...]

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 mars 1908)

M. Paul Petit (Saint-Étienne 1892), sous-directeur des exploitations de la Compagnie de Mokta, à Bône, est nommé sous-directeur des exploitations de la même Compagnie en Tunisie.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 7 avril 1908
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 juin 1908)

Direction de Bénisaf. — La production et les ventes de minerais pour ces deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1906	1907
Production	379.052	497.063
Expédition	372.068	434.147

Ces accroissements proviennent principalement de l'ouverture à l'exploitation, que nous vous avions annoncée l'an dernier, de nos mines du Djebel-Hadid situées près de Ténès. Cette exploitation, qui porte sur un gîte assez limité, va être poussée activement de manière à en abaisser le prix de revient et à compenser en même temps la diminution progressive de production des gisements de Bénisaf.

L'exploitation de ces derniers gisements va entraîner pendant quelques exercices l'exécution de travaux comprenant d'importantes découvertures de stérile pour préparer l'extension en surface de l'extraction à ciel ouvert et, en outre, comportant le fonçage de puits et galerie pour préparer l'aménagement de l'exploitation souterraine. Cette dernière exploitation sera poursuivie en vertu du décret du 8 janvier 1908 qui a institué en notre faveur la concession des mines de fer de Baroud et nous a autorisés à réunir ladite concession aux autres concessions similaires nous appartenant.

Les dépenses imputables au compte de premier établissement, déduction faite des réalisations et réductions d'inventaire, se sont élevées pour Bénisaf et Ténès à 149.400 fr. 98 c. et comprenant l'acquisition d'un matériel important de locomotives et de wagonnets pour le transport des déblais.

Les événements qui se sont produits dans le Maroc et qui auraient pu avoir leur répercussion dans la nombreuse population marocaine que nous employons n'ont entraîné aucun trouble dans nos exploitations.

Le chemin de fer projeté de Tlemcen à Bénisaf, primitivement considéré comme ligne départementale, a été définitivement compris dans le programme des lignes d'intérêt général proposé par le gouvernement algérien. Cette décision nous permet de compter maintenant sur la réalisation d'une voie de transport qui fera profiter une région intéressante de l'Algérie de l'usage d'un port déclaré d'intérêt général, mais jusqu'ici presque exclusivement affecté au service de la Compagnie.

DIRECTION DE BÔNE. — Les expéditions de mineraux de fer se sont élevées à 36.172 tonnes provenant presque entièrement des anciens stocks existant sur nos quais de Bône. Quelques centaines de tonnes seulement ont été extraites sur nos concessions de Bouhamra et de Mokta.

Le trafic du chemin de fer, tant sur la portion qui nous appartient que sur celle que nous exploitons pour le compte du Département, se maintient satisfaisant, malgré quelques interruptions de service dues à des inondations dont les dégâts ont été rapidement réparés. [...]

Les travaux neufs effectués par notre direction de Bône et imputables au compte de premier établissement se montent à 4.291 fr. 15 c., pour les gisements de Bou-Kadra et à 371.953 fr. 45 pour ceux d'Aïn-Allega*.

Nous avions obtenu du Gouvernement, en 1877, la concession de travaux d'amélioration du lac Fetzarah en vue d'assainir une région dans laquelle vivait une nombreuse population ouvrière à notre service, population aujourd'hui partie à la suite de l'arrêt de la mine. Cette concession, dont la régularisation administrative n'avait pas encore été complètement achevée, a été rétrocédée par nous, avec tous les travaux qu'elle comporte, au Gouvernement général de l'Algérie, suivant convention en date du 1^{er} octobre 1907, comportant le remboursement en notre faveur d'une somme de 350.000 francs. Il a été stipulé que cette somme pourrait être imputée sur les redevances fixées par cette même convention, que nous aurons à payer comme amodiataires éventuels de la minière du Bou-Kadra. [...]

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Compagnie minière de Mokta-el-Hadid
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1908)

Lorsque le visiteur a vu défiler sous ses yeux un grand nombre de vitrines contenant des produits de la mine, malgré que ceux-ci fussent variés à l'infini et toujours nouveaux pour le spécialiste, il s'ensuit néanmoins quelque fatigue, une tendance pardonnable à abréger la visite faite à chaque stand et à relâcher l'attention. Eh bien ! le visiteur le plus blasé ne peut manquer de s'arrêter devant la vitrine de Mokta-el-Hadid, séduit non pas par la magnificence des échantillons, mais plutôt parce qu'il n'y en a pas. Voici, en effet, comment s'y est prise la Compagnie de Mokta-el-Hadid pour attirer l'attention et elle y réussit à merveille.

Dans une grande vitrine, un superbe plan en relief s'étend, avec la belle perspective du petit port algérien de Béni-Saf, la concession et l'exploitation de la Société, et dans la rade se tiennent plusieurs petits navires qui, probablement, portent un chargement complet d'excellent minerai et s'apprêtent à cingler vers les côtes d'Angleterre. On ne saurait si gracieusement dire tant de choses en si peu de mois.

Mais ce que le lecteur ne sait pas, nous allons le dire rapidement.

Ces petits bateaux ont transporté ni plus ni moins que 500.000 tonnes de minerai de fer l'année dernière, provenant tant de Béni-Saf que des mines de Bône. C'est la plus puissante société minière d'Algérie et depuis longtemps, car la caractéristique de la Compagnie de Mokta est de ne pas attendre qu'une mine soit épuisée pour en préparer de nouvelles dont la production vient remplacer celle des mines exploitées. [...]

[Prémices de la « sidérurgie sur l'eau »]
Pas de transit de minerais des hauts fourneaux à Bône
par FRANCIS LAUR
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 mars 1909)

La première fois que j'abordai en Algérie, c'était à Bône-la-Gracieuse. Le gîte de Mokta-el-Hadid était à peu près vierge. On y voyait d'immenses cavernes où les Arabes avaient tiré du minerai en faisant de grands feux. Le lac Fetzara battait de ses petites vagues les pieds du gisement colossal, aujourd'hui évanoui.

En allant de Bône à Mokta, tout près de Bône, on s'arrêtait pour voir les ruines d'une usine où l'on remarquait deux grands amas de briques et de hautes murailles rondes.

On était en présence des ruines des hauts fourneaux de l'Alélik !

Est-ce possible ! des hauts fourneaux en Algérie ? disait-on, quelle folie !

Cette folie, d'après moi, était de la sagesse, peut-être pas à cette époque, si l'on veut, mais certainement aujourd'hui.

*
* *

Écoutez :

Ce n'est un secret pour personne que Bilbao n'exportera plus dans quelques années que des quantités de minerais très réduites. Ses minerais deviennent siliceux en profondeur, et plus menus. On a une foule d'ennuis avec eux maintenant.

C'est vers l'Algérie et la Tunisie que tous les regards se tournent. L'Ouenza; le Bou-Kadra, le Djebel-Anini, etc., sans compter les gisements en exploitation offrent des perspectives merveilleuses pour les fontes spéciales.

Mais qui fait de la fonte fine en France aujourd'hui, c'est-à-dire des hématites et des spiegels ? Presque personne.

Les Aciéries de France restreignent leur fabrication et il n'y a plus qu'un haut fourneau qui marche en fonte fine à Isbergues.

Il y a bien Pauillac, mais, avec la Basse-Loire, elle paraît s'orienter vers la fabrication courante et négliger le spiegel.

Le Creusot avait eu (on en pensera ce que l'on voudra) une belle idée en faisant des hauts fourneaux à Cette [Sète], à portée de tout le minerai du bassin méditerranéen, du minerai de Carthagène, du Canigou, de l'Algérie, de la Tunisie et même de l'île d'Elbe.

C'était une grande conception qui est venue probablement un peu trop tôt et où il y a eu des fautes techniques commises. Les questions de personnes ont joué aussi un rôle funeste dans l'affaire.

Bref, l'essai a échoué, mais l'idée reste intacte. Pourquoi ?

Parce que plus nous allons, plus les hauts fourneaux au bord de la mer deviennent rationnels. Étudions cela.

Pour le minerai, il faut qu'il soit varié pour les charges et les diverses qualités de la fonte à produire. Il faut pouvoir faire venir du minerai de manganèse du Caucase, de l'Inde ou de l'Asie Mineure, des fers manganésifères de Porman et de Carthagène, etc. Par conséquent, la mer met le haut fourneau à la portée de tous les minerais riches ou manganésifères, ou calcaires ou siliceux, etc.

Si, comme en Algérie, on a la bonne fortune d'avoir du minerai de fer à proximité du rivage, c'est une condition de réussite encore plus grande. On à là, comme on dit vulgairement, « le lièvre ». Avec lui, on fait facilement la sauce, c'est-à-dire la variété dans les fabrications, par des additions de minerais divers.

*
* *

Le problème paraît donc, à première vue, intéressant, et il est utile d'étudier comment on pourrait concevoir l'établissement de hauts fourneaux, à Bône.

Entrons dans les détails.

On aurait d'abord, pour faire une tonne de fonte, besoin d'un peu plus de deux tonnes de bon minerai. On les aurait au meilleur marché possible, soit à 9 ou 10 francs la tonne environ au gueular du haut fourneau y compris le bénéfice de la mine ; mettons 20 fr. pour deux tonnes de minerai, pour ne pas nous tromper. Personne au monde ne peut avoir aujourd'hui de l'excellent minerai riche à ce prix-là ; c'est exactement le coût d'une seule tonne en Angleterre et en Allemagne. Bône tiendrait donc le record sur tous les hauts fourneaux possibles pour le minerai, sauf Bilbao (dont les gîtes s'épuisent du reste, répétons-le).

Mais il y a le coke. Pour le coke, on peut l'avoir aujourd'hui à 26 et 27 fr. la tonne, sous vergues, dans un port quelconque de la Méditerranée. Le *Kohlensyndikat* d'Essen vient de conclure un marché de coke pour le Laurium à ce prix fob.

Mais il y a mieux. On fabrique maintenant, au pied des hauts fourneaux, le coke et les produits de la combustion des fours à coke servent à actionner des moteurs à gaz qui donnent toute la force nécessaire aux machines soufflantes du haut fourneau et même; de l'excédent dont on fait de l'électricité pour les villes avoisinantes. C'est ce qu'on a réalisé à Outreau, près Boulogne.

Eh bien, on a aujourd'hui des menus à coke pour 14 fr. la tonne rendu. On fait ainsi, sur place, du coke avec ces menus et on a son combustible pour le haut fourneau et de la force motrice (pour éclairer Bône et environs) à 22 ou 23 fr. la tonne, à aussi bon marché qu'en Meurthe-et-Moselle !

Alors 20 fr. de mineraï, 22 fr. de coke (car il faut une tonne de combustible par tonne de fonte), cela fait 42 fr. par tonne. Ajoutons 8 fr. pour la fabrication, l'amortissement, la main-d'œuvre, etc., cela fait 50 francs.

Or, la fonte fine hématite vaut 80 à 90 fr. la tonne au minimum. On voit donc qu'on peut réaliser un beau bénéfice de 25 à 35 fr. par tonne de fonte à Bône. C'est du 30 % de bénéfice !

Ajoutons que les combustibles étrangers seraient d'autant plus faciles à avoir à bon compte que la fonte à exporter constituerait un fret de retour équivalent presque exactement au poids du menu à coke importé.

C'est, on le voit, une situation économique incomparables

*
* *

On objectera peut-être qu'il y a la main d'œuvre et le climat, qui sont des obstacles spéciaux à l'Afrique. Cela pouvait être vrai du temps des hauts fourneaux de l'Alélik où l'on chargeait au gueulard, à la main, où le travail autour du haut fourneau était considérable, mais aujourd'hui, tout cela se fait automatiquement par des chargements mécaniques, et c'est à peine s'il faut trois ou quatre hommes autour d'un haut fourneau.

Les Américains ont même des machines pour couler, mouler, dessablier, prendre et charger les gueuses de fonte.

Il est clair qu'il faudrait tous les perfectionnements mécaniques possibles, mais l'industrie de la fonte par son absence de main-d'œuvre est tout indiquée là-bas en Afrique du Nord.

Quel serait le gain de Bône dans l'opération ? Le voici :

D'abord 1° les minerais viendraient à elle naturellement. 2° Ils seraient l'objet d'un déchargement dans les parcs des usines. 3° Ils seraient rechargés pour aller au gueulard des hauts fourneaux. 4° Le coke arriverait en rade, serait déchargé, porté aux usines, monté aux hauts fourneaux. 5° Si l'on fabriquait avec des charbons menus il y aurait toute la main d'œuvre de la fabrication du coke, la fabrication des sous-produits pour les engrâis, sulfates d'ammoniaque, sans compter les goudrons et autres dérivés de la houille. Ce serait toute une industrie nouvelle. 6° La fabrication de la fonte fine nécessiterait la venue par mer de minerais de mélange. 7° Toutes les matières ainsi préparées, il y aurait la fabrication proprement dite de la fonte et des spiegels, autre industrie. 8° Enfin l'expédition des fontes produites avec chargement sur navire et expédition.

Voilà le gain de Bône dans la création de hauts fourneaux à Bône. Il ne peut se comparer à celui d'un transit pur et simple de minerais qui ne feraient que passer.

J'engage donc mes anciens amis de cette bonne ville que j'ai habitée, à ne pas réclamer pour [eux] l'avantage fait à Bizerte, mais à en exiger un bien plus grand pour eux, celui de la fabrication de la fonte à Bône et la transformation d'un simple pays minier en un pays industriel.

Je montrerai dans un prochain numéro que la loi des mines et tous les précédents, ainsi qu'un projet du ministre actuel des travaux publics militent en faveur de cette solution.

*
* *

En résumé et d'une façon générale, je ne vois pas d'objection capitale à l'installation de hauts fourneaux dans le Nord de l'Afrique.

A Cette, le Creusot n'était ni sur le mineraï ni sur le combustible.

En Algérie, on est sur le mineraï et puisqu'il en faut deux tonnes pour une de coke, il est de beaucoup préférable d'être sur le mineraï. C'est la situation la meilleure pour la fabrication de la fonte fine.

Allons, chers compatriotes de la France africaine, réfléchissez. Traitez vos minerais chez vous, cela vaut mieux que de les voir passer, allant se faire fondre à l'étranger.

Au lieu de garder dans la colonie, péniblement, quelques francs par tonne de mineraï, si vous êtes de mon avis, vous garderez dix fois plus dans vos poches.

Et puis l'Algérie industrielle, quelle belle perspective ! !

L'INDUSTRIE MINÉRALE EN ALGÉRIE
par M. Georges COCHERY, rapporteur du Budget de l'Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mars 1909)

Minerais de fer

La production est fournie par 15 centres d'extraction (mines concédées ou minières). Ce sont :

— Dans le département d'Oran :

Les trois exploitations de la compagnie de Mokta-el-Hadid, voisines de Béni-Saf, qui ont donné 430.000 tonnes en 1907. La compagnie a construit des voies ferrées pour le transport de ses minerais jusqu'au port de Béni-Saf.

— Dans le département d'Alger :

L'exploitation du Djebel-Hadid (Compagnie de Mokta), 78.000 tonnes en 1907.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale ordinaire du 6 avril 1909
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 mai 1909)

Direction de Béni-Saf. — La production et les ventes de minerais, pour les deux derniers exercices, se résument comme suit :

(tonnes)	1907	1908
Production	497.063	491.420
Expéditions	434.147	432.172

La production s'est à peu près maintenue grâce à l'appoint fourni par la mine du Djebel-Hadid près Ténès, d'une part, et d'autre part, par les nouvelles carrières de Béni-Saf.

Tandis que l'exploitation de Ténès approche de sa fin, celle des nouvelles carrières est au contraire à son début et viendra peu à peu, et progressivement, remplacer celle des anciens gîtes.

Nous comptons, dès que nous abandonnerons Ténès, faire revenir à Béni-Saf notre personnel et tout le matériel transportable. L'utilisation en est immédiatement assurée dans les nouveaux chantiers où nous sommes obligés de pousser rapidement de très importants travaux de découverte et de transport de stériles.

Les dépenses imputables au compte de premier établissement, déduction faite des réalisations et des réductions d'inventaires, s'élèvent à 281.400 francs.

Nos ventes, qui ont subi l'influence de la baisse générale des prix des minerais, ont pu être maintenues à un tonnage voisin de celui de l'an dernier. Les stocks, qui étaient insuffisants, se sont trouvés ainsi reconstitués et nous permettraient de faire face, sans troubler le régime de notre extraction, à une forte demande de minerais si celle-ci venait à se produire à la suite de la crise dont souffre actuellement la métallurgie.

Mais, jusqu'à présent, le tonnage et le prix des ventes engagées pour 1909 présentent une diminution notable sur les ventes conclues l'an dernier à la même époque.

Direction de Bône. — Bien que nos travaux de mine proprement dits soient arrêtés, nous avons encore fait une petite extraction de 6.156 tonnes de minerais sur les concessions du Bou-Hamra et du Mokta. Ces minerais ont été ajoutés aux stocks existants sur nos emplacements de Bône, sous déduction d'un lot de 40 tonnes expédié à une usine française.

La concession de Karézas, qui faisait partie de l'apport statutaire des fondateurs de notre Compagnie, a été abandonnée par nous après accomplissement des formalités administratives requises, et signature du décret présidentiel acceptant notre renonciation.

Les recettes du chemin de fer ont été en progrès sensible, tant sur la ligne de Bône à Aïn-Mokra, que sur la ligne départementale d'Aïn-Mokra à Saint-Charles.

Le développement du trafic nous a conduits à renforcer notre matériel, et nous avons dû faire, de ce chef, des commandes de voitures et de wagons ayant entraîné des dépenses pour lesquelles le département nous verse un intérêt dans les conditions prévues dans notre convention avec lui.

Dans le courant du présent exercice, nous avons à engager des dépenses du même genre pour achat de machines locomotives et pour renouvellement de voie. [...]

Les gisements de minerais de fer du Bou-Kadra attendent toujours la solution des difficultés relatives au chemin de fer de l'Ouenza.

L'examen du projet de loi de concession de ce chemin de fer déposé devant les Chambres par le gouvernement, a subi un retard provenant de ce que, dans un intérêt de Défense nationale, on a voulu faire passer par le port de Bizerte (Tunisie), une partie du tonnage des minerais dont la totalité avait été primitivement réservée au port de Bône (Algérie).

Cette modification nécessite de nouvelles enquêtes sur place, des changements dans les conventions initiales, et des négociations entre l'Algérie et la Tunisie qui entraîneront un retard de plusieurs mois.

Les travaux neufs effectués par notre Direction de Bône — imputables au compte de premier établissement — se montent à 2.744 fr. 70 c. pour le gisement du Bou-Kadra et à 395.986 fr. 54 c. pour celui d'Aïn-Allega*. [...]

Situation de l'industrie minière en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 juin 1909)

Simples listes : concessions, mines exploitées, demandes en concession.

Ingénieurs
Nominations
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 décembre 1909)

M. Merlange (Saint-Étienne, 1900), ingénieur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, à Ténès, passe au siège de cette même compagnie, à Bône.

Demande en renonciation à une concession
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 décembre 1910)

Par une pétition en date du 7 mai 1910, M. Angelvy (Antoine), domicilié à Bénisaf (département d'Oran), agissant au nom et pour le compte de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, société anonyme, dont le siège social est à Paris, rue de Provence, n° 58, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le conseil d'administration de ladite Compagnie, dans sa séance du 7 décembre 1909, demande à renoncer à la concession des mines de fer et de cuivre dite de Souma, instituée par décret du 12 juillet 1865 et portant sur les communes de plein exercice de Souma et de Bouïnan, arrondissement et département d'Alger.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 6 avril 1911
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mai 1911)

Direction de Béni-Saf. — La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1909	1910
Production	404.713	420.498
Expédition	403.555	407.120

La production a repris sa marche croissante grâce à l'activité des travaux qu'on poursuit dans les nouvelles carrières et les gîtes avoisinants.

Les minerais se sont vendus cette année dans de meilleures conditions que l'an dernier, grâce à la reprise de l'activité métallurgique. Il est vrai que la hausse des frets maritimes est venue par contre augmenter nos charges de transport. Mais le résultat final s'est soldé en notre faveur comme le montreront les comptes que nous vous présenterons plus loin.

Nous préparons la mise en exploitation prochaine du gisement de Sidi-Safi, qui sera relié au port de Béni-Saf par un câble aérien. Nous continuons les recherches entreprises dans la propriété du Boukourdan dont nous vous avons annoncé l'achat antérieurement.

Le projet de chemin de fer de Tlemcen à la mer, dont nous vous avions déjà entretenu, est en voie de réalisation. Les études définitives sont terminées, on prépare la mise en adjudication des divers lots de travaux et, en attendant, nous faisons, pour le compte du département, les galeries préparatoires des deux tunnels du projet.

Les dépenses effectuées par la Direction de Béni-Saf au compte de premier établissement, s'élèvent après imputation des réalisations et des réductions d'inventaires à : 578.196 fr. 75.

Direction de Bône. — Nous avons expédié, dans le courant de l'exercice, 17.661 tonnes de minerais provenant des stocks existant sur les quais du port de Bône. Ces stocks ont reçu 659 tonnes provenant des petites extractions qui se continuent sur notre concession d'Aïn-Mokra.

L'exploitation du chemin de fer d'intérêt général de Bône à Aïn-Mokra et celle du chemin de fer départemental d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, sont en progrès par une légère augmentation des recettes et une certaine économie dans les dépenses. Les deux locomotives neuves dont nous vous signalions l'an dernier la mise en service nous ont donné toute satisfaction.

Le renouvellement de la voie de Bône à Aïn-Mokra, en vue duquel nous avions fait l'an dernier des achats importants, se poursuit rapidement et est déjà terminé sur la moitié environ de la longueur de la ligne.

En ce qui concerne la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, nous ne sommes pas encore d'accord avec le département pour le règlement des comptes de nos dépenses restés en suspens. [...]

La question du chemin de fer des mines de l'Ouenza, toujours pendante devant le Parlement, ne semble pas encore près de sa solution. Dans ces conditions, nous avons prorogé pour deux ans notre convention avec le Gouvernement général relative aux minières de Bou-Kadra, et nous continuons sans relâche nos travaux préparatoires sur ces gîtes.

Le Gouvernement général a effectué entre nos mains le versement de la somme de 350.000 francs stipulés pour la rétrocession des travaux et de la concession du lac Fetzarah.

Les travaux neufs imputés par notre Direction de Bône au compte de premier établissement se montent à 138.505 fr. 30 c. pour le gisement du Bou-Kadra et à 179.967 fr. 64 c. pour celui d'Aïn-Allega*. [...]

QUE VAUT LE MAROC ?
(*L'Information financière, économique et politique*, 4 novembre 1911)

.....

La plus grande partie de la population du Maroc est employée aux travaux des champs. Elle s'y plaît. La race autochtone, ayant moins souffert des croisements, est plus belle qu'en Algérie et en Tunisie. Les Marocains sont supérieurs aux Kabyles et plus laborieux. Ce sont les fils de ces conquérants de l'Espagne méridionale qui construisirent le Généralife et irriguèrent la Ruerta de Valence. Leurs qualités d'énergie et d'endurance sont bien connues dans l'Afrique du Nord. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre dans leurs travaux les milliers de Marocains qui viennent tous les ans moissonner et vendanger dans la province d'Oran. Ce sont aussi des mineurs excellents. Nous n'en voulons d'autres exemples que la situation de la main-d'œuvre aux mines de Beni-Saf de la Compagnie de Mokta où travaillent un millier de Marocains originaires du Nord et du Sud du Maroc. Tout paraît possible au Maroc avec une main-d'œuvre semblable. Les Marocains sont supérieurs aux ouvriers espagnols. Il est à présumer que la construction du chemin de fer Tlemcen-Oujda-Tazza-Fez facilitera l'exode de la main-d'œuvre marocaine en Algérie et restreindra en partie l'immigration espagnole dans la province d'Oran.

Compagnie des minerais de fer magnétique
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée du 2 avril 1912
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 avril 1912)

DIRECTION DE BÉNISAF. — La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1910	1911
Production	420.498	420.145
Expéditions	407.120	407.452

La production s'est maintenue au même chiffre que l'an dernier, la diminution du tonnage extrait du gîte de Baroud ayant été compensée par l'augmentation de l'extraction dans les carrières de Bou-Hamed et Sidi-Brahim et les autres gîtes.

La hausse dans le prix des minerais, signalée dans notre dernier rapport, s'est poursuivie cette année. Il en a été malheureusement de même du prix des frets maritimes, qui sont à notre charge. Nous avons pu néanmoins obtenir sur le produit net de nos ventes une certaine amélioration.

Le câble aérien de 7 kilomètres reliant le gîte de Sidi-Safi au port de Bénisaf a été mis en marche au commencement de 1912 et les premières expéditions pourront se faire dans quelques mois.

Les travaux de construction de la plate-forme du chemin de fer de Tlemcen à la mer sont commencés, en particulier les deux tunnels dont nous avons foré les galeries préparatoires pour le compte du département.

Nous comptons sur les pouvoirs publics pour hâter l'achèvement et l'ouverture de cette ligne si utile pour le développement de la colonisation dans la vallée de Tafna.

Les dépenses effectuées par la Direction de Bénisaf au compte de premier établissement s'élèvent, après imputation des réalisations et des réductions d'inventaires, à 539.957 fr. 20.

Nous devons signaler ici que, par deux décrets présidentiels en date du 13 janvier 1912, a été acceptée la renonciation de la Compagnie de Mokta à deux concessions de minerai de fer dont elle était titulaire, la concession de Soumah et la concession de Ténès, situées dans le département d'Alger.

DIRECTION DE BÔNE. — Nous avons expédié dans le courant de l'exercice : 8.635 tonnes de minerais provenant des stocks existant sur les terre-pleins de la Compagnie au port de Bône. Ces stocks avaient reçu, dans la même période, 898 tonnes fournies par les quelques extractions isolées qui se continuent sur notre concession d'Aïn-Mokra.

Il y a un progrès dans les résultats du chemin de fer de Bône à Aïn-Mokra dont nous sommes concessionnaires, et dans ceux du chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles dont nous sommes exploitants pour le compte du département.

Le renouvellement de la voie de Bône à Aïn-Mokra, commencé il y a deux ans, est aujourd'hui terminé, et les vingt-cinq nouveaux wagons commandés pour assurer l'augmentation du trafic sont sur le point d'être livrés.

Le règlement avec le Département des divers comptes d'établissement ou d'exploitation relatifs à la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles est toujours en suspens.

La production de la mine d'Aïn-Allega*, exploitée en participation avec la Société d'Ouasta Mesloula, a été, à l'extraction, de 22.321 tonnes de minerais de plomb et de zinc, chiffre sensiblement égal à celui de l'année dernière et, à la laverie, de 2.171 tonnes de minerais marchands.

En outre, la calcination des minerais oxydés extraits dans les années précédentes a fourni 1.474 tonnes de calamines de première qualité et 2.170 tonnes de calamines de deuxième qualité.

Enfin, il a été expédié, dans l'exercice 1911, trois chargements de minerais, dont un de 1.900 tonnes de galène et deux d'ensemble 3.460 tonnes de calamines diverses.

Le gisement de minerai de fer du Kanguet-el-Mouhade, situé à l'est de Tébessa, dont nous vous avions parlé dans votre assemblée générale de 1907, avait l'ait l'objet d'une exploration à la suite de laquelle nous avions acquis les permis de recherches et les droits y afférents moyennant la promesse d'une redevance d'extraction. Comme le permissionnaire était las d'attendre l'ouverture d'une exploitation qui reculait d'année en année, faute de chemin de fer, nous avons racheté sa redevance par le versement d'une somme une fois donnée.

Le gisement de Bou-Kadra attend, comme le précédent, la solution toujours pendante de la question du chemin de fer devant desservir la région de Tébessa.

Les dépenses effectuées par notre Direction de Bône au compte de premier établissement se montent à 219.365 fr. 19 pour l'ensemble des mines d'Aïn-Allega, du Bou-Kadra et du Kanguet-el-Mouhade et ont été imputées sur les résultats de l'exercice. [...]

MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 9 janvier 1913)

[...] Au cours de l'exercice écoulé, la production, à Bénisaf, s'est élevée à 420.145 tonnes et les expéditions à 409.452 tonnes contre, respectivement, 420.498 et 407.120.

La production s'est ainsi maintenue à peu près au même chiffre qu'en 1910, la diminution du tonnage extrait du gîte de Baroud ayant été compensée par l'augmentation de l'extraction notamment dans les carrières de Bou-Hamedi et Sidi-Brahim.

La hausse dans le prix des minerais s'est poursuivie cette année ; mais il en a été de même du prix des frets maritimes, qui sont à la charge de la Société qui a pu néanmoins obtenir sur le produit net de ses ventes une certaine amélioration.

Le câble aérien de 7 kilomètres reliant le gîte de Sidi-Safi au port de Bénisaf a été mis en marche au commencement de 1912. Les travaux de construction de la plate-forme du chemin de fer de Tlemcen à la mer sont commencés, en particulier les deux tunnels dont les galeries préparatoires ont été perforées pour le compte du département.

Signalons, d'autre part, que, par deux décrets présidentiels en date du 13 janvier 1912, a été acceptée la renonciation de la Compagnie de Mokta à deux concessions de minerai de fer dont elle était titulaire, la concession de Soumah et la concession de Ténès, situées dans le département d'Alger.

La direction de Bône a expédié, dans le courant de l'exercice, 8.635 tonnes de minerais provenant des stocks existant sur les terre-pleins de la Compagnie au port de Bône. Ces stocks avaient reçu, dans la même période, 898 tonnes fournies par les quelques extractions isolées qui se continuent sur la concession d'Aïn-Mokra. Il y a un progrès dans les résultats du chemin de Bône à Aïn-Mokra et dans ceux du chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles. Le renouvellement de la voie de Bône à Aïn-Mokra, commencé il y a deux ans, est aujourd'hui terminé. Le règlement avec le département des divers comptes d'établissement ou d'exploitation relatifs à la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles est toujours en suspens. [...]

NOUVELLES MARITIMES
ORAN
(*Le Sémaphore algérien*, 18 janvier 1913)

Un nouveau commanditaire, M. [Antoine] Angelvy, directeur des mines de Bénisaf, offre à M. N. Mazella fils aîné, une somme de 300.000 francs qui serait destinée à l'acquisition des deux côtiers *Léon-et-Tony* et *Hirondelle* lors de leur prochaine vente aux enchères publiques et à l'achat d'un troisième navire de 200 tonnes, dont les pourparlers sont déjà engagés avec une maison d'Angleterre qui demande 105.000 francs.

Compagnie de Mokta-el-Hadid
Assemblée générale du 15 avril 1913
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 mai 1913)

Direction de Bénisaf. — La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1911	1912
Production	420.145	426.992
Expéditions	409.452	424.142

La production s'est accrue légèrement par rapport à l'an dernier.

Les ventes ont augmenté de 15.000 tonnes environ, qui ont été prélevées sur le stock.

Une hausse, tout à fait anormale, qui s'est produite sur les cours des frets, a absorbé le bénéfice que nous étions en droit d'attendre des prix plus avantageux auxquels nous avions passé nos contrats de minerais. Cette hausse des frets a été provoquée par la grève des houillères anglaises et par les guerres italo-turque et balkaniques. Le produit net de nos ventes de minerais a été, de ce fait, sensiblement inférieur à celui de l'an dernier. La mine de Sidi-Safi est maintenant en exploitation régulière, et les premiers chargements expédiés en 1912 ont été appréciés des acheteurs.

Nous continuons nos travaux de recherches en profondeur dans les différents gisements de Bénisaf, principalement dans les carrières de Bou-Hamedi et Sidi-Brahim où les résultats sont très encourageants.

Les travaux de construction de la plate-forme du chemin de fer de Tlemcen à la mer continuent normalement, mais il reste encore un certain nombre de lots à adjuger dans le voisinage de Tlemcen.

Les dépenses effectuées par la Direction de Bénisaf au compte de Premier Établissement s'élèvent, après imputation des réalisations et des réductions d'Inventaire, à 187.517 fr. 40.

Direction de Bône. — Nous avons expédié dans le courant de l'exercice 13.065 tonnes de minerais provenant des stocks existants sur les terre-pleins de la Compagnie au port de Bône. Ces stocks avaient reçu, dans la même période, 911 tonnes fournies par les quelques extractions isolées qui se continuaient sur notre concession d'Aïn-Mokra.

Le chemin de fer d'intérêt général de Bône à Aïn-Mokra, dont nous sommes concessionnaires, et le chemin de fer départemental d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, dont

le département nous a rétrocédé la concession, ont donné pendant l'exercice des résultats satisfaisants.

Les vingt-cinq nouveaux wagons commandés pour assurer l'augmentation du trafic, dont nous vous avons parlé l'an dernier, nous ont été livrés au début de l'année écoulée.

Le règlement avec le Département des divers comptes d'établissement ou d'exploitation relatifs à la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles est toujours en suspens.
[...]

(suite et fin)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 mai 1913)

Nous avons achevé sur le gisement de minerai de fer de Bou-Kadra les recherches entreprises depuis plusieurs années, et nous avons, à la date du 24 juin 1912, déposé une demande en extension au fer de la concession que nous y possédons et qui ne porte que sur le zinc et le plomb. Nous sommes, d'autre part, en négociation pour faire proroger notre Convention d'amodiation de la minière, laquelle expirait en même temps que celle de l'Ouenza, le 10 avril 1913.

Les dépenses effectuées par notre Direction de Bône au compte de Premier Établissement se montent à 156.763 fr. 84 c. pour l'ensemble des mines d'Aïn-Allega, du Bou-Kadra et du Kanguet-el-Mouhade, et ont été imputées sur les résultats de l'exercice. [...]

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 30 avril 1914
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mai 1914)

Direction de Bénisaf. — La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument, comme suit :

(en tonnes)	1912	1913
Production	426.992	475.068
Expéditions	424.142	477.577

La production et la vente de 1913 sont toutes deux supérieures de 50.000 tonnes environ aux chiffres correspondants de 1912. Nous avons profité de la situation du marché pour pousser activement la production et augmenter le tonnage vendu.

L'exploitation s'est développée normalement dans nos différentes mines. La production du gisement de Baroud diminue chaque année et nous faisons tous nos efforts pour la remplacer par celle des gisements voisins, que nous avons mis plus récemment en exploitation. L'extraction se continue régulièrement à la mine de Sidi-Safi de même qu'à celle de Sidi-Brahim. Nous poursuivons les travaux de recherches en profondeur à Bou-Hamed, et nous y avons découvert un tonnage suffisamment important pour justifier le doublement de la station centrale électrique qui permettra d'assurer l'exhaure de cette mine ; une partie de ce gisement se trouve au-dessous du niveau de la mer, qui n'en est distante que de 1.500 mètres environ, et dont il paraît séparé par des terrains imperméables.

Les travaux de construction de la plate-forme du chemin de fer de Tlemcen à la mer continuent normalement, mais nous ne pensons pas que cette ligne puisse être achevée avant plusieurs années.

Les dépenses effectuées par la direction de Bénisaf au compte de premier établissement ont été compensées, et au delà, par le produit d'un abonnement à la tonne qui frappe le prix de revient des nouvelles carrières en vue de l'amortissement de ces dépenses. Il en résulte sur le Bilan une diminution de 11.627 fr. 8 c. représentant l'excédent de cet abonnement sur les travaux de l'année. La production des nouvelles carrières devant s'accroître dans les années prochaines, nous verrons diminuer chaque année au Bilan, par le jeu de l'abonnement, le chiffre restant à amortir sur les travaux de Bénisaf.

Direction de Bône. — Nous avons expédié, dans le courant de l'exercice, 12.460 tonnes de minerais, provenant des stocks existant sur les terre-pleins de la compagnie au port de Bône. Ces stocks avaient reçu, dans la même période, 2.054 tonnes fournies par les quelques extractions isolées qui se poursuivent sur notre concession d'Aïn-Mokra.

Le chemin de fer d'intérêt général de Bône à Aïn-Mokra, dont nous sommes concessionnaires, et le chemin de fer départemental d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, dont le département nous a rétrocédé la concession, ont donné des résultats légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier par suite de la diminution sensible du nombre des voyageurs et du tonnage des marchandises transportées en 1913, diminution qui a été assez générale en Algérie.

Le règlement avec le département des divers comptes d'établissement ou d'exploitation relatifs à la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles est toujours en suspens. Le conseil de préfecture a décidé la nomination de trois experts, qui ont pour mission d'examiner nos comptes et de donner leur avis sur le différend qui nous sépare.

La production de la mine d'Aïn-Allega*, exploitée en participation avec la Société d'Ouasta et de Mesloula, a été de 23.692 tonnes de minerais de plomb et de zinc, chiffre inférieur de 6.000 tonnes à celui de l'année dernière. La laverie a produit 2.583 tonnes de galène et 2.926 tonnes de calamine, sans compter des mixtes et des zincifères pauvres. La calcination de la calamine a fourni 1.991 tonnes de calamine. Enfin, il a été expédié dans l'exercice 1913 quatre chargements de minerai correspondant à 2.000 tonnes de minerai de plomb, 1.800 tonnes de calamines diverses et 3.500 tonnes de mixtes. Les recherches entreprises sur ce gisement pour le reconnaître en profondeur nous ont donné des résultats peu satisfaisants, et nous envisageons son épuisement, dans un avenir assez rapproché.

En ce qui concerne le gisement du Bou-Kadra, notre demande du 24 juin 1912, en extension au fer de la concession que nous y possédons et qui ne porte que sur le zinc et le plomb, est en cours d'instruction. Nous avons, d'autre part, repris, dès que la Société de l'Ouenza a été constituée, au début de 1914, nos négociations avec le Gouverneur général au sujet de l'amodiation de la minière.

Les dépenses effectuées par notre Direction de Bône au compte de premier établissement se montent à 158.302 fr. 36 c. pour l'ensemble des mines d'Aïn-Allega, du Bou-Kadra et du Kanguet-el-Mouhade, et ont été imputées sur les résultats de l'exercice. [...]

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER
MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme, capital : 20.000.000 de fr.
58, rue de Provence
(*Les Annales coloniales*, 13 mai 1916)

DIRECTION DE BÉNISAF.

— La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1914	1915
Production	353.694	291.772
Expédition	307.784	215.324

La diminution de 92.460 tonnes dans les expéditions est due principalement à la difficulté, grandissante de jour en jour, qu'il y a à trouver des vapeurs pour faire le transport des minerais sur l'Angleterre ou la France. Cette difficulté provient, pour une part, des dangers d'une navigation exposée au torpillage des sous-marins, mais surtout de la raréfaction produite par les réquisitions des divers gouvernements, alliés ou neutres, dans le stock des vapeurs disponibles pour le commerce libre.

Ceux-ci peuvent obtenir, en ce moment, pour le transport des charbons d'Angleterre en Méditerranée, des frets tels que, aussitôt leur charbon débarqué au port de destination, ils repartent sur lest pour l'Angleterre, refusant de prendre un fret de retour qui leur fait perdre un temps mieux employé autrement.

Ce manque de navires est d'autant plus regrettable que nos minerais sont entièrement destinés à la production du métal nécessaire pour les munitions des armées alliées et nous souffrons à la pensée que, malgré toutes nos démarches auprès des administrations françaises et anglaises intéressées, nous ne pouvons pas rendre à ces armées tous les services que nous voudrions.

La diminution de 61.922 tonnes dans la production est uniquement due à la diminution des expéditions et à l'impossibilité d'augmenter les stocks au delà de certaines limites. L'exploitation, bien que réduite et les travaux bien que limités à l'indispensable, se sont poursuivis dans des conditions satisfaisantes, grâce au dévouement du personnel local auquel nous tenons à rendre hommage.

Une difficulté commence à apparaître de ce côté : celle de la main-d'œuvre. La Métropole, à court de travailleurs, vient en chercher dans ses colonies, et les conditions du recrutement qu'elle a entrepris dans l'Ouest-algérien et dans l'Est-marocain a eu sa répercussion sur nos ouvriers.

L'insuffisance de la main-d'œuvre, après la guerre, va être un phénomène d'ordre général qui se fera sentir dans toutes les industries sans exception. Nous faisons nos efforts à l'avance pour en atténuer le plus possible les effets dans nos exploitations.

Les dépenses de premier établissement de l'exercice ont été mises à la charge de l'exploitation, sauf une somme de 122.887 fr. 90 c., qui a été prélevée sur la provision pour travaux et extrusions diverses, et une somme de 112.636 fr. 45 c., provenant des travaux de découverte, qui sera amortie sur l'extraction des années ultérieures.

Les gisements que nous exploitons à Bénisaf se présentent toujours dans d'excellentes conditions et nous assureront, le jour où l'extraction reprendra son activité normale, une exploitation des plus rémunératrices, comme dans le passé.

DIRECTION DE BÔNE.

— Nous n'avons fait aucune extraction de minerais sur notre concession de Mokta-el-Hadid.

Le chemin de fer d'intérêt général de Bône à Aïn-Mokra, et le chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, que nous exploitons pour le compte du département, ont vu leurs recettes subir dans l'ensemble une réduction de près de 10 pour cent, due principalement à l'arrêt de quelques exploitations minières qui se trouvent sur ces lignes.

Le prix des charbons a continué à hausser au delà de toutes prévisions, à cause surtout de l'augmentation du prix du fret, dont les taux ont décuplé depuis la guerre.

Les questions relatives à l'amodiation de la minière et à l'extension de la concession des mines du Djebel-Bou-Kadra sont restées, malgré nos démarches, dans le même état, ce qui est regrettable au point de vue de l'intérêt du pays car les besoins des usines en minerais de fer qui se manifesteront encore plus après la conclusion de la paix, devraient conduire les Pouvoirs publics à laisser les mineurs préparer, dès à présent, la mise en valeur des richesses minérales inutilisées.

Les dépenses afférentes aux divers comptes de premier établissement dépendant de notre Direction de Bône, se montent à 62.686 fr. 53 c., et ont été imputées sur les résultats de l'exercice. [...]

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER
MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme, capital : 20.000.000 de fr.
58, rue de Provence
(*Les Annales coloniales*, 26 mai 1917)

Direction de Bénisaf. — La production et les ventes pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1915	1916
Production	291.772	372.955
Expéditions	215.324	200.151

La décroissance des expéditions est due, comme nous vous l'avions déjà signalé l'an dernier, à la raréfaction, chaque jour grandissante, des vapeurs disponibles pour les transports maritimes.

Les gouvernements alliés ont pris des mesures toutes spéciales en ce qui concerne le transport des charbons à la sortie de Grande-Bretagne et celui des minerais au retour. Les prix de fret ont été ainsi relativement stabilisés, mais le tonnage disponible n'a pas augmenté.

La production, qui avait été faible dans l'exercice précédent, a été notablement augmentée. Nous avons jugé, en effet, qu'il était de l'intérêt de notre Compagnie de s'efforcer de maintenir sur place un personnel ouvrier habitué au travail de la mine, et que le meilleur moyen d'y arriver était de continuer l'extraction du minéral dans la plus large mesure possible.

Nous nous sommes imposés ainsi un sacrifice pécuniaire qui a son importance ; vous le constaterez au bilan dans l'augmentation de valeur des stocks de minéral. Mais il répond à une nécessité d'avenir et nous espérons en recueillir le fruit après la guerre.

Les dépenses de premier établissement de l'exercice ont été mises à la charge de l'exploitation, sauf une somme de 25.405 francs pour la station électrique, prélevée, comme chaque année, sur la provision pour travaux et extensions diverses.

Direction de Bône. — La production de minéral provenant, de notre concession de Mokta-el-Hadid a été de 590 tonnes. Les ventes de minéral provenant de nos stocks du port de Bône ont été de 355 tonnes.

Le chemin de fer d'intérêt général de Bône à Aïn-Mokra et le chemin de fer d'Aïn-Mokra à Saint-Charles que nous exploitons pour le compte du département, ont présenté une légère augmentation de recettes, mais les charges correspondantes se sont accrues bien au delà par suite de l'augmentation de prix du charbon et des difficultés rencontrées dans l'entretien du matériel.

Les questions relatives à l'amodiation de la minière et à l'extension de la concession des mines du Djebel-Bou-Kadra sont restées sans solution.

La Minière Domaniale du Kanguet-el-Mouhade, près de Tébessa, où nous avions, jusqu'en 1906, poursuivi des travaux de recherches importants, est restée inexploitée depuis cette époque. Une fabrication de fonte de fer au charbon de bois devant s'installer dans les environs pour subvenir aux besoins de la Défense Nationale, nous allons être autorisés à extraire de ce gisement les minerais nécessaires que, sur la demande du gouvernement général de l'Algérie, et dans un but patriotique, nous livrerons au prix de revient.

Les dépenses afférentes aux divers comptes de premier établissement dépendant de notre direction de Bône, se montent à 26.101 fr. 60, qui ont été imputées sur les résultats de l'exercice. [...]

M. de Cerner, qui était entré dans notre Compagnie à son origine et qui a consacré à nos exploitations de Bône toute sa vie d'ingénieur, a cessé, le 31 décembre 1916, ses fonctions actives à Bône, tout en nous restant attaché avec le titre de directeur honoraire des exploitations de la Compagnie à Bône.

Les éminents services qu'il a rendus à notre Compagnie pendant cinquante-deux ans, et ceux qu'il a rendus à l'Algérie, notamment comme président du Conseil supérieur et comme délégué financier, doivent être signalés ici, et nous sommes certains que vous vous associerez aux témoignages de reconnaissance qui lui ont été donnés à cette occasion par le conseil d'administration. [...]

La vente des minerais de fer algériens
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1918, p. 58)

Un de nos lecteurs nous écrit :

« Ayant à m'occuper de la résiliation de certains marchés conclus avant la guerre entre les divers belligérants, j'ai suivi avec intérêt les décisions de justice intervenues de divers côtés, notamment en Angleterre.

Une des dernières en date est celle de Haute-Cour de Londres dans l'instance des grands marchands de minerais Naylor, Benzon et Cie contre la Krainische Industrie Gesellschaft, de Assling-Hütte, Carinthie (Autriche), au sujet d'un contrat de 40.000 t. de minerai de fer algérien, conclu au prix de 16 sh. c.i.f. en février 1912.

Je vous fais grâce des détails du procès. La Cour a estimé que, malgré une clause du contrat stipulant la suspension de celui-ci — et non l'annulation — en cas d'hostilités, le dit contrat était bien résilié au 4 août 1914, et que MM. Naylor, Benzon et Cie n'avaient pas à livrer à la maison autrichienne les 29.783 t. restant à fournir à la déclaration de guerre.

C'est, du reste, dans ce sens qu'ont été jugés tous les procès relatifs aux contrats de minerais algériens passés par la maison de Londres aux firmes allemandes.

Après ce préambule un peu long, dont je m'excuse, j'arrive à la réflexion qui fait l'objet de cette lettre. Je ne m'étonne pas de voir nos minerais de fer algériens aller à l'étranger plutôt qu'en France, puisqu'avant la guerre, notre pays exportait déjà près de dix millions de t. de minerai de fer par an. Mais je suis surpris que nos grandes mines algériennes ou tunisiennes aient eu recours si fréquemment à des intermédiaires anglais ou hollandais pour traiter ces affaires de longue haleine. Et n'est-il pas quelque peu paradoxal de voir le minerai des environs d'Oran vendu en Carinthie par une maison de Londres ?

Enfin, si MM. Naylor, Benzon et Cie sont dégagés de leurs obligations envers les belligérants des Empires centraux, il est à présumer sans doute que leurs fournisseurs français de minerai sont également déliés vis-à-vis d'eux.

L'idéal serait évidemment de traiter ces minerais algériens...en Algérie. Mais nous n'en sommes pas encore là, malheureusement.

Veuillez agréer, etc.
S.M. »

Mokta-el-Hadid
(*Le Sémaphore algérien*, 8 mai 1919)

Les actionnaires de cette société se sont réunis le 29 avril en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. D. Pérouse, président du conseil d'administration.

Le rapport présenté par le conseil signale que la production et les livraisons de Bénisaf se sont élevées respectivement à 456.917 tonnes et 413.302 tonnes contre 340.039 tonnes et 408.646 tonnes en 1917. Le chiffre de l'extraction atteint représente presque le maximum de ce qui a été fait aux mines de Bénisaf depuis leur mise en exploitation. Un stock important a pu être constitué en vue d'en assurer l'écoulement dès que le fret sera devenu plus abondant.

Le gisement houiller de Kénadsa, exploité pour le compte des chemins de fer algériens de l'État, a fourni un tonnage journalier qui est passé de 15 tonnes en septembre à 35 tonnes en décembre. Les travaux d'exploitation ont été activement poussés de façon à porter l'extraction quotidienne à 50 tonnes.

Aucune expédition de minerai n'a été faite de Bône. Il a été seulement extrait et mis en stock au port 176 tonnes de minerai de la concession de Mokta-el-Hadid.

Le projet de convention relatif au Bou-Kadra est encore en suspens, l'administration ne s'étant pas décidée, malgré les instances du conseil, à présenter le texte définitif.

Au Kanguet, il a été livré aux hauts fourneaux du Kouif en construction 11.458 tonnes de minerai.

Mokta-el-Hadid
(*Le Sémaphore algérien*, 26 septembre 1919)

L'« Officiel » du 19 septembre publie un décret suspendant la formule d'exploitation prévue par la convention du 20 novembre 1899 pour la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, concédée à cette compagnie. Les insuffisances de recettes que doivent courir la garantie d'exploitation de 500 francs par kilomètre et l'inscription au compte d'attente seront celles qui résulteront des recettes et des dépenses régulièrement faites après vérification du service du contrôle. Ces recettes et ces dépenses serviront également à déterminer les excédents éventuels de recettes à partager entre le département et le concessionnaire.

La convention nouvelle sera applicable à compter du 1^{er} janvier 1915 jusqu'à une date postérieure d'une année à la cessation des hostilités.

Bône n'aura pas ses hauts fourneaux
(*Le Sémaphore algérien*, 14 mai 1920)

Nous avions nourri l'espoir de voir l'Algérie devenir un pays producteur de fer et d'acier au lieu de la voir rester simplement une région minière.

Hélas, il nous faut renoncer provisoirement à la promesse d'édification des hauts fourneaux qu'on devait expérimenter à Bône.

On se souvient que la minière du Bou-Khadra a été amodiée à un consortium formé de la Société du Mokta-el-Hadid et de la Société des hauts fourneaux de Rouen, une filiale du Mokta d'ailleurs.

En échange de l'amodiation du Bou-Khadra, ce consortium s'engageait à édifier à Bône deux hauts fourneaux. Une société au capital de huit millions fut créée : La Société des hauts fourneaux de Bône.

Elle acheta les terrains nécessaires à la construction des hauts fourneaux que devait compléter une centrale d'énergie de 12.500 chevaux qui devait fournir lumière et force à toute la région, permettre l'électrification de la voie ferrée Duvivier-Bône et de l'outillage du port de Bône — encore inexistant d'ailleurs.

Or, le mois dernier, le Mokta et les Hauts Fourneaux de Rouen ont avisé le gouvernement général que vu les circonstances actuelles, il leur était absolument impossible de donner suite aux projets de hauts fourneaux.

C'est un très grand malheur pour l'Algérie.

Les hauts fourneaux projetés à Bône
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1920, p. 229)

La Cie de Mokta-el-Hadid vient de faire connaître au gouvernement général de l'Algérie qu'il lui est impossible d'établir des hauts fourneaux à Bône, en vue de traiter le mineraï de Bou-Kadra avant son embarquement.

Le délégué financier de la province de Constantine, M. Marchis, vient d'écrire au gouvernement général de l'Algérie que, si l'on veut faire entrer dans la concession de Bou-Kadra un engagement pris par les concessionnaires de créer une entreprise avantageuse pour toute la colonie, on pourrait, à la place des hauts fourneaux, dont l'impossibilité technique est démontrée, obliger la société concessionnaire à créer une grande centrale électrique pour l'électrification de la ligne de Bou-Kadra à Bône.

MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
(*Les Annales coloniales*, 20 mai 1921)

[...] Le rapport présenté par le conseil d'administration signale qu'en ce qui concerne la région de Bénisaf, la production a atteint 533.720 tonnes en 1920, contre 354.976 en 1919. Les expéditions ont été également très importantes et se sont élevées au chiffre de 607.000 tonnes, chiffre qui n'avait pas encore été atteint à Bénisaf. La société a ainsi chargé, pendant l'année, 135 vapeurs d'une portée moyenne de 4.500 tonnes au lieu de 4.200 tonnes en 1919.

Le conseil a continué les travaux d'approfondissement du port, commencés l'an dernier, tout en poussant activement la construction d'un nouvel appontement en ciment armé.

Le mineraï provenant de Bénisaf a été, comme les années précédentes, extrait des anciennes concessions, et également, pour une partie très importante, des carrières de la région de Sidi-Safi. Le chemin de fer qui relie ces dernières exploitations au port a été mis en service en mai 1920 et a permis d'augmenter sensiblement la production.

Aucune extraction n'a été faite dans la région de Bône pendant l'exercice. La société a cependant vendu un certain tonnage de minerais qui se trouvait en stock au port

même. L'exploitation des deux chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local a continué dans des conditions toujours aussi difficiles.

La société a continué [ses démarches] auprès du gouvernement général, en vue de l'amodiation du Djebel-Bou-Kadra et de celle du Kanguet-el-Mouhad, mais la question du transport des minerais de cette région, qui n'est pas encore résolue, fait ajourner toute décision. [...]

En l'honneur de M. Steeg
UNE MANIFESTATION IMPOSANTE
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1922)

M. Milius, secrétaire général de la Compagnie de Mokta-el-Hadid

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER
DE MOKTA-EL-HADID
(*Les Annales coloniales*, 10 avril 1922)

[...] A Bénisaf, la production a atteint, au cours de l'exercice 1921, 246.947 tonnes : les livraisons ont été de 225.250 tonnes.

Aucune extraction n'a été faite dans la région de Bône pendant l'exercice.

L'exploitation des deux chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local a continué, malgré un trafic toujours réduit, dans des conditions plutôt améliorées. Le conseil général s'est mis d'accord avec la compagnie pour que l'exploitation de ce chemin de fer ait lieu, à partir du 1^{er} janvier 1922, aux dépenses réelles, avec une prime de gestion pour la compagnie en cas de profits.

La compagnie a continué ses démarches auprès du gouverneur général, en vue de l'amodiation de Djebel-Kadra et de celle de Kanguet-el-Mouhad ; mais la question du transport des minerais de cette région a fait encore ajourner toute décision. [...]

SOCIÉTÉ DE MOKTA-EL-KADI
(*Les Annales coloniales*, 2 février 1923)

Cette société demande une extension de la concession des mines de fer de Baroud, dans la commune de Bénisaf (département d'Oran).

Mokta-el-Hadid
(*Le Sémaphore algérien*, 6 février 1923)

Par une pétition, en date du 30 septembre 1922, M. Léon de Nervo. agissant au nom de cette compagnie, dont le siège est à Paris, rue de la Victoire, 60, sollicite l'extension à d'autres limites de la concession des mines de fer de Baroud, située commune de Bénisaf (département d'Oran). Les nouvelles limites de la concession comprendraient une étendue superficielle de 498 hectares.

Les valeurs en vedette
MOKTA-EL-HADID
par P.-A. T.
(*Le Journal des finances*, 16 novembre 1923)

[...] Le bénéfice unitaire des mines de fer africaines, qui vendent surtout en Angleterre, était évalué l'année dernière à une vingtaine de francs au minimum. Mokta extrait de ses gisements un excellent minerai. Les expéditions se sont élevées à 460.000 t. en chiffres ronds qui ont dû laisser un bénéfice total très approximatif de 9.200.000 francs. [...]

Compagnie de
MOKTA-EL-HADID
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1924)

Direction de Bénisaf. — La production et les livraisons pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1922	1923
Production	269.360	381.531
Expéditions	459.153	521.440

La production présente ainsi une augmentation de plus de 100.000 tonnes et les expéditions de plus de 60.000 tonnes sur les chiffres de l'an dernier. Il a, en plus, été extrait 669.888 tonnes de stérile. Il a donc été manutentionné à Bénisaf plus d'un million de tonnes de minerai et stérile réunis.

L'excédent des livraisons de minerai a été pris sur les stocks. Nos minerais ont été consommés, comme les années précédentes pour la plus grande partie en Angleterre et en France ; un très faible tonnage a été expédié en Allemagne.

Nous avons livré, en plus, une importante quantité de minerai menu aux États-Unis. Nous avons chargé, pendant l'année, cent neuf navires d'une portée moyenne de 4.800 tonnes contre cent un navires l'an dernier d'une portée moyenne de 4.546 tonnes.

Le minerai a été, comme les années précédentes, extrait de nos anciennes concessions de la région de Baroud et de nos carrières de la région de Sidi-Safi.

Nous avons, par contre, presque totalement arrêté les anciennes exploitations à ciel ouvert de la région de Baroud.

Nous avons, dans le courant de l'année, déposé une demande en extension de périmètre de la concession de Baroud comprenant les prolongements souterrains des gisements de Bou-Hamédi et Sidi-Brahim.

Enfin, nous avons déposé une demande en concession des parties concessibles des gisements de Sidi-Safi, qui vont prochainement entrer en exploitation.

La production a été entravée par la pénurie de main-d'œuvre, pénurie qui s'est fait sentir dans tout le Nord africain, tant par suite de l'exode de la main-d'œuvre indigène sur la France, que comme conséquence de la bonne récolte en céréales de l'an dernier.

Nous avons continué à pousser activement l'aménagement définitif des trois mines de Sidi-Safi en y développant les moyens mécaniques d'abattage, de transport et de chargement. Nous y avons, en particulier, installé la perforation mécanique, tout en l'étendant beaucoup dans nos mines de Bénisaf.

Le développement de l'électrification dans toutes nos installations nous a conduits à relier le centre de Sidi-Safi au réseau du Secteur électrique d'Oran au moyen d'un branchement particulier de 17 kilomètres. Le courant est livré à une tension de 30.000 volts qui est abaissée à 200 dans le poste de transformation de Sidi-Safi. Ce poste reçoit également le courant de la centrale de Bénisaf arrivant par une ligne de 7 kilomètres à une tension de 10.000 volts qui est abaissée également à 200.

Au port de Bénisaf, pour satisfaire aux besoins croissants du commerce, nous avons élargi la jetée Est de 15 à 60 mètres sur une longueur de 200 mètres et raccordé les quais aux voies du chemin de fer de Tlemcen à Bénisaf, dont l'ouverture est prochaine.

Sur la jetée Ouest, un nouvel appontement avec courroie d'embarquement du mineraï a été installé, permettant de charger rapidement de plus grands bateaux.

Les différents stocks de mineraï ont été modifiés et dotés de passerelles de verse et d'appareils de criblage.

Nous avons enfin poursuivi la construction d'un certain nombre de maisons ouvrières à Bénisaf et à Sidi-Safi.

Toutes ces dépenses ont été, comme chaque année, imputées sur les produits de l'exercice.

Direction de Bône. — L'exploitation de nos deux chemins de fer a continué dans des conditions satisfaisantes et en progrès sur l'année précédente.

La liquidation des comptes de ce chemin de fer et le règlement avec le Département sont maintenant complètement terminés, jusqu'à l'exercice 1923.

Bou-Kadra. — En ce qui concerne la minière du Bou-Kadra, nous avons répondu le 10 mai dernier à une demande d'offre adressée par le gouvernement général de l'Algérie aux différents compétiteurs pour l'amodiation de cette minière.

Nous attendons depuis cette date le résultat de cette consultation.

Quant à la question des moyens de transport des minéraux de ce gisement, elle est restée stationnaire depuis l'an dernier. [...]

Le chemin de fer de Saint-Charles à Guelma (*Les Annales coloniales*, 23 avril 1925)

Le gouvernement a saisi la Chambre d'un projet de loi relatif à la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer à voie normale de Saint-Charles à Guelma, par Gastu (département de Constantine).

Dans l'exposé des motifs, de rapport fait ressortir qu'un avant-projet de ligne étroite de Philippeville à Guelma par Gastu a donné lieu à une enquête d'utilité publique, au cours de laquelle des intéressés se sont rendu compte que la section Philippeville-Gastu, très coûteuse (54 millions), avait perdu une grande partie de son intérêt par suite de l'acheminement des minéraux de Filfila sur Philippeville par câble aérien. Ils ont alors préconisé une ligne Saint-Charles-Gastu-Guelma à voie normale.

La construction de cette ligne, d'une longueur de 84 kilomètres, entraînera la suppression de la section Saint-Charles-Gastu de la ligne d'intérêt local à voie de 1 mètre d'Aïn-Mokra à Saint-Charles concédée à la Compagnie des minéraux de fer magnétique de Mokta-el-Hadid.

La ligne Saint-Charles-Guelma aura à assurer le transport des produits de consommation et des produits agricoles de toute la région traversée où la colonisation est très prospère et encore susceptible de développement.

Comme éléments de trafic minier, on peut indiquer pour l'instant les kaolins de la région de Roknia.

La ligne projetée supprimera le transbordement à Saint-Charles des marchandises se dirigeant sur Philippeville et ramènera à la ligne des éléments de trafic qui lui échappaient par suite de cette sujexion.

L'enquête d'utilité publique a donné des résultats favorables.

La ligne de Saint-Charles-Gastu-Guelma devant être construite sur les fonds à provenir de l'emprunt autorisé par la loi du 23 juillet 1921, aucune aide financière ne sera demandée à la métropole.

La ligne serait rattachée au réseau des Chemins de fer algériens de l'Etat conformément aux dispositions de la convention du 1^{er} juillet 1921 qui organise le nouveau régime des chemins de fer algériens.

COURRIER DE L'ALGÉRIE
LA VIE ÉCONOMIQUE
Le port de Béni-Saf
(*Les Annales coloniales*, 19 mai 1925)

Ce port, qui a été construit par la Compagnie Mokta-el-Hadid et qui est exploité par elle, manque de magasins sur ses terre-pleins. Un projet de construction de ces magasins est en voie d'être déclaré d'utilité publique. Il vient d'être approuvé par la Chambre de commerce d'Oran.

Compagnie de
MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 28 avril 1925
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1925)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EXTRAITS)

Direction de Bénisaf. — La production et les livraisons pour les deux derniers exercices se résument connue suit :

(en tonnes)	1923	1924
Production	381.531	452.479
Expéditions	521.440	508.514

La production présente ainsi une augmentation de plus de 70.000 tonnes venant après une augmentation de 100.000 t. l'an dernier et les expéditions ont dépassé celles de l'an dernier de plus de 47.000 tonnes.

Il a, en plus, été extrait 851.870 tonnes de stérile. Il a donc été manutentionné à Bénisaf en 1924 près de 1.300.000 tonnes de minerai et de stérile réunis.

Nos minerais ont été livrés surtout en Angleterre et en Amérique, le solde, pour une faible partie d'ailleurs, en France et en Allemagne. Nous avons chargé pendant l'année 112 bateaux, d'une portée moyenne de 5.076 tonnes. Le minerai a été extrait des mêmes mines et carrières que précédemment.

La demande en extension de périmètre de la concession de Baroud, dont nous vous entretenions l'an dernier, a reçu une solution en 1924. Par décret du 15 avril 1924, cette extension de concession a été accordée à la Compagnie de Mokta.

D'autre part, la demande de concession relative au gisement de Sidi-Safi suit son cours normal. Nous espérons que le décret paraîtra dans le courant de l'année 1925.

La main-d'œuvre a été abondante pendant l'année 1924. Néanmoins, nous avons continué à développer les moyens mécaniques et commandé de nouvelles pelles à vapeur de façon à ne pas être gênés par le manque de main-d'œuvre les années où les bonnes récoltes provoqueront le départ des indigènes.

Les principales dépenses de l'année imputées sur les produits de l'exercice ont été les suivants :

Continuation de l'installation des stocks et du criblage des minerais ;

Achèvement de l'installation du réseau électrique ;

Achat de matériel et de pelles à vapeur ;

Achat d'un bateau dragueur pour le port ;

Construction de maisons ouvrières.

Le chemin de fer de Tlemcen à Bénisaf, exploité par le P.-L.-M. algérien, a été inauguré le 15 décembre dernier. Un décret du 9 décembre 1924 a homologué la convention passée entre la Colonie et la Compagnie de Mokta pour la construction et l'exploitation des voies de quais reliant la gare du chemin de fer à la jetée Est et pour l'élargissement de cette jetée. Ces voies ont été mises en service en mars 1925.

Direction de Bône. — L'exploitation de nos chemins de fer a continué dans des conditions satisfaisantes.

Une convention était intervenue le 26 juin 1922 entre le département de Constantine et notre Compagnie pour l'établissement, sur les terre-pleins du port de Bône, d'un réseau de voies étroites reliant notre chemin de fer et celui de Bône-La Calle avec les quais du port. Les travaux ont été exécutés et l'exploitation a été commencée par notre Compagnie le 1^{er} novembre 1924 avec faculté de rétrocession ultérieure de ces voies ferrées à la Chambre de commerce de Bône.

Bou-Kadra. — La solution de la question de l'amodiation de cette minière reste toujours en suspens malgré nos demandes répétées auprès des pouvoirs compétents.
[...]

LA MEDAILLE DU TRAVAIL
(JORF, 10 août 1925, p. 7779-7780)

Médaille d'honneur de vermeil
ORAN

M. Anguila (Gabriel-Manuel), ouvrier mécanicien à la compagnie des minerais de Mokta-El-Hadid, à Beni-Saf,

M. Balaguer (Roch), ouvrier ajusteur à la compagnie des minerais de Mokta-El-Hadid, à Beni-Saf.

M. Boronad (Pédro), manœuvre à la compagnie des minerais de Mokta-El-Hadid, à Beni-Saf.

M. Fuerté (José), ouvrier électricien à la compagnie des minerais de Mokta-El-Hadid, à Beni-Saf.

M. Ginaz (Joseph), surveillant à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Grandjean (Gaston-Joseph), comptable à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Béni-Saf.

M. Médina (Gabriel-Jean-de-Dieu), ouvrier ajusteur mécanicien à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Miguel (Pedro), surveillant à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Mirallès (Jean), ouvrier forgeron à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Pastor (Raphaël), chef de dépôt à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Reïna (Francisco), surveillant à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Rodriguez (Aurelio-Antoine), surveillant à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

M. Rosa (José), ouvrier mineur à la compagnie des minerais de Mokta-el-Hadid, à Beni-Saf.

Ouenza Bou-Khadra
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1926)

[...] Nous avons signalé en son temps, dans l'*Écho*, la signature d'une convention, datée du 29 août 1925, par laquelle la Société de l'Ouenza a été déclarée amodiataire des minières du Djebel Bou-Khadra. La question du Bou-Khadra est analogue à celle de l'Ouenza, l'Administration a apporté les mêmes lenteurs à la résoudre. Voici comment s'expriment à son sujet les deux principaux intéressés : Mokta et Ouenza.

Mokta : « Au cours de l'année 1925, le gouverneur général a pris la décision de mettre un terme à cet étal de choses, et il nous a communiqué à la date du 15 juillet 1925 un Cahier des charges et une Convention signée par l'un de nos concurrents, et que la Compagnie de Mokta pouvait s'approprier en vertu du droit de préférence qui lui avait été consenti en 1910.

Ces contrats contenaient des conditions tellement onéreuses pour l'exploitant, et des clauses comportant tant de risques pour la Compagnie de Mokta, tout en étant complètement étrangères à la question du Bou-Khadra, que nous ne pouvions les accepter. Nous avons donc renvoyé le dossier au gouverneur général, à la date du 14 août, en lui exposant les raisons qui avaient guidé notre conduite, et en faisant toutes réserves, relativement à l'atteinte portée en particulier à l'exercice de notre droit de préférence. »

Ouenza : « Ces minières sont situées à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de l'Ouenza ; l'utilisation, d'une part, de notre embranchement entre l'Oued-Kébérif et le kilomètre 12 pour les relier à la ligne de Bône, d'autre part, de nos installations d'embarquement à Bône, et enfin les facilités et les économies devant résulter du voisinage de l'Ouenza qui permet de mettre en commun certains services, nous ont permis en effet d'offrir à l'Algérie des conditions plus avantageuses que celles des sociétés avec lesquelles nous avons été appelés en concurrence. »

Lois, décrets, arrêtés
Décret du 19 novembre 1926 déclarant d'utilité publique l'établissement de voies
ferrées au port de Béni-Saf
(*Les Annales coloniales*, 6 décembre 1926)

Aux termes de ce décret, est déclaré d'utilité publique l'établissement sur les terre-pleins du port de Béni-Saf, de voies ferrées de quai à écartement de 1 m. 055, destinées

au transport des marchandises en transit entre la ligne de chemin de fer de Tlemcen à Béni-Saf et la mer et vice-versa.

Sont approuvés :

1° La convention passée, le 14 mai 1924 entre le gouverneur général de l'Algérie et la Compagnie Mokta-el-Hadid en vue de l'établissement de ces voies ;

2° Le cahier des charges annexé à ladite convention ;

3° La convention d'exploitation, passée le 7 mars 1924 entre la Compagnie Mokta-el-Hadid et la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, en vue de l'exploitation des voies à établir.

(*J.O.* du 5 décembre 1926).

Mokta-el-Hadid

(*Mercure africain*, 8 décembre 1926)

Un décret du 22 septembre a approuvé les avenants passés le 23 avril et le 28 mai 1926, par le département de Constantine avec, d'une part, la Cie du Tramway de Bône à La Calle, et, d'autre part, la Cie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, pour fixer jusqu'au 31 décembre 1926 les conditions, d'exploitation et les frais de contrôle du Tramways de Bône à La Calle et du Chemin de fer d'intérêt local d'Aïn-Mokra à Saint-Charles.

Cette société mettra en paiement un acompte de dividende de 50 fr. brut par action de capital et de 25 fr. par action de jouissance, égal au précédent.

NÉCROLOGIE

(*Les Annales coloniales*, 26 mars 1927)

Jean Milius, dir. Mokta [et secr. gén. de Djebel-Djerissa*], décédé à Oran au cours d'un voyage d'études en Algérie.

(*Armée et marine*, 27 mars 1927)

Mokta-el-Hadid reçoit approbation officielle (décret du 25 fév.) déclarant d'utilité publique les travaux d'élargissement de la jetée Est du port de Beni-Saf.

COURRIER DE L'ALGÉRIE

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les phosphates du Djebel-Onck*

(*Les Annales coloniales*, 11 avril 1927)

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de l'importante question de l'adjudication du Djebel-Onck.

La note ci-dessous, communiquée par le Gouvernement général de l'Algérie, fait savoir que cette question est encore en suspens :

« A la date du 1^{er} mars, cinq soumissionnaires avaient fait connaître leurs intentions de se présenter à l'adjudication du Djebel-Onk, qui devait avoir lieu le 1^{er} avril.

Le gouverneur général ayant demandé des justifications financières pour dresser la liste de ceux qui seraient admis définitivement, quatre de ces soumissionnaires ont déclaré se retirer, et le conseil de gouvernement, saisi des dossiers, ne put proposer que l'admission d'un seul des concurrents : la Société de Mokta-el-Hadid,

Le 1^{er} avril, à l'ouverture des plis à la préfecture de Constantine, l'enveloppe de la Société Mokta-el-Hadid ne renfermait qu'une déclaration faisant savoir que les conditions imposées par le cahier des charges rendaient impossible une exploitation rémunératrice du gisement

En conséquence, le gouverneur général vient de décider qu'il serait procédé à une nouvelle adjudication d'après les conditions prévues par les règlements. »

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COLONIALE

Chemins de fer sur route d'Algérie et Mokta-el-Hadid

(Armée et marine, 30 avril 1927)

Le rapport de la Commission des Travaux publics conclut à l'approbation des conventions intervenues le 1^{er} mars 1926 avec la Société des Chemins de fer sur Route d'Algérie et le 28 mai 1926 avec la Compagnie de Mokta-el-Hadid en vue du rachat des lignes exploitées par ces sociétés.

Compagnie de Mokta-el-Hadid

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1^{er} mai 1927)

[fond sale, scan débordant, nb corr.]

Le rapport présenté à l'assemblée générale du 5 courant mentionne que la production de minerai de fer de Bénisaf s'est maintenue à 456.493 t. contre 465.908 t. en 1925, bien que les expéditions aient été ramenées à 314.091 t. contre 419.022 t., par suite de l'arrêt des usines métallurgiques du Royaume-Uni pendant près de six mois.

Un proportion de 45 % environ de ces minerais a été livrée en Angleterre et 36 % en Amérique. Le solde a été réparti, entre la France et l'Allemagne. Il a été chargé pendant l'année 59 bateaux d'une portée moyenne de 5.324 tonnes.

La situation aujourd'hui s'est renversée : la métallurgie anglaise, en forte reprise, demande beaucoup de minerai de fer. C'est ce qu'exprime ce passage du rapport :

« L'exercice qui vient de commencer s'annonce sous un jour plus favorable que le précédent. Nos stocks sont très importants, notre carnet de commandes est bien rempli et nos moyens de production nous permettent de satisfaire aux demandes des acheteurs, abondantes en ce moment. Nous pouvons donc envisager l'avenir avec confiance, si aucun événement ne vient troubler la situation économique actuelle. » [...]

Compagnie de Mokta-el-Hadid

Assemblée du 25 avril 1928

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 mai 1928)

EXTRAITS DU RAPPORT

DIRECTION DE BÉNISAF. — La production et les livraisons pour les deux derniers exercices se résument comme suit :

(en tonnes)	1927	1926
Production	561.410	456.943
Expéditions	675.202	314.091

La production réalisée au cours de l'exercice est supérieure de plus de 100.000 tonnes à celle de l'an dernier, grâce à l'abondance de la main-d'œuvre et à la mise en œuvre de tous les moyens mécaniques récemment installés.

Le tonnage expédié est en augmentation sensible sur celui de l'an dernier, lequel avait été exceptionnellement réduit par suite de la grève anglaise ; les stocks accumulés dans le courant de 1926 nous ont permis de faire face à cette augmentation des demandes.

Le stérile évacué des mines en 1927 a été de 1.161.818 tonnes. Il a donc été manutentionné cette année à Bénisaf près de 1.725.000 tonnes de minerai et de stérile réunis.

Comme l'année précédente, nos minerais ont été livrés principalement en Angleterre et en Allemagne. Nous avons chargé, pendant l'année, 127 bateaux d'une portée moyenne de 5.316 tonnes. Le minerai a été extrait de mêmes mines et carrières que précédemment.

En dehors des dépenses normales d'extraction, les principales dépenses de l'année, imputées sur les produits de l'exercice, sont les suivantes : Achat de matériel roulant ; Construction de logements ouvriers ; Travaux de recherches et aménagements divers.

DIRECTION DE BÔNE. — L'exploitation des deux chemins de fer de Bône à Aïn-Mokra et d'Aïn-Mokra à Saint-Charles, a continué dans des conditions relativement satisfaisantes.

Vous vous rappelez que, depuis le 1^{er} juillet 1926, nous assurons l'exploitation du chemin de fer d'intérêt général pour le compte de la colonie.

Le Parlement a voté récemment le rachat de nos deux lignes et les lois ont été promulguées au *Journal officiel* du 5 mars dernier. Le gouvernement général de l'Algérie a fixé au 1^{er} juin 1928, la date de la reprise effective de ces lignes. [...]

Mokta-el-Hadid
(*Le Journal des finances*, 31 août et 2 septembre 1928)

[...] La production, qui s'est élevée en 1927 à 560.000 tonnes, chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici, ne paraît limitée, pour le moment, que par l'importance des débouchés qui lui sont offerts ; la plus grande partie en est vendue en Angleterre. La stabilisation [du franc] fixe donc définitivement le supplément des bénéfices, qualifié jusqu'alors de « bénéfice de change ».

Ajoutons tout de suite que la société, pour parer à l'épuisement du domaine qu'elle exploite actuellement, poursuit tant en Algérie qu'au Maroc, d'importants travaux de recherche. [...]

La production des industries extractives en Algérie en 1926
par Georges Nouelle,
député de Saône-et-Loire,

vice-président de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats,
membre de la Commission des Mines.
(*Les Annales coloniales*, 8 avril 1929)

[...] Pour le minerai de fer, la Compagnie de Mokta-el-Hadid a extrait en 1926, 457.000 tonnes, la Société de l'Ouenza, 501.000, celle de Rouïna, 233.000 et celle du Zaccar, 186.000. Les autres mines et minières de l'Algérie ont produit ensemble 253.000 tonnes. Le total de l'extraction s'élève ainsi à 1.630.000 tonnes, contre 1.781.000 en 1925. La valeur de ces minerais a été de 105 millions de francs, soit une valeur moyenne par tonne de 64 fr. 41 contre 62 fr. 77 en 1925 et de 10 fr. 66 en 1913.

L'exportation a été d'environ 1.138.000 tonnes, soit une diminution de 228.000 sur 1913 et de 462.000 sur 1925. Les principaux pays étrangers destinataires, consommateurs ou réexpéditeurs, ont été la Grande-Bretagne (457.000 tonnes), les Pays-Bas (258.000 tonnes), les États-Unis (251.000 tonnes), l'Italie (69.000 tonnes), et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (19.000 tonnes). [...]

Compagnie de Mokta-el-Hadid
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1929)

Direction de Bénisaf. — La production et les livraisons pour les deux derniers exercices se résument, comme suit :

(en tonnes)	1927	1928
Production	561.410	536.479
Expéditions	676.202	629.333

La production et les ventes ont été très légèrement inférieures à celles de l'an dernier. Le stérile évacué des mines en 1928 a été de 696.546 tonnes contre 1.161.818 tonnes en 1927. Cette diminution provient de la pénurie de main-d'œuvre dont souffre l'Algérie d'une façon toute particulière depuis plusieurs mois.

Les importants travaux de chemin de fer entrepris au Maroc près de la frontière algéro-marocaine retiennent dans ce pays les ouvriers qui, autrefois, venaient chercher du travail en Algérie et même attirent au Maroc une partie de la main-d'œuvre algérienne.

De plus, une épidémie de paludisme a sévi d'une façon très intense en Oranie ces temps derniers et a atteint surtout la population indigène.

Pour remédier à cette pénurie de main-d'œuvre, nous avons reporté la plupart des ouvriers sur le minerai, et avons ralenti momentanément la découverte.

Nous comptons reprendre, en 1929, ces travaux de découverte sur un taux plus élevé, si la main-d'œuvre nous le permet.

Comme l'année précédente, nos minerais ont été livrés principalement en Angleterre et en Allemagne. Nous avons chargé, pendant l'année, 106 bateaux d'une portée moyenne de 5.935 tonnes. Le minerai a été extrait des mêmes mines et carrières que précédemment.

En dehors des dépenses normales d'extraction, les principales dépenses de l'année, imputées sur les produits de l'exercice, sont les suivantes :

— achat de matériel ;

- construction et aménagement de logements ouvriers ;
- travaux de recherches et aménagements divers.

Nous avons également commencé des prospections géophysiques sur l'ensemble de nos concessions, afin de nous guider dans la campagne de sondages ou recherches entreprises dans toute la région de Bénisaf.

Direction de Bône. — Ainsi que nous l'avions fait prévoir, l'an dernier, le gouvernement général de l'Algérie a repris, au cours de l'exercice, les deux lignes de chemin de fer que nous exploitons et nous procédons actuellement avec lui à la fin du règlement des comptes de cette opération. Il ne nous reste plus à ce jour qu'à encaisser le montant des approvisionnements et divers arriérés de comptes.

Recherches diverses. — Les recherches entreprises sur la frontière algéro-tunisienne, dont nous vous parlions l'an dernier, ont continué d'une façon très active pendant toute l'année et ont porté principalement sur l'étude de plusieurs gisements de fer sur lesquels nous avons obtenu, pour notre groupe, des options de durée. Nous vous rendrons compte ultérieurement du résultat de ces travaux.

Nous avons profité de l'organisation d'un service de recherches dans cette région pour reprendre sur nos anciennes concessions voisines de Bône une campagne d'études géophysiques afin de vérifier s'il n'existe pas dans ces concessions de nouvelles lentilles de minerai susceptibles d'être encore exploitées. [...]

ÉTUDES FINANCIÈRES
MOKTA-EL-HADID
(*Le Temps*, 8 juin 1931)

Les résultats obtenus par la compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid en 1930 ont certes subi le contrecoup de la crise qui, dans le monde, frappe toutes les branches de l'activité économique. Toutefois, ce n'est que dans les six derniers mois de l'exercice que la compagnie commença d'en ressentir les effets. La production de l'année entière n'en a pas moins été sensiblement inférieure à celle de 1929 (498.737 tonnes contre 540.780) et les expéditions ont également fléchi de 510.450 tonnes à 352.648 tonnes. [...]

Les stocks accusent, d'un exercice à l'autre, une augmentation d'environ 4.500.000 francs, conséquence du ralentissement des expéditions. Il y a lieu de noter que ces stocks sont inventoriés au prix de revient. [...]

ÉTUDES FINANCIÈRES
MOKTA-EL-HADID
(*Le Temps*, 4 septembre 1933)

[...] Le domaine minier de la compagnie comprend actuellement les concessions suivantes : les mines de fer de Bénisaf acquises en 1878, celles de Bou-Kadra acquises en 1903, celles de Bou-Kourdan en exploitation depuis 1909, puis celles de Bou-Koudra, situées à 200 kilomètres de Bône. Auparavant, la société avait exploité Mokta-el-Hadid, les Karézas et le Bou-Hamra, groupes qui sont maintenant complètement épuisés, mais qui, depuis cinquante ans, ont fait l'objet d'une exploitation très rémunératrice.

Les gisements de la société sont très riches en minerais de fer magnétique à haute teneur et qui sont très purs.

Voici quels ont été les chiffres de la production et des expéditions depuis 1922 :

Années	Production	Expéditions
1922	269.360	459.153
1923	381.531	521.440
1924	452.479	568.514
1925	465.908	419.022
1926	456.943	314.091
1927	561.410	673.202
1928	636.479	629.333
1929	540.781	510.442
1930	498.737	352.648
1931	298.637	259.554
1932	163.257	100.602

Il est à constater que, pendant les années normales, il y a peu de différence entre le tonnage de l'extraction et celui du mineraï expédié. En 1932, les expéditions ont marqué une nouvelle et sensible régression. Le rapport du conseil signale toutefois que, tandis que les embarquements du premier semestre 1932 ne se sont élevés qu'à 36.000 tonnes, ceux du second semestre ont atteint près de 65.000 tonnes, dont 25.000 tonnes pour le seul mois de décembre 1932.

En raison de la diminution des expéditions, la société a naturellement réduit la production de ses mines. Mais cette réduction se présentait particulièrement délicate à Bénisaf à cause de la multiplicité des gîtes et de la nécessité d'éviter l'arrêt de certains quartiers dont la reprise ultérieure aurait entraîné des dépenses trop élevées. Il était utile, enfin, de conserver un noyau suffisant de main-d'œuvre, notamment les spécialistes, en vue de la reprise normale d'activité des exploitations.

La société a limité à 120.000 tonnes en 1932 contre 300.000 en 1931 le stérile provenant des travaux de découverte. Elle a licencié environ 20 % de son personnel, et le reste à dû chômer un et même deux jours par semaine pendant toute l'année 1932. [...]

Le recul des expéditions en 1921 résulte de la crise qui a sévi cette année-là. La diminution de 1926 s'explique d'un autre côté par la grève anglaise qui a privé la société, pour cet exercice-là, de ses clients britanniques. En 1930, la production avait été entièrement vendue, mais la crise a amené les acheteurs à demander, soit des reports sur les années suivantes, soit même des résiliations de contrats. Après avoir refusé, la société a dû accepter de reporter sur les années à venir une partie des livraisons qui auraient dû être effectuées en 1930.

Dans le rapport à l'assemblée du 28 mars dernier, le conseil a déclaré que des signes d'amélioration constatés en divers pays laissaient espérer une reprise. Les prix sont malheureusement peu satisfaisants ; ils sont même les plus bas qui aient jamais été connus. Mais la situation apparaît maintenant meilleure qu'en mars 1932. Alors que la société n'avait plus aucune expédition en perspective, elle a maintenant, au contraire, des contrats qui s'exécutent normalement. Cette amélioration laisse espérer qu'à plus ou moins brève échéance se produira une reprise plus importante dont le premier effet sera une hausse des prix de vente et une réduction des frais d'exploitation.

Si aucun cataclysme imprévu ne se produit, le conseil espère voir les expéditions de l'année atteindre 200.000 tonnes, chiffre en vue duquel la production a été réglée. [...]

Ainsi que le fait remarquer le rapport, la dernière augmentation de capital a été fort opportune puisqu'elle a permis à la société « de pouvoir, malgré la crise sévère que nous traversons et la médiocrité des recettes qui en est la conséquence pour 1932, faire face avec avance à tous ses engagements, alimenter ses participations, maintenir une activité rationnelle dans ses exploitations, et ainsi donner du travail, dans la mesure du possible, aux populations ouvrières attachées à ces dernières, sans avoir à aliéner des parties de son portefeuille qui, dans les circonstances actuelles, n'auraient pas été réalisées avantageusement. » [...]

MOKTA-EL-HADID-DJEBEL-DJERISSA
(*Le Temps*, 23 novembre 1933)

Une nouvelle amélioration s'est produite dans les expéditions de ces deux entreprises, du fait surtout du redressement de l'industrie sidérurgique britannique. Mokta-el-Hadid, qui avait expédié environ 112.000 tonnes pendant le premier semestre de 1933, sera en mesure d'expédier environ 140.000 tonnes pendant le second semestre, ce qui porterait les expéditions totales pour l'année à quelque 250.000 tonnes au lieu de 100.602 tonnes en 1932. [...]

COMPAGNIE DE MOKTA-EL-HADID
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1934)

Direction de Béni-Saf

La production et les expéditions de minerai de l'exercice 1933, comparées à celles de 1932, sont les suivantes:

(en tonnes)	1933	1932
Production	219.317	163.257
Expéditions	255.112	100.602

Les expéditions sont en sensible reprise sur celles de l'exercice 1932 et sont comparables à celles de 1931.

La production a été inférieure aux expéditions, mais les stocks de minerai importants dont nous disposons à Béni-Saf nous ont permis de faire face aisément à toutes les demandes.

Pour l'exercice en cours, l'amélioration de tonnage constatée en 1933, se maintient et semble plutôt s'accentuer.

Toutefois, cette dernière se heurte encore à des difficultés provenant de la stagnation de certains marchés habituels d'exportation, dont les possibilités demeurent très réduites par suite des stocks de minerais encore importants, ou de la dépréciation de la monnaie.

Dans ces conditions, la concurrence, dont nous vous parlions dans notre rapport de l'an dernier, continue à s'exercer avec une arrière au moins égale, et interdit toute amélioration satisfaisante des prix de vente qui, à notre point de vue, lorsqu'ils sont

convertis en francs, se trouvent encore défavorisés par suite de la récente baisse de certaines devises étrangères.

Tout en suivant strictement le jeu de pareille concurrence, il nous a paru raisonnable de ne consentir à cet égard, que les sacrifices indispensables, sans rechercher systématiquement à obtenir un accroissement important de nos expéditions par l'offre de prix trop bas.

Nous avons cependant l'espoir que les symptômes de reprise qui se manifestent sur le marché mondial des matières premières, auront finalement une répercussion favorable sur les prix.

L'augmentation de tonnage de l'extraction nous a permis, d'une part, de poursuivre normalement nos travaux d'aménagement et de découverte et, d'autre part, d'arrêter tout licenciement nouveau de personnel. Actuellement, le chômage partiel a cessé, mais l'effectif du personnel ouvrier n'a pas été augmenté.

Le stérile provenant des travaux de découverte a été de 440.000 tonnes contre 120.000 t. en 1932.

Les travaux neufs de l'année ont été prélevés sur les produits de l'exercice considéré.
[...]

MOKTA-EL-HADID

(*Le Temps*, 23 juillet 1934)

Parmi les mines de fer, Mokta-el-Hadid a reculé de 2.705 à 2.670, bien que la production du premier semestre de 1934 ait atteint 122.119 tonnes au lieu de 83.508 pour le semestre correspondant de l'année dernière. Les expéditeurs ont porté sur 149.342 tonnes contre 111.182 tonnes. La production mensuelle pour le second semestre de 1934 sera de 22.000 à 25.000 tonnes.

MOKTA-EL-HADID

(*Le Temps*, 2 décembre 1934)

Production probable de 1934 260.000 tonnes contre 220.000 tonnes en 1933.
Expédition 265.000 tonnes contre 255.000 tonnes en 1933.

MOKTA-EL-HADID

(*Le Temps*, 2 août 1935)

Pendant le premier semestre de 1935, la production de Mokta-el-Hadid s'est élevée à 133.097 tonnes contre 122.119 pour le même semestre de 1934 et les expéditions à 126.193 tonnes contre 149.842.

En ce qui concerne Djebel-Djerissa*, la production a porté sur 220.132 tonnes contre 196.080 et les expéditions ont été de 203.305 tonnes contre 191.228.

Dans les chiffres ci-dessus, concernant le premier semestre 1935, il n'y a aucune expédition à destination de l'Allemagne.

MOKTA-EL-HADID-DJEBEL-DJERISSA*

(*Le Temps*, 8 février 1936)

La production de ce groupe, y compris celle de la Compagnie andaluza de minas* qui est maintenant entrée dans une période d'exploitation normale, s'est élevée en 1935 à 896.450 tonnes contre 745.997 pour 1934.

Ces tonnages se décomposent comme suit : Mokta-el-Hadid, 276.551 tonnes contre 265.959 en 1934 ; Djebel-Djerissa, 418.861 tonnes contre 420.320 ; Andaluza de Minas, 201.038 tonnes contre 59.718.

Les expéditions n'ont pas suivi exactement la même courbe, en raison notamment des difficultés de transfert pour les livraisons en Allemagne. Elles ont été de 711.871 tonnes contre 688.490 en 1934 pour Mokta-el-Hadid ; de 412.155 tonnes contre 402.942 pour Djebel-Djerissa ; et de 87.894 contre 39.212 pour l'Andaluza de Minas.

La production du groupe Mokta
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1936)

L'ensemble de la production des 3 centres Bénisaf, Djerissa, Marquesado s'établit à 275.281 tonnes pour le premier trimestre de cette année, et les expéditions globales se montent à 277.918 tonnes. À cette cadence, on peut envisager pour l'année en cours une production de 1.100.00 tonnes (contre 896.000 tonnes en 1935). et les expéditions seraient du même ordre de grandeur, alors qu'elles étaient, l'année dernière, de 712.000 tonnes. Cette progression est d'autant plus remarquable qu'en dehors du gisement de Marquesado, qui peut effectuer certaines expéditions en Allemagne, grâce au meilleur fonctionnement du clearing espagnol, les cargaisons sont à peu près exclusivement dirigées vers l'Angleterre, dont la consommation de minerai de fer va se développant. D'ailleurs, par rapport à la période correspondante de 1935, les prix de vente manifestent une hausse de 1 shilling par tonne.

Algérie
Dans les concessions minières
(*Les Annales coloniales*, 20 novembre 1936)

Deux décrets des 7 et 8 novembre enregistrent la renonciation de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid à la concession de mines de fer de Bou-Hamra et d'Aïn-Mokra, toutes deux situées dans le département de Constantine.

COMPAGNIE MOKTA-EL-HADID
(*Le Temps*, 4 mai 1939)

[...] Dans son rapport, le conseil signale que les expéditions de minerai de la société ont recommencé à destination de l'Angleterre, où paraît se dessiner, en ce moment, une reprise intéressante.

A ce sujet, il est indiqué que les usines anglaises avaient conclu, pour 1938, des achats importants de minerais de fer et de demi-produits, bien supérieurs aux besoins réels. Il en est résulté un ralentissement marqué dans les enlèvements du second semestre 1938. D'une manière générale, les stocks détenus par ces usines ont été

sensiblement réduits et les enlèvements pour l'année en cours paraissent devoir reprendre normalement.

En ce qui concerne les autres livraisons, le contingent d'exportation autorisé par l'administration à destination de l'Allemagne reste limité, tout au moins pour le premier semestre.

GROUPE MOKTA-EL-HADID - DJEBEL-DJERISSA*
(*Le Temps*, 7 juillet 1939)

Expéditions du groupe pour le premier semestre de 1939, comparées avec celles de l'année 1938 tout entière : mines de Bénisaf : 141.212 tonnes contre 228.541 ; mines de Djerissa : 326.112 tonnes contre 643.205.

Jean Suret-Canale,
Afrique noire et capitaux, t. 1, Paris, Éd. sociales, 1987.

[297] La Compagnie de Mokta, héritière de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, créée en 1865, avait cessé depuis longtemps d'avoir pour principale activité l'exploitation des minerais de fer algériens de la région du Kouif. En 1954, elle ne produisait plus que 7 % du minerai de fer algérien, et elle avait surtout l'activité d'une société de portefeuille. [...]

Georges PERRINEAU
L'AVENTURE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
par Jacques PECCIA-GALLETTO (Polytechnique, 1935)
et Paul GADILHE (Polytechnique, 1944)
(*Revue des ingénieurs des mines*, janvier 1995)

Le 6 mars 1963 survient le décès tragique d'Henri Lafond. Comme ce dernier en avait exprimé le souhait, Georges Perrineau lui succède [...]. L'indépendance de l'Algérie est récente (1^{er} juillet 1962), elle a entraîné la fermeture anticipée de la mine de fer de Béni-Saf, presque centenaire ; la situation de la petite mine de Kanguet, ouverte en 1958, apparaît précaire et la filiale tunisienne de Djerissa, florissante depuis 1910, voit son avenir bien assombri. [...]

Groupe Mokta
(mai 1963)

Au cours du premier trimestre 1963, les expéditions du groupe se sont élevées (en milliers de tonnes) et par comparaison avec la période correspondante de 1962 :

MINERAL DE FER. — Djerissa : 175, contre 216 ; Kanguet : 32, contre 40 ; C.A.M. [Andaluza de Minas] : 108, contre 159. Soit, au total : 315, contre 415.
